

OFF
E3A1
T4

POPULAR

Technique

POUR TOUS

BIBLIOTHEQUE

MAY 19 1959

ECOLE POLYTECHNIQUE
MONTREAL

140
545

25¢

Mal
1959
May

POPULAR

Technique

POUR TOUS

La revue de l'Enseignement spécialisé de la PROVINCE de QUEBEC
The Vocational Training Magazine of the

Ministère de la Jeunesse
Department of Youth

MAI
MAY 1959

Vol. XXXIV No 5

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration de la revue se compose des membres du Conseil des directeurs des Ecoles de l'Enseignement spécialisé relevant du ministère de la Jeunesse (Province de Québec).

BOARD OF DIRECTORS

The magazine's Board of Directors consists of the members of the Principal's Council of Vocational Training Schools under the authorities of the Department of Youth (Province of Québec).

PRÉSIDENT — PRESIDENT

JEAN DELORME directeur général des études de l'Enseignement spécialisé
Director General of Studies for Technical Education

DIRECTEURS — DIRECTORS

MAURICE BARRIÈRE adjoint du directeur général des études
Assistant Director General of Studies

SONIO ROBITAILLE directeur, Office des Cours par Correspondance
Director, Correspondence Courses Bureau

GASTON TANGUAY directeur des études pour les Ecoles de Métiers
Director of Studies for Trades Schools

ROSARIO BÉLISLE Institut de Technologie de Montréal
Montreal Institute of Technology

L.-PHILIPPE BEAUDOIN Institut des Arts Graphiques
Graphic Arts Institute

GASTON FRANCOEUR Institut de Papeterie
Paper-Making Institute

JEAN-MARIE GAUVREAU Institut des Arts Appliqués
Applied Arts Institute

GEORGES MOORE Institut des Textiles
Textiles Institute

DARIE LAFLAMME Institut de Technologie de Québec
Quebec Institute of Technology

J.-F. THÉRIAULT Institut de Technologie des Trois-Rivières
Trois-Rivières Institute of Technology

MARIE-LOUIS CARRIER Institut de Technologie de Hull
Hull Institute of Technology

CHAN. ANTOINE GAGNON Inst. de Tech. de Rimouski et Inst. de Marine
Rimouski Inst. of Technology and Marine Inst.

ALBERT LANDRY Institut de Technologie de Shawinigan
Shawinigan Institute of Technology

PAUL-ÉMILE LÉVESQUE Ecole des Métiers Commerciaux
School of Commercial Trades

OMER GRATTON Ecole de Métiers du Cap-de-la-Madeleine
Cap de la Madeleine Trades School

ROGER LABERGE Ecole de Métiers de Plessisville
Plessisville Trades School

SECRÉTAIRE — SECRETARY

WILFRID W. WERRY directeur adjoint, Institut de Technologie de Montréal
Assistant Principal, Montreal Institute of Technology

Rédaction *Editorial Offices*

294, carré ST-LOUIS Square
Montréal (18), P.Q. - Canada

Directeur,
ROBERT PRÉVOST,
Editor

Secrétaire de la rédaction,
EDDY MACFARLANE,
Assistant Editor

Rédacteur,
JACQUES LALANDE,
Staff Writer

Administration *Business Offices*

8955, rue ST-HUBERT St.
Montréal (11) P.Q. Canada

Administrateur,
FERNAND DOSTIE,
Administrator

Secrétaire-trésorier,
OMER DESROSIERES,
Secretary Treasurer

Abonnements *Subscriptions*

Canada : \$2.00
Autres pays - \$2.50 - *Foreign Countries*

10 numéros par an
issues per year

Autorisé comme envoi postal de
2e classe, Min. des Postes, Ottawa

*Authorized as 2nd class Mail.
Post Office Dept., Ottawa*

« La seule revue bilingue consacrée à la vulgarisation des sciences et de la technologie »

NOTRE COUVERTURE

La plus grosse et la plus petite des coques de course fabriquées en fibre de verre. Il s'agit d'un yawl de 41 pieds de la série "Block Island" et d'un "Sailfish" de 14 pieds. Pour détails additionnels, lire notre article en page 12.



Owens-Corning

FRONT COVER

Largest and Smallest of "Fiberglas" racing boats: a 41-foot Block Island class yawl towers over a 14-foot Sailfish, during a spin on Long Island Sound. For additional details, turn to page 12.

Sources

Credit lines

Pp. 4-11: Eddy L. MacFarlane; p. 12: Owens-Corning Fiberglas Corporation; pp. 13-17: Philippe LaFerrière; pp. 19-22: Westinghouse Engineer; pp. 23 & 24: Leo Walter; pp. 25 & 26: Canadian Illustrated News; pp. 27-31: Robert Prévost; p. 32: André de la Chevrotière; pp. 34 & 35: Science Service, Washington; p. 36: Service provincial de Ciné-photographie; p. 37: Institut de Technologie de Trois-Rivières; pp. 38 & 39: Service provincial de Ciné-photographie; p. 40 (gauche): Studio Marcell, Ottawa; p. 40 (droite) et 41: Institut de Technologie de Trois-Rivières; pp. 42, 43 & 44: Service provincial de Ciné-photographie; p. 45: Ecole de Métiers de Montmagny; p. 46: Service provincial de Ciné-photographie; p. 47: (haut): Ecole de Métiers de Montmagny; p. 47 (bas): Ecole de Métiers de Thetford-Mines; pp. 48 & 49: Service provincial de Ciné-photographie; p. 50: La Tribune, Sherbrooke.

Sommaire

Le moissonneur.
— Miniature tirée



BIBLIOTHEQUE
MAY 19 1959
ECOLE POLYTECHNIQUE
MONTREAL

Summary

d'un livre d'heure manuscrit du XVIe siècle.

Un maître-typographe du XVIe siècle, Geoffroy Tory <i>par Eddy L. MacFarlane</i>	5
Boom in Boating	12
Les origines du drapeau <i>par Philippe LaFerrière</i>	13
Cosmic Rays and Solar Particles Cause Earth's Radiation Belts	17
First Spaceman to see "Night" Sky at 328,000 Feet	17
Test Your Science Knowledge	18
La Centrale atomique Shippingport (III)	19
A Notable Roman Villa in England <i>by Leo Walter</i>	23
Est-on jamais sûr de sa « dernière » remeure ? <i>par Robert Prévost</i>	25
Une chasse à la baleine, au début du siècle, dans le port de Montréal <i>par André de la Chevrotière</i>	32
New Machines and Gadgets	34
Nouvelles de l'Enseignement spécialisé	36

Les crédits votés pour les bourses ont été quadruplés — Remise d'un certificat d'honneur — M. Louis-Philippe Audet appelé à un poste important — Les travaux progressent à l'Institut de Technologie de Trois-Rivières — L'Enseignement spécialisé... en l'an 2000 — Autres récipiendaires de bourses Athlone — Trois élèves des Arts Appliqués présentés à la TV — Causeries prononcées à l'Ecole des Beaux-Arts — Lauréat d'un concours d'art oratoire — L'Institut des Textiles, sujet d'un grand reportage télévisé par CBFT — Exposition tenue par trois céramistes — Léger incendie à la "Section Ouest" — Quelques professeurs exposent des travaux exécutés pendant leurs loisirs — Trois causeries sur l'Enseignement spécialisé à Ste-Anne-des-Monts — Intéressantes causeries sur le rôle des éducateurs — Nombreuses initiatives dans le domaine des loisirs — Beaux exemples de travaux d'élèves — Résultats d'un concours artistique aux Arts Graphiques — Prix remporté par un étudiant des Arts Appliqués — Equipe championne de la région de Montmagny — Les quilles à Thetford-Mines — Bourses à deux de nos éducateurs — Les débuts du hockey dans l'Enseignement spécialisé, à Montréal — Résultats de la saison de hockey à Montréal — Intéressante télémission pour les bricoleurs — Deux élèves des Métiers Commerciaux à la TV — Statistiques sur les écoles privées — Nouvelles des Techniciens Professionnels.



ANTOINE MACAULT, SECRETAIRE DU ROI, LISANT A FRANÇOIS 1er
SA TRADUCTION DU "DIODORE DE SICILE".

Inspiré d'une
miniature dont
l'auteur était
peut-être Tory, —
à moins qu'elle ne
fût de Jean Perréal,
— la gravure du
bois ci-contre,
attribuée au
maître-typographe,
rejoint le
traditionnel
portrait.

Dans cette scène, en
effet, outre Antoine
Macault, secrétaire
et "valet
de chambre" du
roi, et François 1er,
des spécialistes se
sont plu à
reconnaître les
traits des trois
jeunes fils du roi,
de Claude Chapuis
son "libraire", du
maréchal Anne de
Montmorency,
connétable de
France, du
conseillé Duprat,
etc...

Au fond, sur
l'entablement, à
droite, deux
branches desséchées,
symbole cher à
Tory, figurent
l'"ignorance".
On les retrouve
dans
"Champfleury".
Cette gravure
servait de
frontispice au
"Diodore" publié
en 1535 par
Perrette Le Hulin,
veuve de
Geoffroy Tory.

HUMANISTE, philologue, dessinateur, xylographe, relieur, graveur de poinçons, fondeur de lettres, correcteur, imprimeur, auteur, esthéticien, Geoffroy Tory est par excellence l'un des hommes qui caractérise le mieux la première moitié du XVI^e siècle.

En d'autres temps, il eut sans doute fait une honorable carrière comme professeur d'université, mais l'exceptionnelle époque qui le voit naître est à la mesure de ses capacités; il lui suffit d'une trentaine d'années de vie ardente, studieuse, productrice, pour léguer à un métier qui nous est cher une oeuvre exemplaire qui du même coup immortalise son nom.

On sait peu de choses sur les premières années de Geoffroy; ses parents, probablement d'origine modeste, habitent Bourges (1). On ne connaît point l'exacte date de sa naissance: 1480, approximativement, d'après les recoupements que l'on a pu faire.

1480! L'aube de la Renaissance. Bourges se souvient encore d'avoir été la dérisoire capitale du discuté roi de France. A peine effacées les séquelles des luttes contre l'Anglais que déjà les Princes ont tourné leur belliqueuse humeur contre les tyranneaux italiens. Guerres fructueuses, non hémorragies épuisantes comme furent celles dites de Cent Ans où les adversaires se retrouvaient périodiquement, exsangues, devant un caduc traité.

Vues à notre époque, les guerres d'Italie sont un peu la « guerre en dentelles ». Les vaincus acclament les vainqueurs. Les pertes de part et d'autre sont relativement légères; au surplus, elles ne touchent qu'une armée de mercenaires. On pille un tantinet; on offre davantage pour se concilier les bonnes grâces des envahisseurs. A ce jeu les rois de France, qu'accompagne une partie de la Cour, s'affinent: l'« étiquette » qui deviendra si rigide sous Louis XIV y puise son origine. Les artistes suivent les guerriers; des professeurs de toutes disciplines emboîtent le pas. Les uns et les autres prennent conscience d'une nouvelle esthétique renouvelée de l'antique. Les humanistes italiens ont un demi-siècle d'avance sur leurs homologues français, ceux

LES GRANDES CAPITALES ORNANT CET ARTICLE SONT DES "LETTRES TOURNEURES" DESSINEES PAR GEOFFROY TORY POUR LE "CHAMPFLEURY".

UN MAITRE-TYPOGRAPHE DU XVI^e SIECLE

GEOFFROY TORY

imprimeur du roi.

par Eddy L. MacFARLANE

Professeur d'Histoire du Livre à l'Institut des Arts Graphiques

de Paris surtout qu'une Sorbonne implacable, figée dans des conceptions périmées, menace constamment.

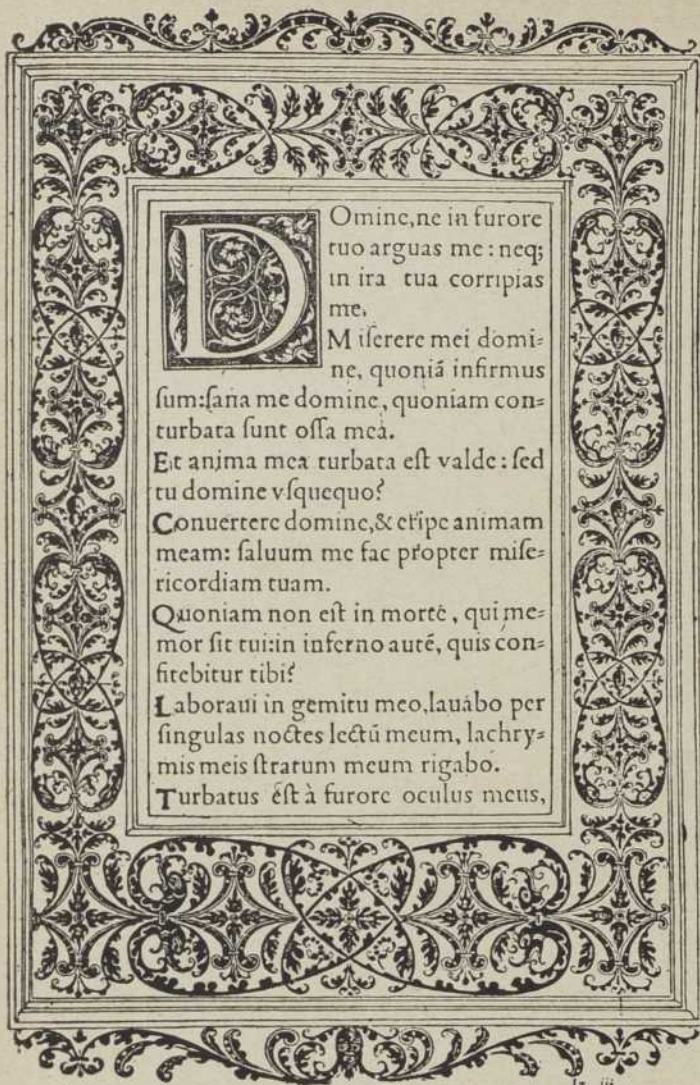
Un incessant va-et-vient multiplie les contacts avec Naples, Florence, Ferrare, Milan, Venise, Gênes... Conquise, l'Italie renaissante subjugué ces rustauds, leur impose une façon nouvelle de sentir et de penser; comme jadis fit la Grèce. Le snobisme aidant, — si le mot n'est pas encore inventé, le fait n'en existe pas moins, — il est de bon ton d'« italianiser ». Tout y passe: du vêtement à la peinture, de l'architecture à la cuisine. La langue française n'échappe pas à cette vague. Pour son profit, il faut bien l'avouer, car elle y gagne en précision et y trouve l'équilibre de sa syntaxe. Le vocabulaire s'épure des néologismes aussi stupides que prétentieux que chaque maître, chaque étudiant, affectaient de forger et qui ravaient peu à peu au rang de jargon un français encore mal assuré.

C'est dans cette ambiance féconde que le jeune Geoffroy Tory fait ses premières études; qu'il suit, plus tard, les cours de l'Université de Bourges récemment fondée par Louis XI. Et, bien sûr, il n'échappe pas à l'attraction de l'Italie. Tout l'y conduit: sa « boulimie » intellectuelle, sa soif des voyages, cette désaffection de la Sorbonne, — hier encore sanctuaire du savoir, — où prévaut toujours la scolastique médiévale. Il visite Rome, Ferrare, Milan; se familiarise dans leurs Facultés avec une philosophie laïcisée, libérée des tabous et contraintes ecclésiastiques. Duns Scot, Guillaume d'Occam, morts deux siècles plus tôt, sont alors les modèles d'une jeunesse avide de libre discussion.

Tory rentre en France en 1506 et gagne Paris. Sa carrière commence. Il est d'abord surveillant du collège Coqueret, puis « régent », autrement dit professeur titulaire, au collège Du Plessis, fondé en 1322 par l'abbé de Marmoutier (2).

En 1508, bien qu'étant sous l'obédience de l'Université de Paris, le collège de Bourgogne veut réformer son système d'enseignement. En fait, il a toujours évolué en marge des disciplines officielles et ce, par la volonté de sa fondatrice, Jeanne de Bourgogne, veuve de Philippe le Long, qui l'a destiné à recevoir en permanence 20 étudiants bourguignons, pauvres, venant à Paris non pour étudier la grammaire latine et la théologie comme il se doit, normalement, mais, fait exceptionnel à cette époque, pour s'y « instruire en logique et en philosophie naturelle ». Le recteur du collège ayant eu vent de l'enseignement éclectique du jeune professeur Geoffroy Tory, versé dans l'étude des philosophes de l'antiquité, — jusque là prohibés en Sorbonne, — offre au futur auteur du « Champfleury » une chaire rémunérée par le collège; ainsi il n'aura pas à attendre de ses élèves une rétribution plus ou moins aléatoire. Tory accepte; comme il acceptera quelques mois plus tard, tout en donnant ses cours, un poste de correcteur chez le maître-imprimeur Gilles de Gourmont.

Excellent tremplin. Typographe habile, cultivé, entreprenant, Gilles est ce qu'il convient d'appeler un éditeur d'avant-garde. Il est, notamment, en 1507, le premier en France à faire graver des caractères hébreux et grecs. Ses travaux attirent dans son atelier, son « officine » dit-on alors, l'élite



UNE PAGE, REDUITE, DES "HEURES DE LA VIERGE", PREMIERE OEUVRE REALISEE PAR TORY, A SON RETOUR D'ITALIE, EN 1518.

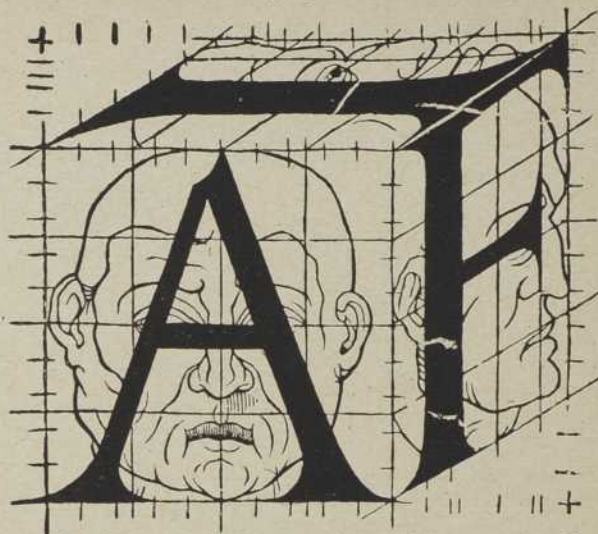
intellectuelle. Son jeune confrère Henri Estienne, fondateur de l'incomparable dynastie d'imprimeurs, y fréquente; il va même jusqu'à enlever Tory à son hôte et à se l'attacher; avec l'assentiment de Gilles sans doute, car les trois hommes entretiennent par la suite d'excellents rapports, et c'est des presses de Gourmont que sortira en 1529 l'oeuvre maîtresse de son ancien correcteur: Champfleury.

Tory trouve chez Estienne la même ambiance féconde, s'y initie à la typographie, y contracte d'agréables relations. Curieux homme qu'Estienne! Arrivé à Paris en 1502, il a épousé la veuve de Jean Higman, — le continuateur du prototypographe de Paris: Ulrich Gering, — et lui succède. C'est le correspondant d'Alde Manuce, de Venise. Les Guillaume Budé, les Du Bellay, les Briçonnet sont ses amis. Et c'est probablement chez lui que Tory se liera avec le peintre Jean

de Paris, plus connu sous le nom de Jean Perréal, que certains historiens d'art n'hésitent pas à identifier au mystérieux et célèbre « Maître de Moulin ». Ce n'est pas le lieu de prendre parti dans un tel débat. Disons simplement que Jean Perréal est, de son vivant, un artiste coté, avec ses petites et grandes entrées dans le meilleur monde. N'est-il pas peintre et « valet de chambre » du roy? (3)

Rencontre riche de promesses pour Tory. Rencontre décisive pour ce futur théoricien de la lettre, et dont on n'a pas, à notre avis, suffisamment souligné l'importance. L'un et l'autre, certes, ont une commune admiration pour la Renaissance italienne, mais cette admiration, pour Tory, se cantonne jusque là dans l'humanisme. Perréal initiera son ami aux Beaux-Arts. Remarquable dessinateur, c'est sans doute lui qui donne à Tory ses premières leçons de gravure et de perspective. Il le présente à ses puissantes

De la proportion des lettres



Græque. Latine, ne François, ne peut estre. Car en chacune syllabe qu'on sçauroit dire ya pour le moins vne vocale, Et bien souuent vne syllabe, pareillement vne diction, sans aultre lettre, est faicte d'une desdictes vocales, qui sont cinq en nombre, c'est a sçauoir. A, E, I, O, V. Exemple de A, seul faisant vne syllabe, Amen. Faisant vne diction. Ne discesseris à me. Exemple en François dudiect A, seul en syllabe & en diction. Acoustuméz a bien dire & bien faire. Exemple de le E, faisant syllabe luy seul & dicti on, Etiam, eia, è regione. Exemple en François quand il est seulement en syllabe. Estiene est en esmoy. Exemple de le I, faisant syllabe & dicti on. Item. Ibo. I, Terentius in Andria, I, præ, sequar.

LA CONSTRUCTION DES CAPITALES ROMAINES D'APRES LES "PROPORTIONS DU VISAGE", SELON TORY (IN CHAMPFLEURY (1529)).

relations et notamment à Jean Grolier, trésorier des armées du roi lors des campagnes d'Italie, avant d'être trésorier de France; comme l'est son père. Grolier est tout-puissant. C'est aussi un des plus grands bibliophiles de tous les temps. Il a subventionné Alde Manuce; encourage financièrement artistes et auteurs; la reliure française, grâce à lui, va prendre la première place dans le monde. Et c'est probablement Grolier qui emmène Tory en 1515, dans les fourgons de François Ier, pour son deuxième séjour en Italie.

Lorsqu'il revient en France, en 1518, Tory a trouvé sa voie. Les ateliers d'Italie ont été pour lui une révélation; les oeuvres sorties des presses des Alde, des Junta, des Blastos, des Gregorii l'ont à tel point impressionné qu'on en trouvera des réminiscences dans toutes ses réalisations typographiques. L'architecture antique, étudiée avec des yeux

neufs, lui fournira d'innombrables motifs décoratifs qu'il transposera pour l'ornementation du livre.

Dès son retour à Paris, Tory se fait recevoir libraire, grâce à la protection du roi, car le métier reste très fermé. Dix ans plus tard, en épousant une veuve d'imprimeur il acquiert le droit d'imprimer. Pour l'instant, il apporte tous ses soins au dessin et à la gravure sur bois. Déjà, la recherche d'une plus rigoureuse ordonnance de la composition, de la mise en page, de l'illustration, le préoccupe. Il ouvre boutique et atelier rue saint Jacques, puis sur le Petit-Pont qui relie l'île de la Cité au quartier des Ecoles, et prend pour enseigne le célèbre « Pot Cassé » dont il fera sa marque d'imprimeur.

C'est en 1520 que débute son oeuvre gravée. Pour le compte de Simon de Colines, il exécute d'abord une série de cadres et de scènes religieuses, destinées aux « Heures de la Vierge » qui paraîtront vers 1524. Cette oeuvre, d'emblée, va le porter au premier rang. La forte empreinte vénitien-

ne, dont l'artiste ne s'est pas encore dégagé, le porte à une certaine exubérance qui met en valeur une parfaite maîtrise du burin. Contrairement aux usages, pour ce genre d'ouvrage, — est-ce Colines, est-ce Tory qui en décide? — le caractère est un romain, non une lettre de forme. Suivent d'autres « Heures » à l'usage de Rome, de Paris, livres pour lesquels Tory se renouvelle constamment. On l'imite. Le traditionnel décor gothique cher aux Vérard, aux Vostre, aux Pigouchet, a vécu.

Vers 1529, il transporte atelier et enseigne dans la « halle de Beauce » récemment désaffectée et livrée à l'industrie privée. Il y installe une imprimerie (4).

« CHAMPFLEURY »

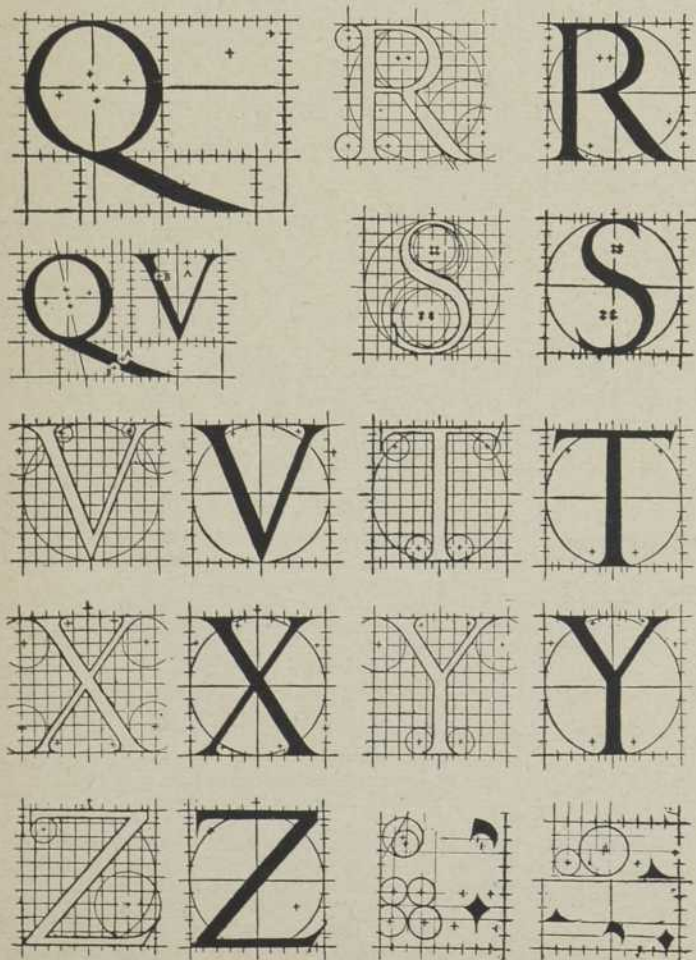
LES thuriféraires ont fait du « Champfleury » une sorte de « Bible » typographique et le principal panégyriste de Geoffroy Tory, A. Bernard, perd à notre avis toute mesure en sous-titrant sa monographie : « Peintre et graveur, premier imprimeur royal, réforma-

teur de l'orthographe et de la typographie » (5). Cet ouvrage, vieux d'un siècle, s'il a le mérite de tirer d'un semi-oubli le valeureux typographe, est entaché d'une faute grave : le manque d'objectivité. L'auteur, emporté par l'enthousiasme, ne sait plus tenir compte des créations contemporaines, ou même antérieures, dues à d'autres qu'à son héros. C'est malheureusement à cette oeuvre que se sont référés beaucoup d'historiens paresseux qui, depuis cent ans, écrivent d'abondance sur Tory et son Champfleury sans avoir jamais lu celui-ci, ni même l'avoir eu en mains.

Cette lecture, à dire vrai, est assez rebutante. Il faut découvrir la note juste, l'observation pertinente, au milieu d'un fatras pédañt. Tory aime à y faire complaisamment étalage de connaissances qui l'éloignent sans cesse du sujet. En cela, il partage le travers des auteurs de son siècle.

À n'écouter que la plupart de ses commentateurs, on se figure que Tory revendique la paternité de nombreuses innovations qui

METHODE DE TORY POUR DESSINER LES CAPITALES ROMAINES ET LES ACCENTS (IN CHAMPFLEURY EDITE PAR GILLES DE GOURMONT).



ELEMENTS DE L'ALPHABET CONÇU PAR PACIOLI. LES CARACTERES ONT ETE DESSINES PAR LEONARD DE VINCI (IN DE DIVINA PROPORTIONE, 1509).



modifient si profondément, et si rapidement, l'aspect du livre au début du XVI^e siècle. Or, il n'en est rien. Il ne se donne nullement, par exemple, comme l'inventeur de la construction géométrique de la capitale romaine, ce qui serait d'une ridicule prétention. Tout au plus indique-t-il ses vues sur « *Lart et Science de la deue et vraye proportiō des Lettres Attiques . . . selon le Corps et le Visage humain* » en indiquant « nombre et mesure de points, de signes et de tours de compas à chacune d'elles requis ». Il en profite même pour rendre hommage à Albert Dürer qui l'a précédé dans une publication du même genre (6), disant que ce « noble painctre allemand est grandement à louer qui a si bien mis en lumière son art de paincture en désignant les corps de géométrie, les rampards

de guerre et les proportions du corps humain . . . » Mais il n'est pas d'accord, ce qui est son droit, sur les proportions des lettres de Dürer, et prétend le lui démontrer en faisant appel au canon d'Apolon, aux neuf muses, aux sept arts libéraux, à la flûte à neuf trous, etc., d'où une fastidieuse digression. Tory, il faut bien le dire, s'est largement inspiré dans cette discussion d'une étude de l'italien Sigismond Fauti : « *The-sauro de Scrittori* », parue quelques années plus tôt, fondée sur « les proportions mathématiques des caractères ».

Par contre, l'auteur de « *Champfleury* » mène une charge à fond contre Fra Lucas Pacioli, auteur de « *De divina Proportionē* », ouvrage publié en 1509, et l'accuse tout bonnement de . . . plagiat : « Frère Lucas Pacioli, écrit-il, qui a

fait en vulgar italien un livre intitulé « *Divina proportione* » et qui a voulu figurer les dites lettres attiques n'en a point parlé ne bayé raison ; et je ne m'en esbays point car j'ai entendu par aucuns italiens qu'il a dérobé ces dites lettres et prinses de feu messire Leonard Vince qui était grand mathématicien, peintre et imageur ».

Rien n'est plus faux que cette accusation. N'en déplaise aux admirateurs de Léonard, et nous en sommes, celui-ci est d'une totale nullité en . . . mathématiques, ce qui, soit dit en passant, l'a considérablement handicapé dans ses recherches mécaniques presque toujours inachevées. La vérité est que Vinci, parfaitement conscient de son insuffisance, cherche un homme capable de mener à bien ses calculs ; extrai-

PAGE DE TITRE DE LA RELATION DE GUILLAUME BOCHETEL, EDITEE ET IMPRIMEE PAR TORY EN MAI 1531 (REDUIT).

ON TROUVE AUSSI DANS CHAMPFLEURY DES MODELES DE LETTRES "EMBLEMATIQUES" POUR BAGUES, MARQUES, MONOGRAMMES, ETC.



LE TIERS LIVRE. FEUIL. LXIII.



Contemplez icy le gracieulx & beau Felti que ie vous ay fait, o ieunes & bons amateurs de Vertus, & y prenez bien garde comment a la pante de la voye de volupte ie ay figure & arache vne elpee, vng foit, des verges, vng gibet, & vng feu. pour monstrier quen fin de Volupte dependent & sensuyuent tous miserables maux & griefz torments. Du coste de la voye de Vertus, ie y ay fait vne aultre pante, ou iay mis & arache en des-seing & figure, vng chapeau de Laurier, des l'al mes, des Sceptres, & vne Corōne, pour bail-ler a cognoistre & a entendre, que de Vertus vient toute gloire pure, tout pris, tout honneur, & toute royalle domination.

IE vous ay aussi des-seigne cy pres ensuyuant, vne aultre figure moralisee a la maniere Antique, vous en ferez vostre prouffit ainsi que voudrez, pre-nant en gre ma petite diligence a vous faire plaisir & honneste seruire.

M.uj.

re une racine par exemple. Or, Pacioli, lui aussi, cherche un homme pour illustrer son traité de géométrie qu'il a pompeusement intitulé « *De divina Proportione* ». Les deux toscans concluent un marché : l'un fera les calculs du maître, l'autre les dessins du traité. Et Fra Lucas Pacioli n'est pas peu fier d'annoncer dans sa préface cette collaboration « *avec le plus digne des peintres, le savant de la perspective, l'architecte, le musicien, l'homme doué de toutes les vertus . . .* »

Cependant, pour n'être pas allés aux sources, bien des historiens croient fermement que Léonard de Vinci, — qui a bien assez de titres à notre admiration, — est l'auteur d'une capitale romaine plagiée par Pacioli . . .

De la conception de « *Champfleury* », l'auteur ne nous laisse rien ignorer. Il le commença en 1523, le jour de la fête des Rois : « *je me mis à fantasier, écrit-il, en mon lict et mouvoir la roue de ma mémoire, pensant à mil petites fantaisies tant sérieuses que*

joyeuses, entre lesquelles me souvient de quelque lettre antique que j'avoys naguères faictes pour la maison de Monseigneur le trésorier des guerres, maistre Jehan Groslier, conseiller et secrétaire du roy notre sire, amateur de bonnes lettres et de tous personages scavans ».

Pêle-mêle il incluera dans son ouvrage, qui ne paraîtra que six ans plus tard chez son ami Gilles de Gourmont, outre 13 alphabets romains construits géométriquement, des théories sur la Symbolique et l'Occultisme dont ses contemporains restent friands, des projets de réformes typographiques, des règles de construction de lettres cadeaux, de forme, de somme, tourneures, bullatiques... des « *résolutions* » sur l'emploi des cadres fermés ou fractionnés. Il illustre le tout de nombreux exemples graphiques et aussi de délicieux dessins qu'il attribue à Jean Perréal (7).

Se souvenant sans doute du temps où il enseignait, des difficultés rencontrées lors de ses stages comme correcteur chez Gourmont, puis chez Estienne, Tory esquisse dans *Champfleury*, non une « *réforme* » comme le dit A. Bernard, mais un projet d'unification de l'orthographe ; préconise surtout l'abandon, en typographie, des abréviations intempestives et arbitraires qui n'ont plus d'autres raisons à cette époque que de faciliter une « *justification* » (8). Le manque d'accents et d'apostrophes, l'emploi irraisonné de la capitale et de la virgule auxquels viennent s'ajouter des abréviations fantaisistes rendent en effet la lecture d'autant plus ardue que nombre d'auteurs, et non des moindres, ont la coquetterie du néologisme abstrus et s'en tiennent le plus souvent à un rendu phonétique approximatif.

Tory souhaite donc, sans les inventer comme on veut quelquefois nous le faire croire, l'introduction de la cédille en typographie, — telle qu'on la trouve déjà dans des manuscrits du XIII^e, — de l'apostrophe ou « *point crochu* » ; il déplore qu'on imprime couramment *vo', l'tres, inuentee, quô, ved, commâdemet*, et cent autres formes d'abréviations, pour vous, *lettres, inventée, qu'on, vend, commandement*.

Abstraction faite des digressions qui l'encombrent, d'un style volontairement tarabiscoté, le

Champfleury apportait des éléments de discipline et d'ordre dont le métier, en France, avait incontestablement un pressant besoin. Les tracés des capitales romaines, notamment, sont d'une remarquable clarté bien qu'on puisse, quant à la forme, leur préférer celles de Dürer.

LE TYPOGRAPHE

LORSQU'ON passe en revue, après lecture de *Champfleury*, l'oeuvre typographique de Tory, on est enclin à juger l'homme : théoricien hardi . . . mais réalisateur timide. Qu'applique-t-il, en effet, de ses judicieuses observations sur la correction, l'apostrophe, les abréviations, la coupure des mots, la ponctuation ? Rien ; ou si peu ! Cette attitude, plausible lorsqu'il travaille pour des tiers, devient incompréhensible s'il s'agit d'ouvrages sortant de ses propres presses ; plus encore pour son *Champfleury* où ses belles théories sont délibérément sacrifiées aux usages. Est-il victime de la pratique routinière de ses collaborateurs, de son éditeur ? Il ne s'est guère expliqué sur ce point, pas plus, à notre connaissance, que ne l'on fait ses biographes.

Il est pour le moins surprenant d'observer sur la page de titre du *Champfleury*, — qui se devait d'être un modèle, — les négligences habituelles à certains imprimeurs de l'époque. Et s'il est vrai, comme plusieurs le prétendent, que Tory ait composé et imprimé cette oeuvre, — Gilles de Gourmont se bornant à y mettre sa marque (9), — on se demande alors pourquoi l'auteur n'a pas apporté plus de soins à illustrer ses louables conceptions typographiques, à éliminer les abréviations, à chasser la coquille, à employer ce « *point crochu* » qu'il recommande pour l'apostrophe.

De telles contradictions conduisent à se poser une question : Tory a-t-il cru fermement au bien-fondé des réformes qu'il préconise, les a-t-il crues possibles surtout ? Ou agit-il en dilettante, en esthète ?

Apparemment, le triomphe de la « *romaine* » ne lui semble pas évident, sinon il n'eût pas pris la peine de proposer, conjointement à celle-ci, la façon rationnelle de dessiner des types comme l'onciale, la bullatique, la somme,

PAGE DE TITRE D'UN OUVRAGE IMPRIME PAR TORY, EN 1532, POUR LE LIBRAIRE PIERRE ROSSET. IL EST LOIN D'Y APPLIQUER SES RECOMMANDATIONS.

L A D O L E
S C E N C E
C L E M E N
T I N E .

Autrement, Les Oeuures de Clement Marot de Cahors en Quercy, Valet de Chambre du Roy, composees en leage de son Adolefcence.

Auec la Complaincte sur le Trespas de feu Messire Florimond Robertet. Et plusieurs autres Oeuures faictes par ledi& Marot depuis leage de sa dict& Adolefçence. Le tout reueu/corrigé/& mis en bon ordre.

N. Beraldus, in Clementis Adolefcentiam.

Hi sunt Clementis iuueniles, aspice, Lufus, Sed tamen his ipsi est iuuenile nihil.

On les vend à Paris, deuant Lesglise Sainte Geneuefue des Ardens, Rue Neufue nostre Dame. A Lenfigne du Faulcheur.

Auec Priuilege pour Trois Ans.

etc . . . , définitivement abandonnés déjà par certains confrères, José Bade entre autres, et quelques années plus tard par la majorité des imprimeurs. La première édition des « Heures de la Vierge », par exemple, est composée en romain, mais il revient bien vite à la gothique classique dans l'édition suivante. Sur le

plan technique, il tente et réussit parfaitement à incorporer une composition à l'intérieur d'un cadre rigide, malgré tous les problèmes de serrage que pose une telle mise en page (10); les « Heures » qu'il exécute pour S. de Colines, la page de titre de « L'entrée de la Royne » qu'il imprime en 1531, et que nous reproduisons

ici, témoignent d'une expérience consommée; mais, par la suite, Tory adoptera, comme ses prédécesseurs et la plupart de ses contemporains, le cadre fragmenté pour des raisons de facilité bien compréhensibles. Quoi qu'il en soit, les règles préconisées par Tory, même s'il ne les a appliquées qu'épisodiquement, montrent la voie à ses confrères typographes et ceux-ci, bientôt, se conformeront sans retour aux recommandations du maître.

PAGE DE TITRE XYLOGRAPHIE DU RECUEIL DE CALLIGRAPHIE COMPOSE ET GRAVE PAR UGO DA CARPI, D'APRES SIGISMOND FANTI, G. A. TAGLIENTE, L. VICENTINO, ETC. EDITE A ROME EN 1523 PAR A. BLANDO. CET OUVRAGE INSPIRA PROFONDEMENT G. TORY.

TORY, ILLUSTRATEUR,
ET SON « ECOLE »

AERTES, le livre français avait déjà de solides assises en 1520. Il lui restait d'acquérir une suffisante personnalité pour résister aux diverses influences extérieures, dues surtout aux origines étrangères d'une bonne partie de ses meilleurs artisans. Le mérite de Tory sera d'apporter au livre une « architecture » qui caractérisera les aspirations esthétiques nationales: l'ordre, la concision, la mesure; ce qui n'exclut pas une certaine grâce.

Il aborde sa première illustration, nous l'avons dit, après un séjour de trois ans en Italie. Le « choc » a été violent pour un artiste tout imprégné encore d'un art gothique que l'Italie avait à peine connu; et c'est dans l'enthousiasme de la découverte qu'il exécute la commande de Colines. Néanmoins, ce n'est pas le succès de cette oeuvre qui assure à Tory une place d'honneur dans l'Histoire du Livre. Sa renommée, il la doit surtout à une rapide assimilation des éléments fondamentaux du décor antique qu'il adapte au tempérament de ses concitoyens. Cette transposition équivaut à une véritable création. L'imagerie naïve en meurt et ne renaîtra que trois siècles plus tard; les motifs gothiques disparaissent. Des scènes en parfait accord avec le texte remplacent désormais les illustrations fantaisistes qui donnaient lieu parfois à de fâcheuses cohabitations (11). C'est bien la Renaissance qui transforme l'aspect du Livre parisien ou lyonnais, mais une Renaissance française, qui se différencie très vite de la Renaissance italienne. Dès lors, Tory fait figure de chef d'école. Aux éléments architectoniques gréco-romains il associe volontiers, en une savante ordon-

THESAVRO DE SCRIT TORI

Opera artificiosa laquale con grandissima arte si per pratica come per geometria insegna a Scrivere diuerse sorte littere: cioe Cancellarescha: merchantescha: formata: Cursiua: Antiqua: moderna: et bastarda de piu sorte: cum uarij e/ bellissimi exempli. Et altre sorte littere de uarie lingue: cioe Grecha: hebraicha: Caldea & Arabicha: Tutte extratte da diuersi et probatissimi Auctori: & massimamente da lo preclarissimo SIGISMUNDO fanto nobile ferrarese: mathematico: et Architetto reuditissimo: de le mesure e/ ragione de littere primo inuentore: Intagliata per Ugo da Carpi: Cum gratia: et Priuilegio



CON VNA RAGIONE DABBACO

Anchora insegna de atemperare le Penne secundo diuerse sorte littere e/ cognoscere la bontade de quelle, e/ carte. fare inchiostro et Verzino. Senaprio e/ Vernice: cum multi altri secreti pertinenti alo Polito: et Eccellente Scrittore: come per te medesimo legendo impararai. Ne l'anno di nostra salute.

► M ► D ► XXV

nance, des motifs floraux et zoomorphes inspirés des manuscrits flamands du XVe. Si, à proprement parler, il n'invente rien, — bandeaux, culs-de-lampe, bordures, encadrements, grandes figures, lettrines à fond criblé ou champelvé, cela existait avant lui, — oui, s'il n'invente rien, il n'en personnalise pas moins tout ce qu'il traduit jusqu'à faire naître un style national qui ne durera pas moins d'un demi-siècle.

Lorsque Tory meurt en 1533, il a en chantier un « Diodore de Sicile ». Cette oeuvre ne verra le jour que deux ans plus tard, grâce aux soins de son disciple et successeur, Olivier Mallard, qui utilisera toujours dignement la marque de son maître : le fameux « pot cassé ».

Cependant, toute une école de gravure s'était développée autour de Tory et de nombreux ateliers, en province surtout, n'hésitaient pas à utiliser son monogramme, un G, ou une croix de Lorraine que le maître dissimulait parfois dans le corps de ses gravures. Cette supercherie qui, dans l'esprit des artisans, n'était peut-être qu'un signe d'obédience, a souvent prêté à des erreurs d'attribution. Certaines planches, en effet, ont le trait léger, vif, incisif, la grâce aérienne, une sobre utilisation des hachures, qui caractérisent l'oeuvre du maître et il est bien difficile quelquefois de se prononcer s'il s'agit d'ouvrages contemporains. Mais ce même signe se retrouve aussi quelque vingt ans après sa mort sur des frontons surchargés, des amoncellements de guirlandes et de mascarons, des bucranes enfouis sous les cornes d'abondance . . . Ces enchevêtrements honorent davantage la virtuosité des exécutants que leur sens de l'art. Et le manque de mesure des épigones ne tardera pas à conduire le livre illustré au seuil de la pire décadence.

* * *

Il semblait que tout avait été dit sur le type de caractère mis à la mode par Alde Manuce. Après Pacioli, après Dürer, après Tory, les théoriciens n'en continuent pas moins à établir des systèmes de construction, tous plus ou moins inspirés de leurs prédécesseurs.

Le dauphinois Oronce Fine, mathématicien comme Pacioli, bien oublié aujourd'hui, recherche une règle d'or géométrique pour

l'illustration et les lettrines de ses propres ouvrages. Sa « Protomathésis », éditée en 1532 par Simon de Colines, somme de ses aspirations, ne manque pas de qualités. L'éloge de Garamond, élève de Tory, n'est plus à faire ; c'est lui qui exécute pour François Ier, en 1542, le fameux « caractère de l'Université ». Serlio, en Italie en 1549, Juan Yciar, en Espagne, avec l'aide du lyonnais Jean de Vinçle en 1549, dessinent des alphabets d'une très belle venue. Les uns et les autres, naturelle-



MARQUE DE TORY : UN VASE ANTIQUE TRAVERSE D'UN TORET DE GRAVEUR (ALLUSION A SON NOM ET A SON ETAT).

ment, ont de nombreux imitateurs.

Plus tard, Louis XIV ayant souhaité lui aussi un type personnifiant son règne, l'Académie des Sciences commit le brouillon abbé Jeangeon pour en étudier la construction. Celui-ci compliqua à plaisir les données de Dürer et Tory : il divisa le carré en 64 parties, elles-mêmes subdivisées en 36 autres, ce qui donnait pour les capitales 2304 carrés. Pour les italiques, les carrés se transformaient en parallélogrammes plus divisés encore.

Le résultat fut médiocre ; ce qui fit dire à l'époque à Fournier le Jeune, à la grande joie de ses confrères typographes : « Faut-il donc tant de carrés pour former un O qui est rond et tant de ronds pour former d'autres lettres qui sont carrées ? »

NOTES ET BIBLIOGRAPHIE

- 1° Ancienne capitale du Berry, aujourd'hui préfecture du département du Cher. Elle conserve de son glorieux passé une splendide cathédrale gothique, l'Hôtel Jacques-Coeur, etc . . .
- 2° Le collège Coqueret eut d'illustres élèves, tels Pierre de Ronsard, Antoine du Baïf, J. Du Bellay, etc . . . Il en subsiste d'importants vestiges englobés dans l'actuel collège Ste-Barbe.
- 3° Il s'agissait là d'un titre, non d'une fonction.
- 4° Ce bâtiment avait servi plusieurs siècles durant à entreposer le blé nécessaire à la corporation des boulangers. Il y avait sur cette maison une curieuse servitude : elle devait obligatoirement abriter les sceaux de cuir et les échelles utilisées pour combattre l'incendie dans la Cité. L'acte de 1481 qui confirme cette servitude est sans doute le plus ancien monument concernant l'organisation de secours et de lutte en cas de sinistre. On possède encore le renouvellement de bail, pour 9 ans, signé par Perrette Le Hulin, veuve de Tory, moyennant un loyer de 122 livres 10 sols.
- 5° Tross éditeur, Paris 1857.
- 6° In Underweysung der messungs, Nuremberg 1525.
- 7° Certains critiques n'admettent pas cette paternité. Tory se serait-il vanté ?
- 8° La justification est en typographie la longueur donnée des lignes composées.
- 9° Cf. H. Bouchot in Le Livre, A. Picard, Edit., Paris. L'auteur ne nous dit pas sur quoi il fonde cette assertion.
- 10° D'autres avaient déjà pleinement réussi ce petit tour de force, eu égard à la technique de la fonderie du temps.
- 11° Les imprimeurs souvent choisissaient un peu au hasard, dans leur propre stock, des éléments d'illustration sans rapport avec le sujet du livre : c'est ainsi que des « Heures » furent illustrées de bois représentant Eros et Pyrame, Pluton, les Grâces, Bacchus, Proserpine, etc . . . dans des scènes qui n'avaient rien d'édifiant.

Boom

in

Boating

ALMOST everything that floats can be sold these days, if the recent 49th annual U.S. National Boat Show can be considered a good yardstick. Most boat industry executives believe it can.

Attendance at the show, held in the mammoth New York Coliseum, zoomed to an all-time high of more than 400,000 this year. What's more important to the manufacturers, sales hit a new high, too.

— Sustained Boom —

Boating is enjoying probably the greatest boom of any industry in recent years. It weathered the 1958 recession far better than the auto industry. Sales of Fiberglas-reinforced plastic boats, for example, (now the most popular single type of construction), went up 35 per cent last year over 1957. Producers of other types of raw materials for boats reported a good year, too, whereas many other industries suffered anywhere from minor to serious setbacks.

Though television certainly is here to stay, it has not stopped thousands of citizens from changing their leisure-time outlook from passive to active — from spectator to participant. They have discovered that getting out and doing things themselves, rather than sitting back and watching others perform, brings them greater happiness and health. Mastering the art of boating has proved to be an absorbing challenge for them, with lots of fun thrown in.

— Demand For Style and Power —

The boating industry already is taking on many of the characteristics of the auto business, particularly in regard to styling and power. Boat lovers, just as car buyers, seem to want more of both. And they're getting it. The U.S. National Boat Show had this wide selection from which to choose: lengths from 4½ to 47 feet,

styles from tiny prams, small dinghies, sloops and high-speed inboard and outboard power boats to catamarans (double-hulled sailboats), sailfish (sailing surfboards), motorized luxury cruisers sleeping ten, and even houseboats, contemporary style; prices from \$78.50 to \$53,000.

Boat motors as well as boats are constantly being improved, too. Today you'll find most motors have been quieted down, can be started with push buttons (remember the old string-pulling method?), have remote control steering and gear-shifting and other features unheard of just a few years back. And most of them can be left in the water all season long without fear of rusting. Motor styling, too, has advanced sharply, with streamlined hoods and pleasing colors now a common sight on waterways. Horsepower is available all the way from 2 to 70.

Whether you want to match wits and skill on racing weekends, or just float around and relax, there's a boat for you. And it's becoming easier every year to swing one financially. Boat loans, requiring only a small down payment, are becoming as common in some banks as the traditional auto loan.

What does all this cost for an average-income family contemplating boating for its weekend and vacation diversion?

You can start as low as \$500. This will give you a 12-foot boat with a low-horsepower motor. This figure is somewhat below the average boat size (14 feet), average boat price (\$620) and average motor price (\$465) of all the boats on the market now. But it might be a good starter — with the idea of trading your beginner in for a larger boat someday. Boat trailers, incidentally, sell for between

\$200 and \$300, should you want to do a lot of shuttling.

— Improved Construction —

Boating enthusiasts are fortunate to have ingenuity and know-how devoted to this fast-growing industry. Most boats sold today will give fine service for many years.

The most significant development in pleasure boating in recent years, in the opinion of veteran boat people, has been the emergence of the Fiberglas-reinforced plastic boat. This type of hull, molded from glass fibers and resin, now leads wood, plywood and aluminum in use because it offers a number of advantages for both the producer and the consumer.

The reinforced plastic boat, properly constructed, is virtually indestructible. It won't leak, requires no caulking, seldom if ever needs painting (the color is molded into the hull), won't rot, rust or swell.

This type of boat is so durable and easy to maintain that it was recently approved by the U. S. Coast Guard for lifeboats for use on all American passenger and cargo vessels. In addition, the U.S. Navy has announced that henceforth all of its boats up to 50 feet long will be constructed of reinforced plastic.

A 1½-TON FIBERGLAS-REINFORCED PLASTIC LIFEBOAT, LOADED DOWN WITH 4½ TONS OF SAND, HITS THE WATER WITH TREMENDOUS IMPACT DURING U. S. COAST GUARD "DROP TEST". THE COAST GUARD HAS APPROVED THIS TYPE OF BOAT FOR ALL U. S. PASSENGER AND CARGO VESSELS.





LA BANNIÈRE DE CHARLEMAGNE : ELLE PORTE SUR UN FOND BLEU SIX ROSES. ATTACHÉE D'UN SEUL CÔTÉ À LA LANCE, ELLE N'A AUCUNEMENT LA FORME DU LABARUM. C'EST UNE LARGE FLAMME À TROIS POINTES.

LES ORIGINES DU DRAPEAU

par PHILIPPE LA FERRIERE,

Directeur technique de la Bibliothèque Saint-Sulpice,
Secrétaire de la Société Historique de Montréal.

NOUS possédons peu de renseignements précis sur l'origine des drapeaux. Nous savons, cependant, que les peuples les plus anciens ont eu des drapeaux. Tel fut le cas pour le peuple d'Israël ; chacune de ses douze tribus avait une enseigne dont la couleur et le signe symbolique lui étaient propres. Les drapeaux des Egyptiens portaient l'image de leurs dieux ou des symboles de leurs princes. Sur ceux des Grecs s'inscrivaient différentes lettres de l'alphabet ; ceux des Romains étaient décorés de l'aigle impérial, du minotaure, etc.

Dans l'antiquité, les enseignes étaient les signes distinctifs autour desquels se rangeaient les combattants, obéissant aux ordres du même chef.

L'aigle fut, pendant plusieurs siècles, l'enseigne des légions romaines. Puis elle devint l'emblème de l'Empire. A la hampe portant l'enseigne, on fixa une partie flottante (*vexillum* des Romains), de la forme des bannières, ou une flamme aux couleurs distinctives du chef ou de la nation. C'est l'origine du drapeau (1).

Les bannières (pennons ou cornettes) féodales étaient le signe de ralliement des hommes d'armes de chaque seigneur.

Les premiers drapeaux des Francs imitèrent les drapeaux romains. En 498, la chape de saint Martin, faite d'un voile de taffetas bleu, avec l'image du saint, devint l'enseigne de la nation française. Sous le règne de Louis VI, en l'année 1108, paraît l'oriflamme de saint Denis, couleur de feu, dont on fait remonter l'origine à Dagobert (2).

Dans les débuts, les couleurs étaient un signe distinctif de nationalité ; leur emploi remonte à l'époque des croisades. Au camp de Gisors, en 1188, il fut décidé que chaque nation se distinguerait par la couleur de la croix qui serait cousue sur la cote d'armes : les Français eurent une croix rouge ; les Anglais, une croix blanche ; les Flamands, une croix verte ; les Bretons, une croix noire ; les Italiens, une croix jaune.

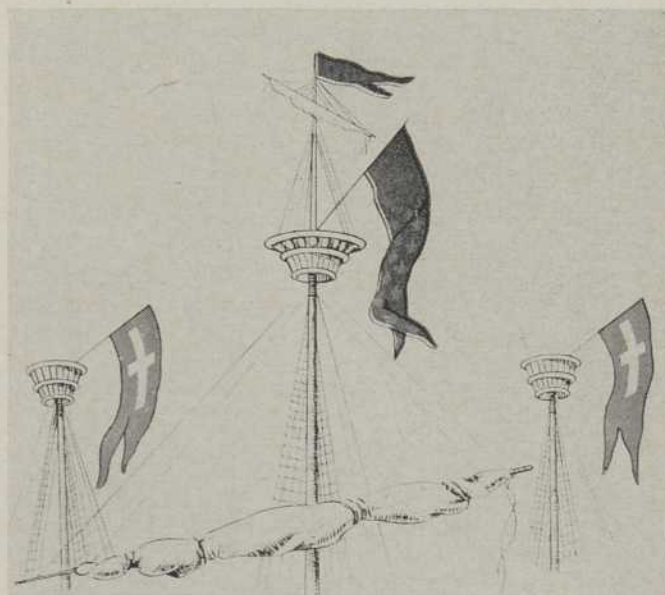
Mais pendant la guerre de Cent Ans, le roi d'Angleterre, revendiquant le trône de France, fit adopter aux Anglais la croix rouge, qui était la couleur des Français. Ceux-ci prirent alors la croix blanche. Les Bourguignons, alliés des Anglais, conservèrent la croix rouge de saint André, tandis que les Armagnacs, représentant le parti national français, arborèrent la croix blanche. Cette dernière fut adoptée par Charles VII, qui traversa d'une croix blanche l'ancienne bannière des ducs de France : d'azur au semis de fleur de lis d'or (3). C'est de cette époque aussi que date l'usage des armoiries par lesquelles chaque chevalier se distinguait.

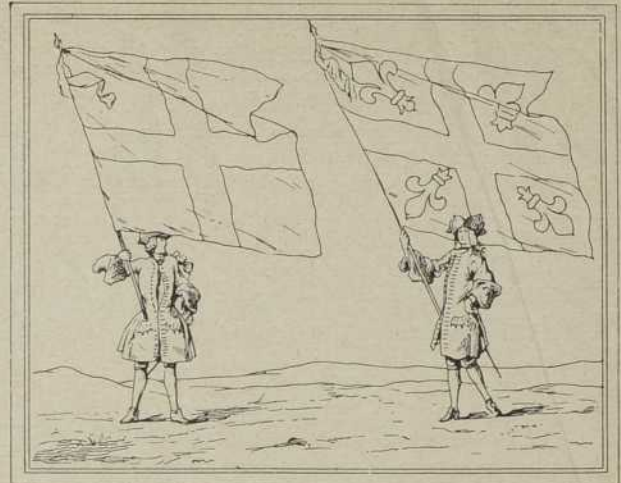
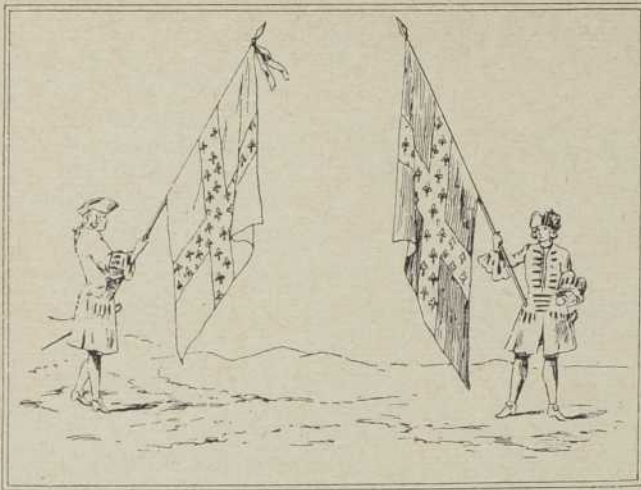
L'ORIFLAMME

L'oriflamme était une bannière ou étendard de l'abbaye Saint-Denis, en France, faite d'un tissu de soie, couleur de feu, à trois fanions, et garnie de houppes de soie. Les rois allaient autrefois prendre l'oriflamme avec beaucoup de solennité, lorsqu'ils partaient à la tête de leur armée, et le rapportaient sur l'autel à la fin de la campagne. Louis-le-Gros fut le premier, en 1124, qui introduisit cet usage, lequel cessa environ deux siècles après, c'est-à-dire après la bataille d'Azincourt, au cours de laquelle l'armée française fut vaincue par les Anglais, en 1415.

De l'étendard de Charlemagne, qui le premier porta le nom d'*oriflamme*, la plus ancienne représentation nous est offerte par les deux mosaïques du Triclinium de Saint-Jean de Latran (IXe siècle). La première nous montre Charlemagne recevant des mains de saint Pierre une bannière verte, dont la hampe se termine en fer de lance. C'est l'étendard de la ville de Rome et des Papes. La deuxième représente le même Charlemagne recevant des mains du Christ une bannière rouge, dont la hampe est surmontée d'une croix. Les deux bannières portent sur l'étoffe des roses brodées en or. L'auteur de la *Chanson de Roland* donne à cet étendard le nom d'*oriflamme*, et le cri de guerre qui l'accompagne est *Montjoye*.

LE DRAPEAU DE CHAMPLAIN. CROIX BLANCHE SUR FOND BLEU ET ENSEIGNE FLEURDELISÉE.





DRAPEAUX DES REGIMENTS EXISTANT SOUS LOUIS XIV, LOUIS XV ET LOUIS XVI.
CROQUIS DE DEUX AQUARELLES FAITES D'APRES LES ORIGINAUX DU MINISTERE DE LA GUERRE, ET QUE L'ON PEUT VOIR AU MUSEE DE L'ARMEE (HOTEL DES INVALIDES DE PARIS).

L'on croit que c'est probablement sur l'une des collines de Rome qu'en présence de l'armée française rangée sur le Champs de Mars, le pape Léon III remit à Charlemagne la célèbre bannière dont la représentation se trouve au Triclinium de Saint-Jean de Latran. A cause de l'emplacement où avait eu lieu la remise de la bannière romaine, celle-ci garda le nom de *Montjoie* et le cri des Français fut *Montjoie*. Quoi qu'il en soit de cette étymologie, ce cri fut associé à celui de St-Denys, et comme la bannière de l'abbaye de St-Denys devenait l'oriflamme, le nouveau cri fut : *Montjoye-St-Denys* (4).

Qu'était l'oriflamme de St-Denys? Guillaume Guiart, dans sa *chronique*, en attribue l'origine à Dagobert et en donne la description suivante :

Oriflamme est une bannière
Aucun poi plus forte que guimple
De cendal roujoyant et simple
Sans pourtraiture d'autre affaire,
Li roy Dagobert la fit faire.

LE DRAPEAU BLANC

Est-ce que le drapeau blanc est bien véritablement l'ancien drapeau de la France? Cette question, qui a déjà occupé l'opinion au Canada français, a-t-elle été examinée à fond? Gustave Desjardins établit, dans son savant ouvrage *Recherches sur les drapeaux français* (5), que le drapeau blanc n'a

jamais été celui de la monarchie française; qu'il ne remonte pas même à Henri IV, ni à Louis XIV, qu'en un mot, c'est Louis XVIII qui, après l'avoir donné pendant son exil, sous la Révolution, aux armées vendéennes (en mémoire sans doute du fameux *panache blanc* du populaire et glorieux fondateur de la branche des Bourbons), l'adopta, en montant sur le trône, comme étendard national. D'aucuns ont prétendu que, tout étrange que cela puisse paraître, le drapeau tricolore était le drapeau de sa famille. Mais il n'en est rien. Un certain colonel de l'infanterie française, précise un correspondant de l'*Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, portait pour marques de sa dignité six drapeaux des couleurs du roi, blanc, incarnat et bleu, passés en sautoir derrière l'écu de ses armes. Cette question historique du drapeau blanc est traitée de main de maître par M. Borel d'Hauterive, aux pages 277-291 de son *Annuaire de la Noblesse* pour 1874.

Au temps de la monarchie française, chaque bataillon avait son propre drapeau. Le drapeau blanc national de la France, sous les derniers rois (avant 1789), comme l'écusson de France, était semé de fleurs de lis d'or. Le blanc était la couleur royale, ou de la Maison du roi. Le drapeau rouge était particulier aux galères de la flotte, comme le drapeau blanc, aux armes de France, était le pavillon de la flotte royale. Le pavillon de la marine marchande était bleu, coupé d'une grande croix blanche. Bref,

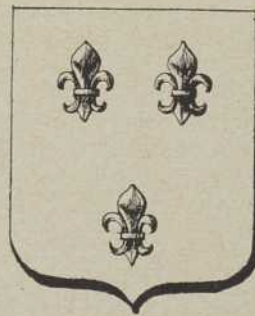
LA BANNIERE ROYALE, SOUS PHILIPPE-AUGUSTE AU XIII^e SIECLE. CETTE BANNIERE ETAIT D'AZUR SEME DE FLEURS DE LIS D'OR.



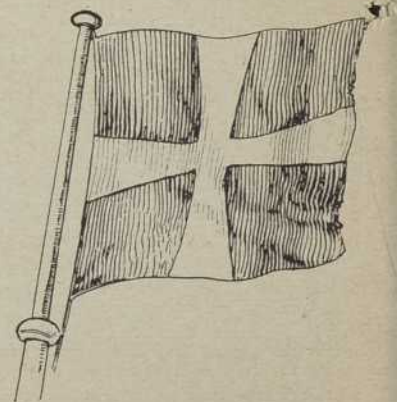
VIEIL ECU D'AZUR FLEURDELISE D'OR ET QUI REMONTE AUX PREMIERS CAPETIENS.



ECU FLEURDELISE ET DONT LES LIS FURENT REDUITS A TROIS DEPUIS CHARLES V.



LE PAVILLON ARBORE PAR UNE CARAVELLE FRANÇAISE DU XVII^e SIECLE.



si chaque régiment avait un drapeau fantaisiste adopté par son colonel, et s'il n'y avait, à cet égard, aucune uniformité, il n'en demeurerait pas moins que les drapeaux d'ordonnance et de bataillon des Gardes Françaises étaient d'azur semé de fleurs de lys d'or à la croix blanche brochante. Laissons donc au blanc d'usage une primauté de commandement dévolue à l'ancien roi, colonel-général de l'Infanterie française.

ORIGINE DES COULEURS DES DRAPEAUX

On connaît les origines du drapeau tricolore français, mais connaît-on les origines des couleurs des autres pavillons ? Il est intéressant de noter tout d'abord que, depuis les temps les plus reculés, les couleurs des rois de France furent presque toujours le bleu, le blanc et le rouge, comme en font foi les armoiries de Louis XIV où les drapeaux encadrant l'écusson sont disposés dans l'ordre suivant : ceux de gauche ; blanc, rouge, bleu ; et ceux de droite, bleu, blanc, rouge. Ajoutons, entre parenthèses, que le drapeau tricolore était déjà celui des protestants révoltés au siège de la Rochelle, en 1628.

Cependant, l'origine de l'adoption du rouge, du blanc et du bleu, comme couleurs de la nation, n'a pu jusqu'ici être établie avec certitude. Mais il est démontré que la cocarde et le drapeau tricolore datent des journées de la Bastille et ont été donnés à la France par la Ville de Paris. Enseignes et cocarde sont à ses livrées qui étaient semblables aux couleurs du roi. Les armoiries de la Ville de Paris sont : *de gueules à la nef d'argent voguant sur les flots de même, au chef de France*. On y retrouverait donc aisément les trois couleurs, mais le chef n'est en réalité qu'une addition.

D'après le *Dictionnaire de Larousse*, le bleu et le rouge auraient été cependant empruntés au blason de Paris et on y aurait ajouté le blanc, couleur des étendards de la garde nationale.

D'autres ont dit que si le bleu est l'azur des armes de France et le blanc, la couleur du drapeau de la monarchie, le rouge est celle de l'oriflamme de Saint-Denis.

Quant au tricolore italien, quoique le vert soit depuis longtemps une couleur savoyarde, on en a fait un emblème de l'Espérance, du blanc celui de la Foi, et du rouge, de la Charité.

On voit, dans des gravures et sur des bibelots anciens, le drapeau tricolore avec des bandes horizontales. En 1790, la Constituante décida que le pavillon français serait désormais composé de trois bandes égales, disposées verticalement, le rouge près de la hampe, le blanc au milieu, le bleu à l'extérieur. Mais, cette décision ne fut pas toujours appliquée d'une manière uniforme. En 1812, Napoléon décida qu'il n'y aurait plus désormais pour tous les corps de l'Armée qu'un drapeau uniforme aux trois couleurs verticalement placées et dans l'ordre suivant : bleu, blanc, rouge (6).

LE DRAPEAU DE LA NOUVELLE-FRANCE

Quel était le drapeau de la France en Canada ? On a souvent discuté cette question à cause des modifications que subit le drapeau français depuis Charles VII jusqu'en 1789. Nous avons démontré, un peu plus haut, qu'il n'y eut pas, avant la Révolution, de drapeau national en France, autrement dit de drapeau qui fût obligatoire et d'usage constant. Nous savons, cependant, que la *Bannière de France*,



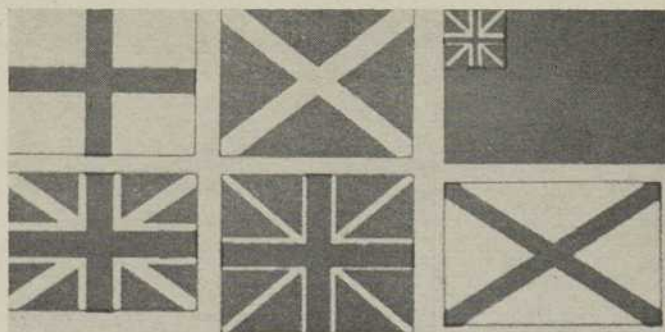
A GAUCHE :
ARMES DE LA
FAMILLE
WASHINGTON.
A DROITE :
EX-LIBRIS DE
GEORGE
WASHINGTON.



dont l'origine remonte au XIIe siècle, fut l'objet d'une consécration solennelle dans la cathédrale de Reims et, qu'en 1666, elle fut placée au centre du drapeau de Louis XIV et sur son écusson. La couleur de ce drapeau était bleue fleurdelisée, et ce bleu était semé tantôt de trois fleurs de lis, tantôt de fleurs sans nombre.

LE DRAPEAU DE CHAMPLAIN

La tradition monarchique, en France, semble avoir été que, sur les navires marchands, le pavillon antérieur au pavillon blanc était bleu, traversé par une croix blanche. Champlain ne fait pas mention de ce drapeau dans ses écrits, mais il le signale à la fin du troisième volume de ses œuvres (7). En effet, deux navires dessinés par lui portent le drapeau marchand de l'époque traversé par la croix blanche (8). Les citoyens de Québec, s'inspirant de cette tradition, arborèrent le drapeau de Champlain aux fêtes du troisième centenaire de la fondation de Québec. Ce drapeau bleu, traversé d'une croix blanche, figurait au mât principal du fac-simile du vaisseau de Champlain, le *Don-de-Dieu*, construit à l'occasion de cette fête du souvenir (9).



DETAILS DE L'UNION JACK ET DES MODIFICATIONS QU'ON LUI FIT SUBIR AVANT D'EN FAIRE LE DRAPEAU DU ROYAUME-UNI.



DRAPEAUX DES REGIMENTS FRANÇAIS EN NOUVELLE-FRANCE

Chaque régiment, à part celui de Carignan, qui ne portait que le drapeau blanc, avait un drapeau de couleur ou d'ordonnance et un drapeau blanc colonel chargé d'une croix blanche, avec ou sans fleur de lis. Ernest Gagnon, dans son ouvrage *Choses d'Autrefois*, a emprunté la description de ces drapeaux à l'abrégé de la carte militaire de France (10). Dans le *Bulletin des Recherches historiques* (vol. 25-26), le lecteur trouvera des illustrations concernant les différents drapeaux arborés dans le Québec, notamment ceux des régiments français que voici : La-Reine, La-Sarre, Berry, Guyenne, Carignan-Sallières, Royal-Roussillon, Languedoc, Béarn, puis la bannière de Carillon.

D'après Arthur-G. Doughty, dont un article sur le drapeau de la Nouvelle-France a été publié dans les *Mémoires de la Société Royale du Canada* (1926), un drapeau blanc figure sur un dessin du XVIII^e siècle, représentant la prise de Québec en 1759 ; d'autres gravures représentent également des forts français surmontés du drapeau blanc fleurdelisé. Et M. Doughty conclut que ce drapeau fut l'emblème de la France au Canada pendant la majeure partie du régime français.

DRAPEAU DE CARILLON

Il s'agirait, ici, d'une simple bannière religieuse, et il n'est pas sûr qu'elle ait vu le feu de Carillon. Quoi qu'il en soit, elle évoque le souvenir du Royaume des lis d'où sont venus les premiers fondateurs du Canada. Aussi cette bannière est-elle pieusement conservée à l'Université Laval de Québec.

LE DRAPEAU TRICOLORE

Selon Benjamin Sulte, ce drapeau a paru pour la première fois sur les bords du Saint-Laurent en 1854, avec les premiers navires de la compagnie Allan. C'était au lendemain de l'alliance franco-anglaise que la guerre de Crimée avait fait naître. L'année suivante, 1855, la *Capricieuse*, venant de France, arrivait à Québec, sa cornue d'artimon arborant le drapeau tricolore. Aussi la frégate française fut-elle saluée avec enthousiasme par les Canadiens français.

L'UNION JACK

La croix ordinaire et la croix de Saint-André symbolisent saint Georges, saint André, saint Patrice, patrons respectifs de l'Angleterre, de l'Ecosse et de l'Irlande. Au XVI^e siècle, un portulan (11) indique pour l'Angleterre un pavillon blanc à croix rouge ; pour l'Ecosse un pavillon à croix de Saint-André, blanche, les deux triangles supérieur et inférieur bleus, les 2 autres rouges. Ce drapeau, créé en 1707 par la reine Anne d'Angleterre, fut celui que les vainqueurs de Montcalm arborèrent sur Québec en 1759.

LE RED ENSIGN

Dans certains milieux, on s'est demandé quelle était l'origine officielle, légale et authentique du *Red Ensign*, et si l'on pouvait produire les décrets tendant à son adoption, donner les motifs qui ont déterminé ce choix.

Par une proclamation de 1801, l'enseigne rouge portant l'*Union Jack* de Georges III, près de la hampe, représentait la marine marchande d'Angleterre, et l'enseigne bleue, portant le même *Union Jack*, était réservée à la marine royale. En 1805, les vaisseaux appartenant au Gouvernement du Canada eurent le privilège d'arborer l'enseigne bleue, mais avec les armes du Dominion. En 1892, pour distinguer la marine d'Angleterre d'avec celle du Canada, l'amirauté anglaise assigna l'enseigne rouge portant les armes du Canada pour la marine canadienne. Ajoutons que, par proclamation royale de 1870, l'enseigne rouge portant les armes du Dominion surmontées d'une couronne fut assignée au gouverneur-général du Canada. Le drapeau d'un lieutenant-gouverneur devait, de même, être l'enseigne rouge, mais il ne comportait que les armes de sa province (12).

LE DRAPEAU AMERICAIN

L'origine du drapeau américain remonte à l'année 1776, quand le peuple des Etats-Unis secoua le joug anglais et devint une nation indépendante. Le premier drapeau arboré par Washington, lit-on dans le *Bulletin des Recherches historiques* (1919), publié par Pierre-Georges Roy, avait un fond à rayures rouges et blanches, représentant les treize Etats primitifs ; près de la hampe se trouvait le *Union Jack* de la reine Anne. L'année suivante, 1777, les couleurs de l'Angleterre furent remplacées par une couronne de treize étoiles représentant les 13 Etats confédérés (13). En 1814, les étoiles, disposées en quadrilatère, furent au nombre de 15. En 1919, le drapeau portait 48 étoiles, représentant l'union des 48 Etats de la République américaine, et 13 rayures blanches et rouges qui rappellent les 13 Etats primitifs.

Peu d'Européens, et nous croyons même peu d'Américains et peu de Canadiens doivent connaître les origines de la *stars sprangled banner*, la vieille bannière semée d'étoiles qui fait tant parler d'elle en ce moment.

On sera peut-être un peu étonné en apprenant que les *stars* et les *stripes*, les étoiles et les bandes du drapeau de la République des Etats-Unis, ont été prises dans les armoiries personnelles de George Washington, telles qu'on peut encore les relever en Angleterre, au cimetière d'Althorpe, près de Bedford, sur les tombes d'Elisabeth et de John Washington, qui moururent au commencement du XVIII^e siècle, et qui étaient les aïeux du libérateur de l'Union. Héraldiquement, ces armoiries s'expriment ainsi : *d'argent, à deux fasces de gueules, accompagnées en chef de trois étoiles rangées du même*. Elles ont comme cimier : *un corbeau tenant dans les pattes un bâton de gueules et d'argent*.

Ce fut, dit un chroniqueur du temps, par un sentiment de reconnaissance que ces armoiries furent choisies, par un des premiers Congrès tenus à Washington, comme motifs du drapeau national des Etats-Unis. Ces étoiles de gueules furent changées en autant d'étoiles d'argent que l'Union comptait d'Etats. Et c'est ainsi que l'écusson d'une humble famille anglaise est devenu le fortuné pavillon des Etats-Unis.

Le drapeau, âme et symbole à la fois, synthétise en ses plis les deuils et les gloires d'une patrie. Il est le passé, le présent et l'avenir d'un peuple. C'est une page d'histoire, un signe de ralliement. Sa splendeur mystique n'est pas un vain mot, le reflet d'un enthousiasme éphémère et superficiel. En lui

se résumant toutes les victoires et les défaites de la race. En lui tout est éternel comme la patrie dont il est le symbole, l'image sainte et indélébile. Et la patrie, n'est-ce pas la terre où l'on est né, la terre où, dans le même clos des ancêtres, on ira dormir à son tour, une fois l'oeuvre humaine accomplie ?

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

1. — *Le mot drapeau, qui par son étymologie signifie une pièce d'étoffe qu'on attachait à une lance pour distinguer par sa couleur les partis, a été employé au XVIIe siècle d'abord dans un sens mal défini, puis pour désigner les enseignes des troupes à pied, tandis qu'on réserva le mot étendard, dont la signification est la même, aux enseignes des troupes à cheval. Dans la marine, on dit pavillon.*
2. — Cf. *Bescherelle, aîné* : Dictionnaire National.
3. — Dictionnaire Larousse illustré, vol. 3.
4. — *L'Int. des Chercheurs et Curieux*, vol. LXXXI, no. 162.
5. — *Desjardins (Gustave)* : Recherches sur les dra-

peaux français : oriflammes, bannières de France, etc., Paris, 1874.

6. — *L'Int. des Chercheurs et Curieux*, vol. LX, no. 127.
7. — *Bulletin des Recherches Historiques*, tome 24-25, p. 131.
8. — *Oeuvres de Champlain, deuxième édition, publiée par l'abbé Laverdière, en 1870.*
9. — *Volume-souvenir des Fêtes du Troisième Centenaire de Québec*, p. 71.
10. — *Choses d'Autrefois, Ernest Gagnon*, 1917, p. 279.
11. — *Portulan (ital. portolano) : livre contenant la description des ports de mer, indiquant les courants et les marées : les portulans sont des documents précieux pour l'histoire de la géographie. (Dict. Larousse XXe siècle).*
12. — *C.-P. Band and E.-L. Stovel* : The Flag, its origin and meaning. — Ed. 1918, Toronto — The Musson Book Co., publishers.
13. — *Les treize colonies en question étaient les suivantes : Virginie, Massachusetts, Maryland, Rhode-Island, New-York, New-Jersey, Connecticut, New-Hampshire, Delaware, Caroline-du-Nord, Caroline-du-Sud, Pennsylvanie, Georgie.*

COSMIC RAYS AND SOLAR PARTICLES CAUSE EARTH'S RADIATION BELTS

SUN particles and cosmic rays are the different causes of the earth's two distinct radiation belts which threaten man's voyages into space, four University of Maryland physicists reported recently to the American Physical Society.

The outer of "soft" radiation belt, centered some 20,000 miles in space above the equator, is caused by particles from the sun. The second one, called the "hard" radiation belt, is centered about 2,000 miles out and results from cosmic rays smashing into the earth's atmosphere.

Dr. Fred Singer and his co-workers at the University of Maryland believe that each belt seems to resemble a giant, invisible "doughnut," deformed to follow the earth's lines of force.

The outer one is considerably more pushed out of shape than the inner belt, but the effect is to give both a set of "horns" turned in toward the earth and centered above the auroral zones in each atmosphere.

Drs. H. Griem and W. M. MacDonald worked with R. C. Wentworth and Dr. Singer in mapping out the shape of the cosmic ray and solar radiation belts.

Dr. Singer suggested that a satellite or rocket with a 500-pound payload could be used to inject artificially accelerated particles into the radiation belt region, thus testing experimentally the theory concerning the origin and distribution in space.

The best place for such an experiment with a small linear accelerator of electrons, Dr. Singer calculated, would be from 600 to 1,000 miles above the equator. Particles injected with energies of 2,000,000 electron volts would rapidly spread out within the radiation belt doughnut.

This diffusion would require only a few seconds since the particles move with nearly the speed of light. The particles would then, however, remain trapped within the doughnut, diffusing out of it very slowly.

By studying the number of remaining electrons from day to day, Dr. Singer suggested, scientists could learn about the density of the atmosphere in a region of space where densities are normally not measured.

First Spaceman to see "Night" Sky at 328,000 feet

IF the first man into space takes off during the day, he will see the "night" sky full of stars and planets when his ship lifts him to 328,000 feet.

This is the calculation made by Dr. M. J. Koomen of the U. S. Naval Laboratory's micron waves branch in Washington.

Two Navy balloonists, twice carried to heights of about 85,000 feet, reported the daytime sky appeared black. But they said the impression of blackness may have been partly subjective owing to the fact that their view of the sky was framed by clouds below and the balloon above, both brightly illuminated. They reported seeing no stars or planets.

Dr. Koomen has calculated, however, that Venus, Jupiter, the star Sirius, and Mars, in its brighter phases, should be visible to the naked eye at 100,000 feet, but only if the observer knows where to look for them. Under "rare and favorable circumstances", Saturn and Canopus may be seen also.

But for a spaceman to see the planets and stars during the day as clearly as at night from the surface of the earth, he must climb to 328,000 feet, or roughly 62 miles, Dr. Koomen calculated. His figures do not take into consideration effects of airglow — light emitted by excited and ionized atmospheric gases.

TEST YOUR SCIENCE KNOWLEDGE

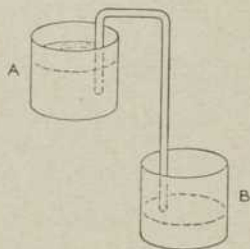
THIS IS PART OF AN EXAMINATION SUSTAINED BY A NUMBER OF HIGH SCHOOL GRADUATES IN THE UNITED STATES. AFTER ANSWERING ALL THE QUESTIONS, ADD UP THE GOOD ONES AND YOU WILL THUS GET A FAIR IDEA OF YOUR SCIENCE KNOWLEDGE.

Part I

DIRECTIONS: Four possible answers are given for each question. Check that answer which is *most nearly correct*.

A.—The diagram represents a working siphon system. Which statement regarding the system is *correct*?

1. The height of the water surface in A cannot be more than 22 feet above that of B.



2. Water will flow from A to B as long as there is any water remaining in A.
3. Water will flow from A to B only as long as the water level in A remains above the opening in the tube.
4. Water will flow from A to B only as long as the water level in B remains below the tube leading into it.

B.—How dense is the atmosphere at the surface of the moon?

1. about the same as that of the earth at 100 kilometers above sea level
2. equal to the gravitational constant of the moon
3. less than a trillionth as dense as that of the earth at sea level
4. zero density

C.—Water is raised in the stem of a plant as a result of

1. all of the other three reasons given here
2. capillary action in the xylem tubes
3. osmotic pressure in the roots
4. the pressure differential between the roots and the leaves because of transpiration

D.—Which of the following is *least* likely to be used in indigo dyeing?

1. indigotine
2. leuco white compound
3. purple scale
4. zinc vat

E.—Missiles the size of golf balls have been fired at speeds over 7,000 miles per hour from a hypervelocity gun (note that 88 feet per second equals 60 m.p.h.). This speed, expressed in feet per second, is

1. $7,000 \times 60 \times 88$
5,280
2. $7,000 \times 88 \times 5,280$
 $60 \times 60 \times 60$
3. $7,000 \times 5,280$
 60×60
4. $7,000 \times 5,280 \times 60$
 $60 \times 60 \times 88$

F.—The *most* important or primary factor in the change of color of leaves in autumn is

1. age of the leaves
2. frost or freezing
3. lowering of temperature
4. shortened length of daylight

Part II

DIRECTIONS: Four possible answers are given for each question. Check that answer which is *most nearly correct*.

SECTION A

The intensity of illumination of a surface may be defined as the amount of light that falls on it per unit area. If a light source of one candle-power is placed one foot from a screen, the intensity of illumination on the screen is one foot-candle. When the screen is one foot from a light of fifty candle-power the intensity of illumination is fifty foot-candles. In the case of a light placed directly in front of a screen and then moved back to twice the original distance from the screen, the intensity of illumination will be only one-quarter of the previous amount.

Let "I" represent the candle-power of a source of light, "d" the distance in feet to the surface illuminated, and "E" the intensity of illumination in foot-candles. Then

$$E = \frac{I}{d^2}$$

QUESTIONS ON SECTION A

G.—If a light source 6 ft. above a table top produces an illumination of 5 foot-candles on the table surface, the candle-power of the light source is

1. 0.14 candle-power
2. 7.2 candle-power
3. 150 candle-power
4. 180 candle-power

H.—Two lamps, 80 candle-power and 180 candle-power respectively, are located 10 ft. apart. At what point on a line passing through both lamps will the illumination produced by each lamp be the same?

1. A point 3 ft. from the 80 c.p. source and 7 ft. from the 180 c.p. source.
2. A point $4\frac{1}{2}$ ft. from the 80 c.p. source and $5\frac{1}{2}$ ft. from the 180 c.p. source.
3. A point 15 ft. from the 80 c.p. source and 25 ft. from the 180 c.p. source.
4. A point 20 ft. from the 80 c.p. source and 30 ft. from the 180 c.p. source.

SECTION B

Whisker-eating mice, whose performance followed a precise working pattern, occurred in several heterozygous

genotypes and in two inbred strains, but not in five other pure lines — all on the same diet. Inheritance of the character is not monofactorial, as claimed in the literature. Multiple factors may be involved. Dependence of manifestation on age was established. Exploratory experiments were directed at an interpretation of the trait in terms of the grooming drive, competitive adjustments, and social hierarchy.

QUESTION ON SECTION B

I.—"Heterozygous genotypes" probably refers to

1. field mice
2. inbred strains of mice
3. mice having genetic constitutions
4. pure-bred mouse strains

J.—The paragraph indicates that

1. the appearance of the whisker-eating trait in mice depends on age
2. whisker-eating is a monofactorial inherited trait
3. whisker-eating is due to a dietary deficiency
4. whisker-eating is due to competitive and social adjustments.

K.—As an experimental tool, whisker-eating in mice would probably be *most* useful in

1. investigating relative social dominance in mouse colonies
2. ascertaining the dietary requirements of mice
3. identifying inbred mice
4. studying multiple inheritance

Part III

L.—Match the specific names from Column II with the corresponding terms in Column I by placing the number of the item from Column II in the appropriate parentheses in Column I.

COLUMN II Column I

- | | |
|------------------|------------------|
| 1. Aldebaran () | 1. cluster |
| 2. Mars () | 2. constellation |
| 3. Phobos () | 3. satellite |
| 4. Pleiades () | 4. star |
| 5. Taurus | |

M.—Match the names of the animals in Column I with the order to which they belong listed in Column II.

COLUMN II Column I

- | | |
|--------------------|------------|
| 1. Carnivora () | 1. man |
| 2. Edentata () | 2. opossum |
| 3. Insectivora () | 3. pig |
| 4. Marsupiala () | 4. sloth |
| 5. Primates () | 5. weasel |
| 6. Rodentia | |
| 7. Ungulata | |

For correct answers to science quiz, please turn to page 22.

La Centrale atomique Shippingport

III — LE SYSTEME PRIMAIRE DU REACTEUR A EAU PRESSURISEE — LE CIRCUIT REFROIDISSEUR

Traduction de Jacques DAIGNEAULT,
surintendant des ateliers, Administration des Ecoles
de Métiers.

VOICI LA TROISIEME TRANCHE DE LA VERSION FRANÇAISE D'UNE ETUDE PARUE DANS LA REVUE WESTINGHOUSE ENGINEER, ET QUE NOUS REPRODUISONS AVEC LA PERMISSION DES EDITEURS DE CETTE PUBLICATION.

QUOIQUE le réacteur soit l'organe-clé d'une centrale de pouvoir nucléaire, il n'est en vérité que la première étape d'une succession d'opérations pour obtenir de la puissance électrique depuis la fission atomique. Les appareils auxiliaires dans le système primaire doivent pomper et purifier l'eau, la main-

tenir à la pression constante et la faire circuler dans le générateur de vapeur, d'où sa chaleur sera transmise au système secondaire.

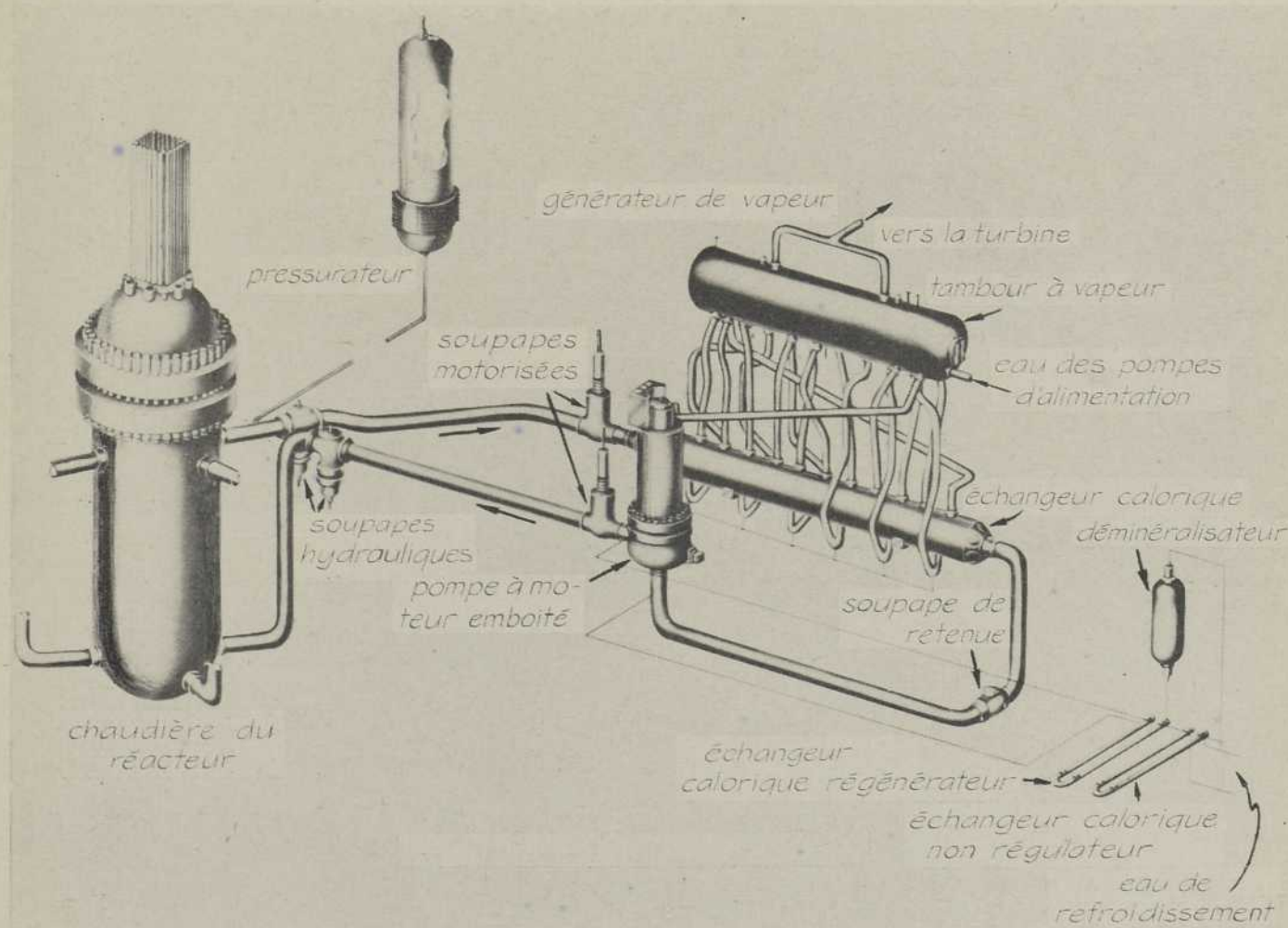
Les organes principaux du système primaire, outre le réacteur même, sont les générateurs de vapeur, la pompe à moteur emboîté et les valves.

De plus, le primaire comprend une quantité de systèmes auxiliaires tels que : système d'entretien de la pression, système opérateur de valves et système de purification du liquide.

GENERATEURS DE VAPEUR

Chacun des quatre circuits du système primaire possède son propre générateur de vapeur ; deux d'entre-

FIG. 1 — CIRCUIT DU LIQUIDE D'UN REACTEUR A EAU PRESSURISEE.



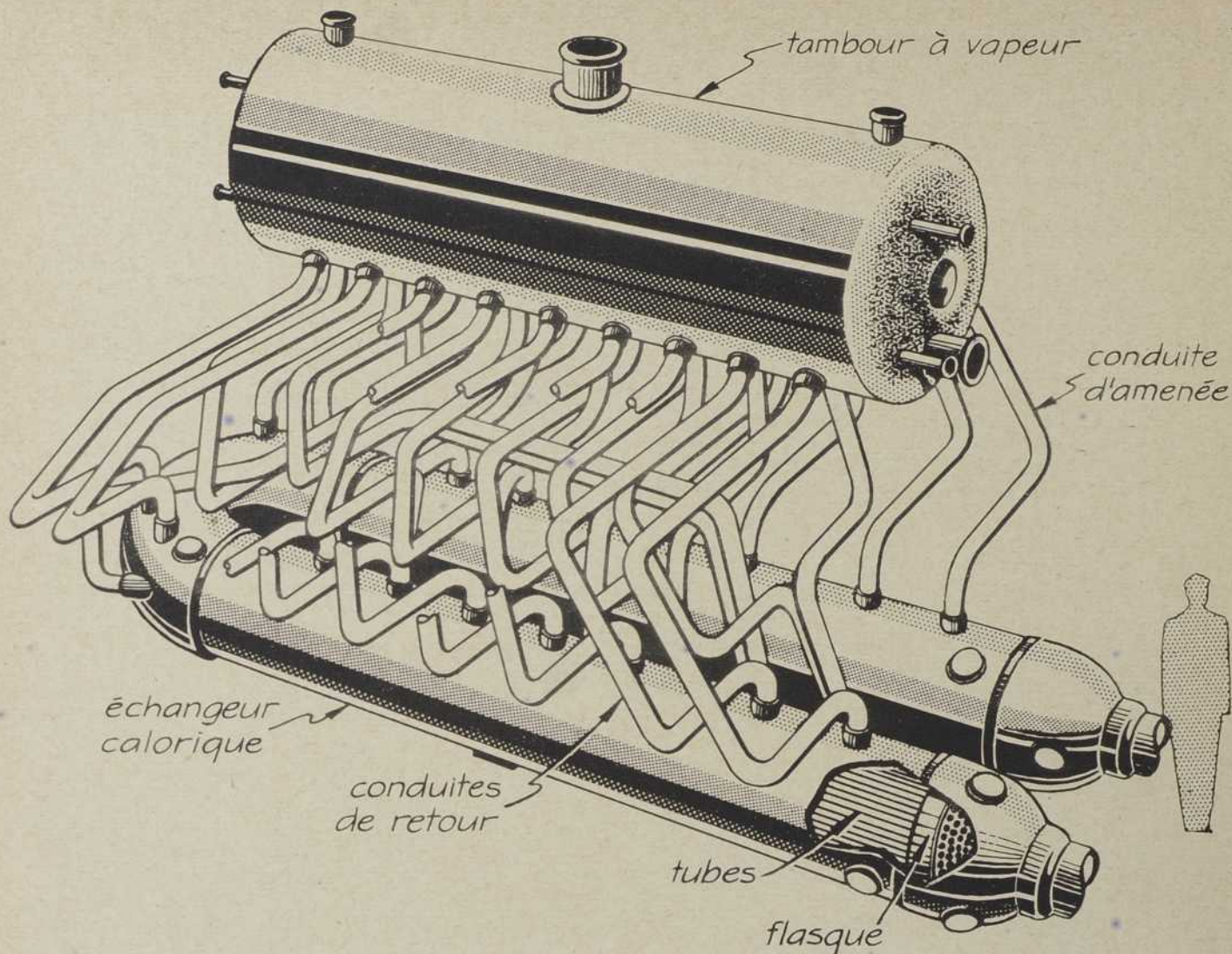


FIG. 2 — SCHEMA D'UN GENERATEUR A VAPEUR DU TYPE EN «U».

eux ont un échangeur calorifique et les deux autres sont du type en « U » (Fig. 2).

Ces deux sortes de générateurs ont les mêmes éléments de base : un échangeur calorifique dans lequel le liquide du système primaire se départit de sa chaleur dans l'eau du système secondaire, laquelle circule autour des tubes ; le tambour à vapeur dans lequel la vapeur est asséchée pour la rendre propre à l'usage des turbines ; et les conduites servant à acheminer la vapeur dans le tambour et à retourner l'eau. Chaque générateur est conçu pour un débit de 263×10^6 B.T.U. par heure à 600 lbs/po^2 de pression de vapeur.

TYPE A TUBES DROITS. L'échangeur calorifique à tubes droits est entièrement en acier inoxydable. Le liquide s'écoule dans 2,096 tuyaux ; ces conduites ont $\frac{1}{2}$ " de diamètre et 36 pieds de longueur ; elles sont roulées et ensuite soudées à des flasques, et le tout est placé à l'intérieur de l'échangeur calorifique, lequel mesure 43 pouces de diamètre. Le tambour à vapeur, ne recevant que l'eau et la vapeur du système secondaire, est en acier au carbone. Douze conduites d'alimentation de 8" et six conduites de retour de 8" relient l'échangeur calorifique au tambour à vapeur.

TYPE EN «U». L'eau circule dans l'échangeur calorifique du type en « U » dans 921 tuyaux de $\frac{3}{4}$ " de diamètre, en acier inoxydable. Ces tubes ont une longueur moyenne de 50' et sont formés en « U ». Ils sont contenus dans une enveloppe de même forme ayant 38" de diamètre. Cet échangeur calorifique diffère du précédent en ce que ses extrémités sont hémisphériques. Le tambour à vapeur est conventionnel et quatorze conduites de retour de 4" de diamètre et dix-huit conduites d'alimentation de 5" le relient à l'échangeur.

POMPES A MOTEUR EMBOITE

Dans le système primaire, l'eau circule sous l'action de pompes à moteur emboîté, une pour chaque circuit. Telles que déjà décrites, ces pompes sont construites pour réduire positivement les fuites à zéro. Un moteur de 1,400 KW, à bobinage simple, deux vitesses, 2,300 volts, 60 cycles, actionne chaque pompe centrifuge de 18,300 g.p.m.

Le stator et le rotor de chaque pompe sont dans des contenants d'acier inoxydable, pouvant résister à la pression maximum du système.

L'eau du système primaire circule autour du rotor, entre le rotor et le stator.

Le moteur faisant partie intégrale de la pompe, aucun joint n'est requis entre le moteur et les pales, comme dans les pompes ordinaires, ce qui élimine la cause principale des fuites.

Comme pour les autres accessoires du circuit primaire, l'eau chaude doit servir de lubrifiant pour le rotor de la pompe. Des tubes refroidisseurs sont enroulés autour du stator pour prévenir le surchauffage (Fig. 3).

SOUPAPES DU SYSTEME PRIMAIRE

Chacun des 4 circuits primaires possède 3 types différents de soupapes (Fig. 1). Les soupapes-maîtresses d'arrêt sont situées dans l'enceinte du réacteur, une à l'admission, l'autre à la sortie. Vu que l'accès à ces soupapes est impossible pendant le fonctionnement du réacteur, elles doivent être télécommandées et d'opération sûre.

Les soupapes dont les tiges de contrôle sont munies de presse-étoupe ou de soufflet ne sont pas employées, à cause de la haute pression, dans le but de réduire toute possibilité de fuite. De plus, leur entretien serait impossible. Des soupapes à cylindre hydraulique sont utilisées dans le système du R.E.P.

Par un système de télécommande, actionné de la console du panneau de contrôle, ces soupapes hydrauliques peuvent isoler rapidement chaque système ou circuit.

Pour des raisons sécuritaires, chaque soupape principale est doublée d'une soupape-vanne motorisée, située dans la salle des bouilloires.

Normalement, ces soupapes servent à isoler une partie du système pour fin de réparations. Avant de procéder à ces réparations, les soupapes sont closes par un moteur-opérateur installé sur place pour permettre un contrôle local; les hommes de service sont alors protégés contre la possibilité de l'ouverture par télécommande des soupapes-maîtresses.

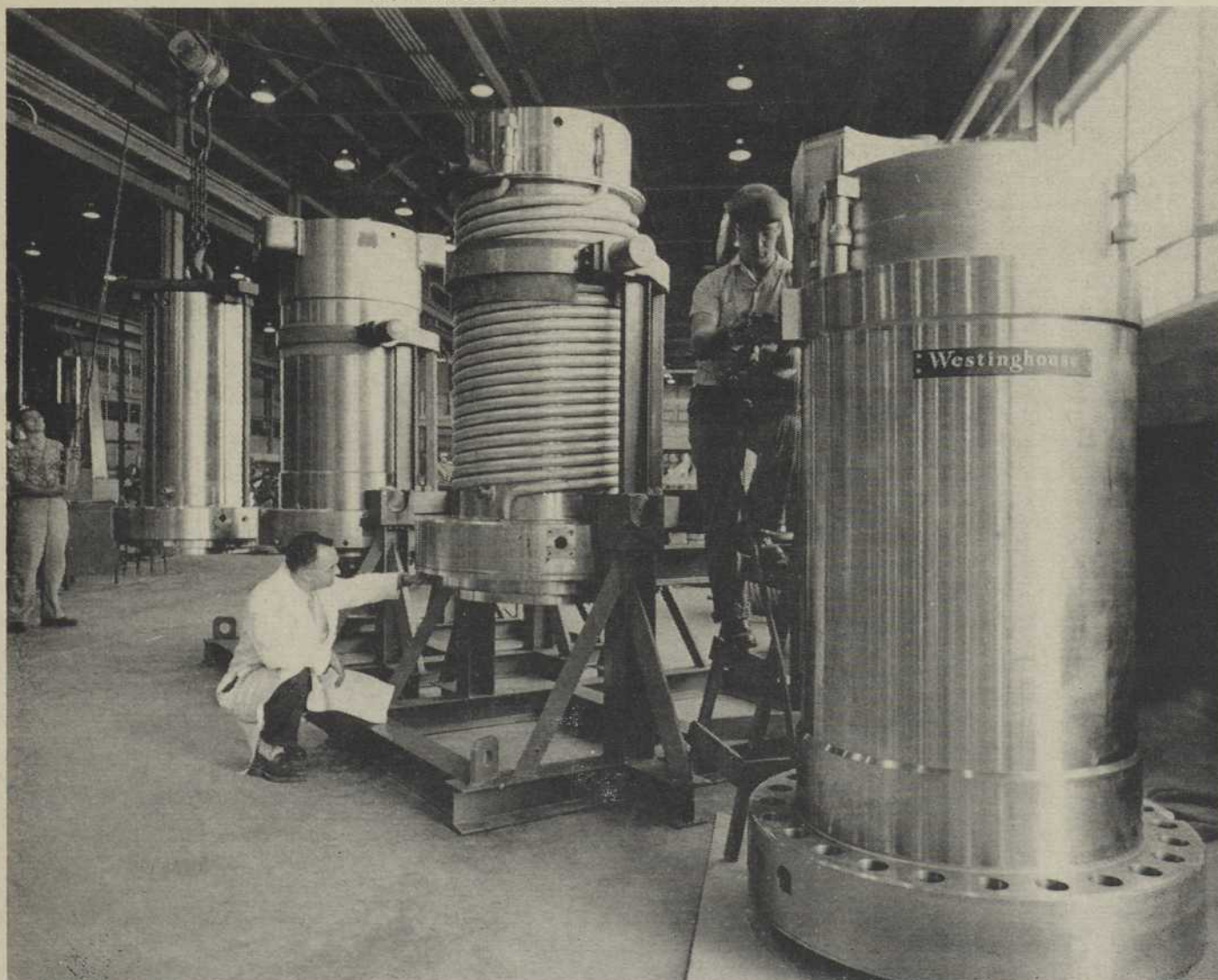
En plus de soupapes d'arrêt, chaque circuit a une soupape de retenue. Sa fonction est de prévenir un refoulement advenant l'arrêt d'une pompe.

SYSTEMES AUXILIAIRES

Le concept simple d'un circuit primaire avec quelques éléments-clés place dans l'ombre des opérations multiples et nécessaires au fonctionnement de l'usine.

Ces opérations qui, d'abord, semblent assez simples, se compliquent du fait qu'on transige avec un appareil nucléaire.

FIG. 3 — POMPE A MOTEUR EMBOITE : ON REMARQUE, AU CENTRE L'ENROULEMENT DES TUBES REFROIDISSEURS ET, A DROITE, LE CONTENANT EN ACIER INOXYDABLE.



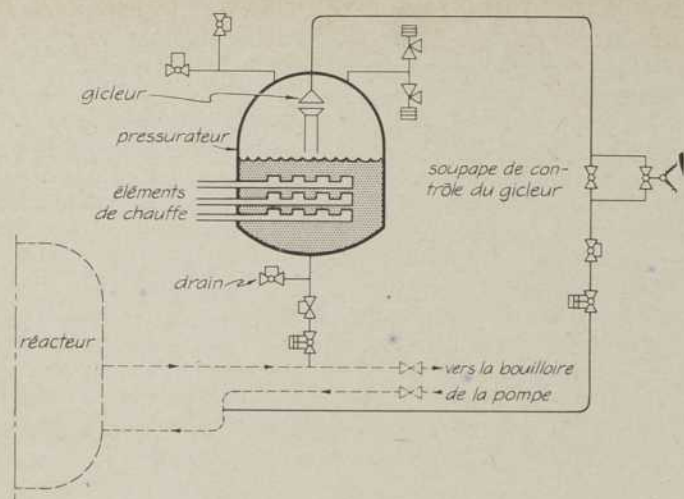


FIG. 4 — DIAGRAMME DU SYSTEME DE CONTROLE ET DE MAINTIEN DE LA PRESSION.

CONTROLE ET MAINTIEN DE LA PRESSION

Vu l'importance de prévenir l'ébullition dans le système primaire, la pression, dans des conditions normales d'opération, doit être maintenue en dedans de certaines limites, en dépit des variations subites de demandes de pouvoir. Ce système de maintien de la pression (Fig. 4) comporte un réservoir relié au système primaire. En opération normale, un peu plus qu'un tiers (100 pieds cube) du volume total du réservoir est plein d'eau. Des éléments électriques de chauffe par immersion, installés dans l'admission, maintiennent une pression de vapeur de 2,000 lbs/po² dans le réservoir.

Malgré les demandes variantes de pouvoir, une pression assez constante peut être conservée, soit entre 1,850 et 2,180 lbs/po².

Si la pression augmente, un gicleur refroidit la vapeur et réduit la pression.

Si la pression diminue, la quantité d'eau du réservoir diminue, mais la pression de vapeur augmente.

Advenant un arrêt de pompage ou un arrêt de demande de puissance électrique, un excès de chaleur se produirait dans le primaire. Pour parer à cette éventualité, un système de détente de pression est prévu pour chaque section du circuit primaire qui peut être isolée par des soupapes d'arrêt, à savoir: la chaudière, le pressurateur et les 4 circuits du liquide. L'eau libérée par ces soupapes s'écoule dans un réservoir spécial, afin de ne pas contaminer l'eau des autres circuits par des particules radioactives.

SYSTEME DE PURIFICATION

Malgré les soins apportés pour prévenir les produits de la fission de contaminer le liquide, la perfection est impossible.

La quantité d'impuretés doit être réduite au minimum pour les raisons suivantes :

- 1o — maintenir la radiation dans des limites sûres ;
- 2o — empêcher que les dépôts d'impuretés ne changent le rythme de l'écoulement ;
- 3o — prévenir l'obstruction des petits canaux dans le noyau et les systèmes auxiliaires.

Le système de purification se compose d'un appareil destiné à absorber les minéraux, d'un échangeur calorifique régénérateur et d'un échangeur calorifique non régénérateur.

La fonction de ces échangeurs calorifiques est

d'abaisser la température de l'eau de 580° à environ 120° F., afin de prévenir l'endommagement des résines du déminéralisateur et de réchauffer ensuite le liquide à environ 435°, pour sa réadmission dans le circuit du réacteur.

Ce réchauffage réduit les pertes du système primaire.

Une partie de l'eau du réacteur est continuellement dirigée dans le système de purification.

SYSTEME DE RECUPERATION DES VIDANGES

Toutes les émanations de gaz ou de liquide radioactifs, dans le circuit primaire, doivent être récupérées et acheminées vers un système de séparation des vidanges (selon leur degré de radioactivité). Cette récupération doit être en relation directe avec toutes les parties du circuit primaire susceptibles de produire des gaz ou du liquide radioactifs. De plus, ce système de récupération doit refroidir et réduire la pression des produits avant l'acheminement de ceux-ci vers le système de séparation. Ce système sert également à saigner le circuit primaire de l'excès de liquide résultant des opérations d'amorçage.

SYSTEME DE REDUCTION DE CHALEUR

Certains systèmes auxiliaires sont conçus pour contrôler des situations anormales. Supposons, par exemple, qu'une panne d'électricité prive les pompes de pouvoir. Le réacteur s'arrête immédiatement ; cependant, une quantité suffisante de chaleur résiduelle peut endommager le noyau. Pour réduire cette température, une soupape de sûreté, opérant à 707 lbs/po², dans le système secondaire, dissipe 7,000 KW de vapeur. Cette perte de chaleur du système secondaire se transmet par le générateur de vapeur au système primaire.

DETECTION D'UN ELEMENT FAUTIF

Ce système consiste à détecter un élément *couche* fautif, en évaluant la présence des neutrons dans le liquide.

Des tubes d'essai retirent du liquide de chacune des 113 régions avoisinant les éléments. Ces tubes entrent dans le réacteur par la tête de fermeture. Deux par deux, ils sont analysés jusqu'à ce que tout le système y soit passé, et le cycle recommence. Lorsqu'un test indique un élément fautif, un signal indique, dans la chambre de contrôle, son emplacement exact.

AUTRES SYSTEMES AUXILIAIRES

Plusieurs autres systèmes auxiliaires permettent de compléter le processus de surveillance et de fonctionnement du réacteur. De plus, ces systèmes livrent des informations importantes pour la technologie des réacteurs futurs. Plusieurs d'entre eux pourront être omis dans la construction de futures centrales, mais, à Shippingport, on en tire des conclusions définitives quant aux changements qui pourront s'effectuer, tout en respectant les limites sécuritaires.

SCIENCE QUIZ ANSWERS

Now that you have done your best to answer our science quiz appearing on page 18, you can check yourself. Score two points for each correct answer in parts I and II, and one point for each in part III.

Answers to part I — A-3; B-3; C-1; D-3; E-3; F-4.

Answers to part II — Section A: G-4 and H-4; Section B: I-3, J-1 and K-1.

Answers to part III — L 1-4; L 2-5; L 3-3; L 4-1; M 1-5; M 2-4; M 3-7; M 4-2 and M 5-1.



THE ROMAN BATH, AT BATH, ENGLAND.

A NOTABLE ROMAN VILLA IN ENGLAND

by Leo WALTER

Consulting Engineer and Technical Author

WHEN a visitor comes to England and expresses interest in ancient history of this country he will invariably be told that (apart from the old Hadrian Wall) the Roman Baths at the City of Bath, in Somerset, are well worth while to be seen.

Supplied by a hot spring at about 120° F. temperature in summer or winter, the baths are famous due to the radio-activity. Since about 54 A.D. when the Romans built the famous baths, the waters have been used, with interruptions such as when the Saxons destroyed them in 597 A.D.

For hundreds of years the baths were forgotten, but re-discovered in 1879, excavated in the 1880's, with further excavations in 1923, and they have been rebuilt. The great Roman Bath basin is today 80 ft. long, 40 ft. wide and 6 ft. deep.

The Romans built many housing estates and farms, and also industrial places. Most of them became known as *Roman Villas* and in the following, one of these ancient monuments will be described in some detail as the result of a visit by the writer.

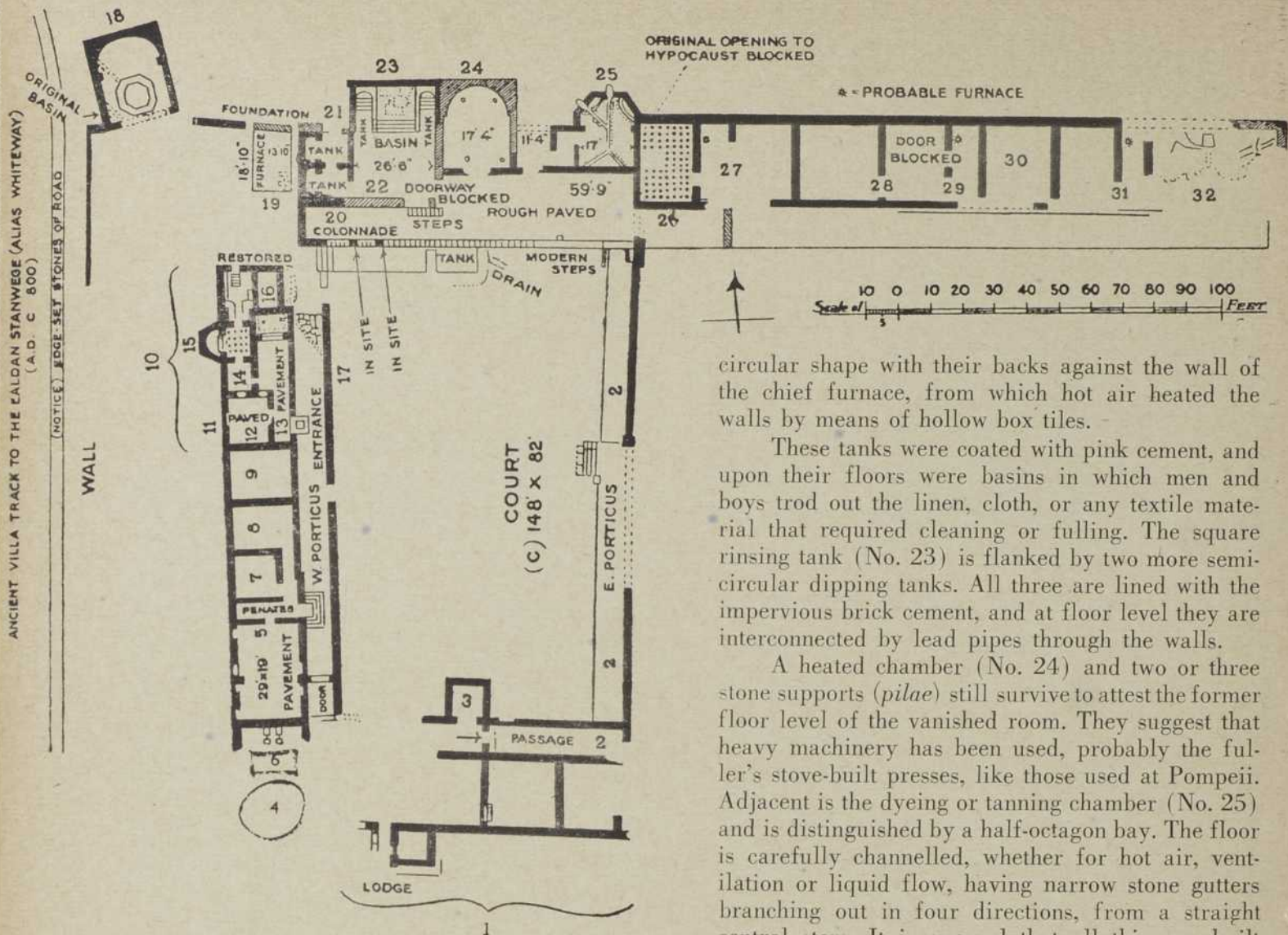
The term *Villa* originally denoted a Roman country house with a farm and its outbuildings, but the size can in some places extend to very large country mansions with auxiliary semi-industrial workshops. The houses themselves were well built and decorated, and almost always provided with a set of bath rooms in which a pleasant afternoon could be spent by the occupants and their friends irrespective of the weather, because a hypocaust heating system kept the interior warm and comfortable. Chedworth Villa, near Cheltenham, England, was discovered in 1864 and bought for the British National Trust in 1924. One of the most completely excavated Roman houses in the west of England, it was occupied from about 180 to 350 A.D. by the Romans. The buildings occupy three sides of a

square courtyard and the entire North Wing with its furnaces must have remained working almost to the end of the villa's habitation. What is of special interest to engineers is that the North Wing probably fulfilled several different functions at various times. Its isolation from the other two wings confirms the suggestion that part of it was used for fulling and dyeing of textiles, i.e. for industrial purposes.

Looking at the drawing illustrating this article one can view the South Wing, which probably had two floors, an alley or cloister walk (No. 2) leading to offices (No. 3). The kitchen (No. 4) had a furnace which helped to warm the dining and living room (No. 5), next to it, a necessity in the winter of the English climate, so different from the South of Europe.

In the walls of the dining and living room (or *Triclinium*) are hollow flue tiles inset at intervals for conveying the warm air, from the heated area below the floor, which has a beautiful mosaic covering. The furnace (No. 6) also warmed private rooms (Nos. 7, 8 and 9).

The baths (No. 10) occupy the remainder of the West Wing, and the first furnace (No. 11) lies outside the rear wall of the first room. The heated chambers (No. 14) had high temperatures. The heating flues below floor level embraced the area so as to increase and sustain the space temperature, and they run up the walls in form of channels formed by hollow tiles, thus acting as radiant heating panels. The floor of the second, and still hotter room, has totally vanished, revealing the opening to a furnace beneath a kind of crescent-shaped projection. In one room (No. 15) was a hot water basin, and the restored arched doorway, below floor level in the north-wall, marks another furnace and/or the entrance from the outside for the stoker. The



charcoal bundles, used for fuel, were kept in a covered outhouse. A cold bath (No. 16) was lined with brick cement set with a simple molding running up the angles and around the bottom. The waste waters of the cold bath passed through a stone gutter (No. 17) across the cloister walk into a tank still preserved in the courtyard. The Water-shrine or *Numpleum* (No. 18) supplied the place with water, aided by other water supplies.

This is probably the most interesting section for the technically minded visitor, because here is hot water generated and used. The hot water generator could be classified as an ancestor to our boiler-house as we know it now, and although very primitive it provided a very ingenious hot water generation and storage, fulfilling all the requirements of the textile works centered around it.

The chief furnace (No. 19) lies adjacent at the northwest end of the North Wing and is a deep square chamber, where the former draught-channel (flue) is still recognizable between large blackened square stones. The colonnade (or *Porticus*) is nine ft. wide, flanks the court and leads to a room (No. 21) containing two dipping tanks of semi-

circular shape with their backs against the wall of the chief furnace, from which hot air heated the walls by means of hollow box tiles.

These tanks were coated with pink cement, and upon their floors were basins in which men and boys trod out the linen, cloth, or any textile material that required cleaning or fulling. The square rinsing tank (No. 23) is flanked by two more semi-circular dipping tanks. All three are lined with the impervious brick cement, and at floor level they are interconnected by lead pipes through the walls.

A heated chamber (No. 24) and two or three stone supports (*pilae*) still survive to attest the former floor level of the vanished room. They suggest that heavy machinery has been used, probably the fuller's stove-built presses, like those used at Pompeii. Adjacent is the dyeing or tanning chamber (No. 25) and is distinguished by a half-octagon bay. The floor is carefully channelled, whether for hot air, ventilation or liquid flow, having narrow stone gutters branching out in four directions, from a straight central stem. It is guessed that all this was built for some dyeing or tanning process, probably aided by a hypocaust furnace for producing hot air for a drying room.

It is lamentable that not a single piece of the *plant* equipment used in this industrial wing has survived the destructive power of time except those basins and tank made from stone, but there is no doubt that Roman engineers were just as ingenious in their machines as our colleagues of today. They seem to have had a good knowledge of heat generation, of heat distribution, and of air flow rules. Their old hypocaust systems have been revived in recent years by the wider use of radiant space heating systems for dwelling houses in America and especially in Canada, whereby heating coils are buried in the floor, or in side walls, or in the ceiling.

The above described two remnants of many other Roman works, such as roads, bridges, aqueducts, etc., should give thought to the modern engineer not to overestimate today's technical achievements, and to use them for peaceful purposes, not for destruction.

Some material used for description of Chedworth has been excerpted from the Guide Book issued by the *National Trust*, London.

EST-ON
SUR



JAMAIS
DE SA

"DERNIERE" DEMEURE

par

Robert PREVOST

de la Société Historique de Montréal.

COMME nous terminions notre précédent article, nous assistions, rue Saint-Jacques, à l'exhumation d'une grande quantité d'ossements humains dans ce qui avait été jadis la plus importante nécropole de Montréal, et nous nous étonnions qu'il eut existé concurremment plusieurs petits cimetières, au 18^e siècle, dans le secteur qui correspond aujourd'hui au quartier des affaires. Il est vrai que la ville se trouvait enserrée, jusque vers 1820, par des fortifications qui lui constituaient une sorte de camisole de force, mais l'on pouvait s'aventurer depuis fort longtemps au-delà de ces murs sans risquer de rencontrer des Iroquois sur le sentier de la guerre ! C'est pourquoi nous nous demandions comment l'on pouvait expliquer que l'on n'eût pas songé plus tôt à l'ouverture d'un vaste cimetière en dehors de l'enceinte fortifiée, afin de ne pas obliger en quelque sorte les vivants à chasser éventuellement les morts de leur dernière demeure.

LE CIMETIERE SAINT-ANTOINE

Il semble que c'est seulement peu avant la fin du 18^e siècle que fut établi le premier cimetière hors les murs. Nos lecteurs s'étonneront probablement d'apprendre que son emplacement coïncide maintenant avec une partie du carré Dominion. On s'était rendu à l'évidence que la présence de cimetières en des quartiers densément peuplés constituait une source d'insalubrité et les autorités civiles approuvèrent avec empressement l'initiative qu'avait prise la Fabrique de Notre-Dame de procéder à l'achat d'un grand terrain, loin de la ville. Mgr Olivier Maurault, p.s.s., l'historien des Sulpiciens, a publié d'intéressants renseignements sur ce champ des morts. *Un peu au nord de la rue St-Antoine, entre la rue St-François-de-Sales, — plus tard Windsor, — et la rue du Cimetière, — plus tard Cathédrale, — courait la petite rue St-Janvier, écrit-il. Au-dessus de cette rue, Etienne Guy possédait 4 arpents de terre qu'il vendit à la Fabrique... En 1800, on avait clôturé le nouveau cimetière et l'on avait commencé le chemin y accédant, qui fut terminé en 1802* ⁽¹⁾.

Le même auteur ajoute qu'en 1821, on enterra dans ce nouveau cimetière désigné sous le nom de Saint-Antoine 54 voyages d'ossements provenant des cimetières de la rue Saint-Jacques. Mais la population de Montréal continuait de croître, si bien que malgré trois agrandissements successifs, et bien que le cimetière enjambât déjà l'actuel tracé de la rue Dorchester, il était devenu trop restreint, peu avant le milieu du siècle dernier.

Ce problème fit l'objet de suggestions diverses ; ce fut une conflagration qui en amena la solution. Le 8 juillet 1852, un incendie éclata, rue Sainte-Catherine, près de la rue Saint-Dominique. Les flammes se propagèrent avec une telle célérité que le soir de ce jour néfaste, quelque 1.200 maisons avaient été réduites en cendres et que 15.000 citoyens se trouvaient sans foyer. Au nombre des édifices rasés figuraient l'Evêché et la Cathédrale, alors situés à l'angle des rues Sainte-Catherine et Saint-Denis.

Il fallut évidemment songer à reconstruire le temple et à loger convenablement l'évêque. C'est ainsi que l'on suggéra d'ériger les nouveaux édifices sur les terrains du cimetière Saint-Antoine. En 1854, la Fabrique faisait l'acquisition de la terre Beaubien, à la Côte-des-Neiges, pour y établir une nouvelle nécropole. *Tout de suite, écrit Mgr Maurault, on songea à désaffecter l'ancien cimetière St-Antoine, sans doute parce qu'il fallait payer le nouveau. On accepta en principe le prolongement des rues à travers le territoire ; on songea à le convertir en lots et même à le vendre à la ville pour en faire un parc, ce qui advint, en effet, beaucoup plus tard* ⁽²⁾.

La caricature ci-dessus publiée en 1871 illustre l'un des commentaires que suscita chez un journaliste l'exhumation d'une grande quantité d'ossements dans l'ancien cimetière Saint-Antoine : « Les docteurs ont flairé le sol et ils n'ont pu établir de distinction entre les tranchées réservées aux victimes du choléra ou du typhus ! »

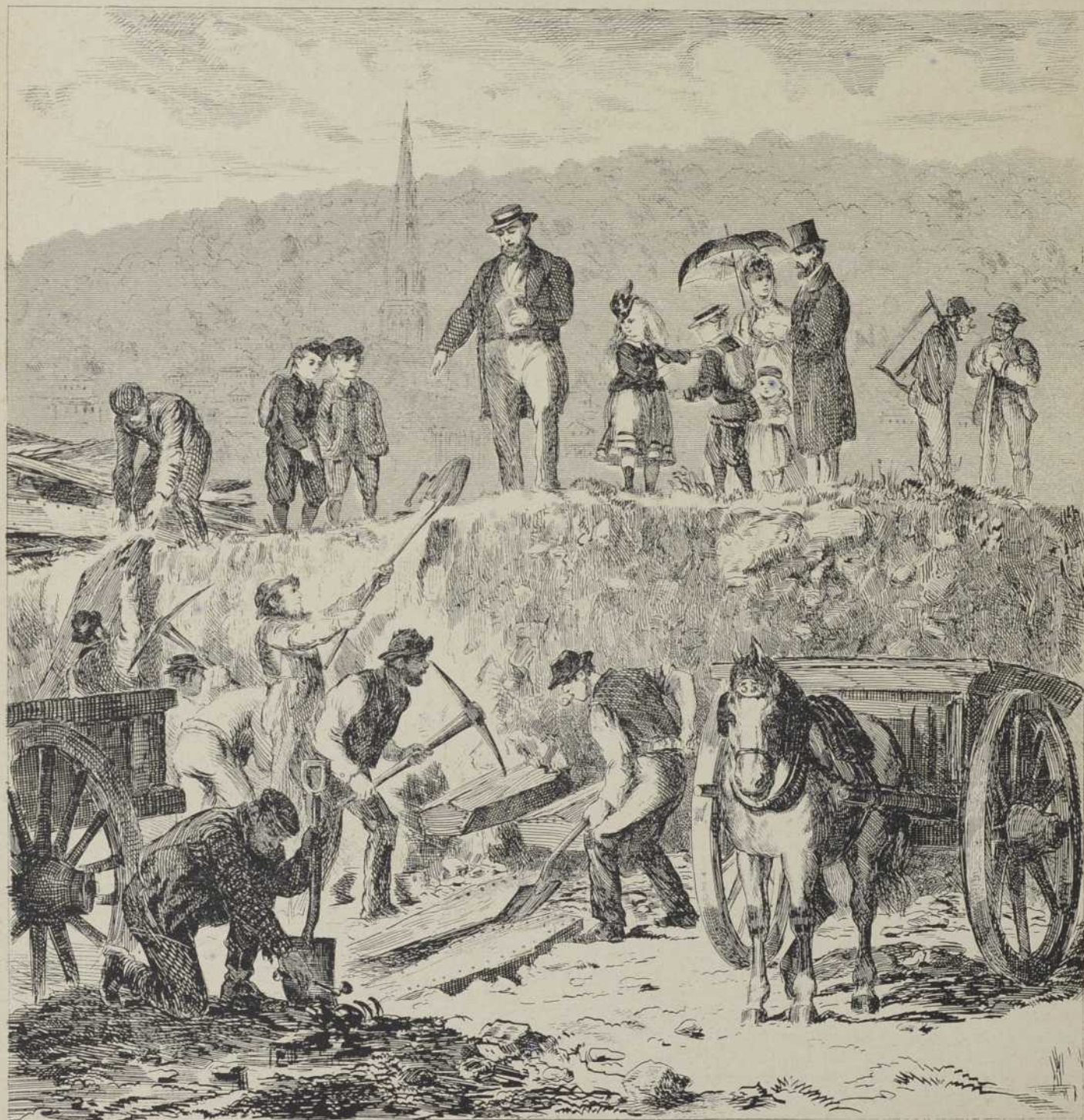
VIOLENTES PROTESTATIONS

Il ne fait pas de doute que la translation des restes ne s'effectua pas complètement, tout d'abord parce qu'il n'est pas facile de retourner entièrement le sous-sol d'un aussi vaste emplacement, et probablement ensuite parce que, comme dans le cas des cimetières de la rue Saint-Jacques, il se trouva un certain nombre de dépouilles que personne ne réclama ou dont les parents étaient sans le sou.

Une chose reste certaine. En 1871, alors que l'on procédait à des terrassements dans la partie de ce ci-

metière non occupée par la Cathédrale et l'Evêché, les ouvriers exhumèrent une grande quantité d'ossements et de cercueils : un journaliste écrivait même dans le *Canadian Illustrated News* que l'emplacement excitait la convoitise des hommes d'affaires, qu'il était l'objet de rivalités chez les agents d'immeubles, les propriétaires de jardins potagers et les niveleurs de la voie publique⁽³⁾. Il ajoutait qu'il ne s'agissait pas là d'un sujet de discussion agréable et que l'on avait cru l'affaire close, les autorités municipales ayant considéré l'établissement d'un parc à cet endroit ; mais, expli-

Exhumation de cercueils, en 1871, sur l'emplacement de l'ancien cimetière Saint-Antoine. Une partie de cette nécropole désaffectée à la suite de l'ouverture du grand cimetière de la Côte-des-Neiges se trouve maintenant incluse dans le carré Dominion.



quait-il, la profanation des lieux en surface a fait place à la profanation même des dépouilles.

La ville elle-même garde le silence là-dessus, ajoutait le chroniqueur, et pour démontrer l'étrange influence que de telles scènes quotidiennes exercent sur l'esprit des citoyens, il suffit de citer la conversation de deux ouvriers qui regardaient les travaux.

Premier ouvrier : — N'est-il pas affreux de voir les dépouilles des morts traitées de cette façon ?

Deuxième ouvrier : — Qu'est-ce que ça peut faire ? Ce ne sont pas des dépouilles, mais seulement des ossements !

Seulement des ossements ! poursuivait le journaliste. *Mais, n'ont-ils pas connu un repos de dix-sept ans ou plus ? Et si la trompette du jugement dernier avait retenti avant l'an de grâce 1871, ne se seraient-ils pas levés à son appel ? Et les dépouilles qui avaient de belles pierres tombales et des parents riches n'ont-elles pas été transportées vers une dernière demeure plus spacieuse ? Et les « fragments qui restent » et que les ouvriers maintenant férus d'anatomie identifient avec adresse, ne sont-ils pas soigneusement, sinon respectueusement, jetés dans un vieux panier de paille brisé pour rentrerment ? Et les fragments humides et odorants des cercueils, ne les fera-t-on pas sécher au soleil et ne les distribuera-t-on pas, sous forme de bois de chauffage, peut-être même aux parents de ceux qui les occupaient ? ... A mesure que croît la ville, les restes des morts doivent faire place aux vivants, et s'il en est que l'on transporte dans les jardins privés ou que l'on verse dans la partie nord du carré Victoria pour l'élever, qui devrait s'en plaindre ? Les docteurs ont « flairé » le sol, et ils n'ont pu établir de distinction entre les tranchées réservées aux victimes du choléra ou du typhus ! Qui donc craindrait la peste parce que les ossements à demi décomposés de ceux que leurs parents et amis avaient cru conduire à leur dernier repos ont dû céder devant le progrès moderne et les notions éminemment modernes du « respect aux morts » ?*

Après avoir déclaré qu'en ce domaine, la métropole commerciale de notre pays ne le cédait en rien à la métropole de l'Empire, où l'on s'était permis d'utiliser, pour la construction des routes, des ossements humains retirés de Trafalgar Square, ce qui avait donné à des enfants l'occasion d'en recueillir pour les vendre à des chiffonniers, le journaliste montréalais concluait : *Qu'aurait dit Châteaubriand dans son Génie du Christianisme s'il lui avait été donné de connaître l'histoire du cimetière de la rue Dorchester ?*

CIMETIERES MILITAIRES

Il convient, pour compléter cet exposé, d'écrire quelques lignes sur nos cimetières militaires, car même si les grands conflits n'ont pas traversé l'Atlantique, il n'en reste pas moins que notre terre montréalaise a recelé — et recèle sûrement encore — les restes de plusieurs soldats de l'Empire.

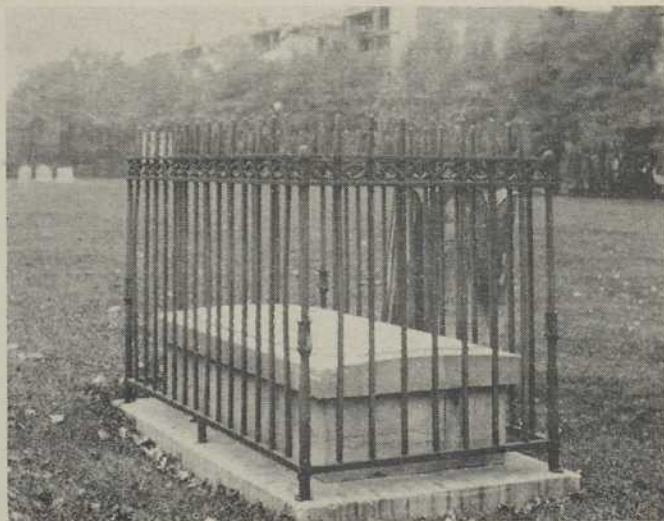
Après la conquête de la Nouvelle-France par l'Angleterre, nous eûmes au pays des garnisons permanentes, notamment à Montréal et à Québec. La Vieille Capitale, parce qu'elle a conservé sa massive citadelle, n'a pas perdu le souvenir des bals élégants où l'uniforme des forces armées rivalisait d'élégance avec la jaquette, même en période de paix. A Montréal, de telles fêtes sociales ne surviennent que rarement depuis que Londres a retiré ses troupes, il y a quelque quatre-vingts ans.



Le lieutenant George Weir tenta de s'échapper, près de Saint-Denis, le 23 novembre 1837, mais il tomba sous les balles des Patriotes.

Située à une soixantaine de milles de son aînée du Cap Diamant à laquelle une seule route à peine carrossable la reliait, la ville de Montréal resta exposée à des surprises, même après que le fleurdelisé eût fermé son aile blanche et repassé les mers, pour reprendre un vers célèbre de Louis Fréchette. En effet, la conquête du Canada par Albion ne devait lui assurer qu'une sécurité à la fois relative et éphémère, puisque les colonies britanniques du sud allaient acquérir leur indépendance quelques années plus tard. La métropole jugea donc opportun d'y établir une garnison permanente afin de pourvoir à toute éventualité. Mais cette garnison ne se composait pas que de soldats canadiens ; on trouvait dans ses régiments des militaires venant de tous les coins de l'Empire. Certains d'entre eux moururent à Montréal, pendant leur service, et l'on résolut de leur aménager un cimetière spécial.

La pierre tombale du lieutenant George Weir était entourée d'une solide clôture de fer.



Il semble que l'un des tout premiers terrains réservés à cette fin se trouvait à l'extérieur des fortifications, plus exactement rue Dorchester ; quoi qu'il en soit, il est certain qu'il y eut un cimetière exactement là où est situé aujourd'hui le parc Dufferin, devenu terrain de jeux pour enfants, à l'angle de la rue Chenneville. Lorsqu'il fut désaffecté, dit-on, on inhuma les dépouilles au cimetière Mont-Royal, ce qui laisse deviner qu'elles étaient celles de protestants de langue anglaise. Il ne fait pas de doute qu'ici comme ailleurs, l'exhumation des restes fut incomplète. En 1938, par exemple, l'auteur de ces lignes y a assisté à la mise à jour d'une bière métallique. Les autorités municipales avaient entrepris des terrassements devant permettre la construction d'un mur de soutènement parallèle à la ligne arrière du parc. Les premiers coups de pioche avaient révélé la présence de vieilles conduites datant de l'époque où l'on s'éclairait encore au gaz. Puis, à quelque sept pieds de profondeur, les ouvriers atteignirent des ossements humains ; enfin, — c'était le 10 novembre —, le pic d'un terrassier s'enfonça dans quelque objet hétéroclite que l'on s'empessa de dégager. Il s'agissait cette fois d'un cercueil en bon état de conservation. On ne l'ouvrit pas, et aucun signe extérieur ne laissait deviner l'identité de son occupant. Certains prétendirent que l'on se trouvait en présence des restes du philanthrope James McGill, qui a laissé son nom

Cercueil métallique mis à jour au cours des travaux de terrassement effectués en 1938 au parc Dufferin, rue Dorchester, près de la rue Chenneville.



et une partie de sa fortune à la grande université mont-réalaïse, mais c'était là une affirmation gratuite, sans fondement sérieux en tout cas ⁽⁴⁾.

Le cimetière militaire de la rue Dorchester ne fut pas le seul à devenir un terrain de jeux. Les Montréalais se souviennent sans doute du grand nombre de monuments et pierres tombales que l'on voyait, jusqu'à il y a une quinzaine d'années, à l'angle sud-est de l'avenue Papineau et de la rue Lafontaine, tout près du pont Jacques-Cartier. C'est d'ailleurs l'existence de ce cimetière qui prévint le prolongement vers l'est de la rue Logan.

Ce terrain appartenait, au début du siècle dernier, au Dr David Thomas Kennelley, et les autorités militaires en firent l'acquisition, en novembre 1814, pour la somme de 500 livres sterling. Il avait une acre de superficie. Selon M. Arthur Hair, qui était secrétaire du *Last Post Fund* lors de l'expropriation de cette petite nécropole, en 1944, on cessa d'inhumer les militaires, rue Dorchester, l'année même où s'ouvrit le cimetière de l'avenue Papineau ⁽⁵⁾.

On estime qu'entre 1814 et 1869, il y eut plus de 1,500 inhumations au cimetière de la rue Papineau. On y avait déposé les restes de quelques personnages qui ont joué un certain rôle dans nos annales. Il suffisait de lire les épitaphes pour constater que plusieurs de ces militaires avaient participé aux guerres napoléoniennes avant d'être envoyés en garnison à Montréal.

Le plus important de ces officiers décédés à Montréal fut sans doute Son Excellence le lieutenant général Sir Benjamin D'Urban, qui se couvrit de gloire lorsque le Portugal déclara la guerre à Napoléon ; c'est lui que l'on chargea alors de mettre les forces de ce pays sur pied et de les entraîner. Plus tard, il fut gouverneur d'Antigua, aux Indes Occidentales, puis, en 1824, des colonies de Demerara et d'Essequibo, dans le sud du Pacifique. C'est à lui que l'on confia ensuite l'organisation de la Guyane britannique dont il fut le premier gouverneur de 1831 à 1833. Enfin, il occupa les mêmes fonctions dans la colonie du Cap, en Afrique du Sud, et laissa son nom à Durban, importante ville du Natal.

A l'âge de 70 ans, et après une carrière bien remplie, Sir Benjamin d'Urban devint le commandant des forces britanniques de l'Amérique du Nord. Peut-être croyait-on, par respect pour ses longs états de services, le nommer à un poste de tout repos. C'était pourtant l'époque où les Etats-Unis manifestaient un appétit vorace à l'égard de la frontière séparant la Colombie britannique de l'Orégon. Il prit possession de son quartier général en 1847 et, la même année, éclatait à Montréal une violente épidémie de typhus ⁽⁶⁾ ; cette maladie avait à peine disparu que le choléra lui succédait quelques mois plus tard. Cette double contagion fut une source de lourds soucis pour le commandant, car non seulement la maladie faucha-t-elle plusieurs de ses hommes, mais il fallut recourir à la garnison pour soigner les victimes ⁽⁷⁾. Puis survinrent à Montréal, en 1849, les révoltes contre lord Elgin ⁽⁸⁾. Toutes ces pré-occupations minèrent la santé du vieux militaire, si bien qu'il décéda le 25 mai 1849. Ses funérailles donnèrent lieu à un grand déploiement dont un témoin, l'artiste James Duncan, alors de passage au pays, nous a laissé un aspect sous la forme d'une aquarelle. On érigea sur la tombe du disparu un monument qui avait fière allure pour l'époque.

Les centaines d'épitaphes du cimetière de l'avenue Papineau rappelaient de nombreuses pages d'histoire.

C'est ainsi que sur une pierre entourée d'une solide clôture de fer se détachait le nom du lieutenant George Weir, assassiné de façon barbare à Saint-Denis-sur-Richelieu le 23 novembre 1837. Ce militaire écossais servait sous le colonel Gore lors de la répression des *Troubles*. Les Patriotes le capturèrent près de Sorel, le conduisirent à Saint-Denis, puis vers Saint-Charles. Il voulut s'échapper mais paya de sa vie cette tentative. On lui fit des funérailles militaires à Montréal le 8 décembre. Ironie du sort, sa dépouille passa plus d'un siècle tout près de l'avenue Papineau, nommée ainsi pour rappeler la mémoire de l'homme d'Etat dont le verbe fougueux avait soulevé les Patriotes.

Nous avons rappelé un peu plus haut les épidémies qui décimèrent la métropole peu avant la demie du siècle dernier ; le souvenir en était buriné dans les vieilles pierres du cimetière de l'avenue Papineau. L'une d'elles se dressait sur la tombe d'un certain lieutenant William Lloyd qui, en 1847, mourut du typhus, qu'il avait contracté en se dévouant auprès des immigrants irlandais hospitalisés dans les lazarets improvisés de la Pointe-Saint-Charles. Une autre identifiait la dernière demeure du lieutenant-colonel R.-P. Holmes, décédé à Montréal de la même maladie le 23 juillet 1849 ; il avait participé à la guerre d'Espagne de même qu'à la célèbre bataille de Waterloo et était entré dans Paris sous les ordres de Wellington.

Nous pourrions encore citer le lieutenant-colonel Mackenzie Fraser, ancien quartier-maître général adjoint de la garnison de Montréal, décédé à l'âge de 53 ans, le 29 octobre 1848 ; sa pierre tombale et les lourdes colonnes qui l'entouraient avaient fini par s'incliner sous la poussée des racines d'un orme qui avait crû par-dessus ses restes.



Ci-dessus : Sir Benjamin d'Urban, commandant des forces britanniques de l'Amérique du Nord, dont les restes demeurèrent près d'un siècle au cimetière de l'avenue Papineau.

Ci-contre : Les funérailles de Sir Benjamin d'Urban, d'après une aquarelle d'un témoin oculaire, James Duncan.



C'est en 1869 que s'effectua la dernière inhumation, avenue Papineau; il convient de souligner que non seulement les restes des militaires décédés en service, mais aussi ceux de plusieurs épouses et enfants y furent déposés, car les soldats anglais en garnison à Montréal avaient le privilège d'amener leur famille avec eux.

Comme c'est trop souvent le cas, ce cimetière souffrit du vandalisme de certains éléments de la population. On découvrit, un dimanche matin de l'année 1912, qu'une soixantaine de pierres tombales avaient été renversées et brisées au cours de la nuit précédente; ce fut en vain que l'on y posta par la suite des gardes armés afin de capturer les coupables. La restauration des pierres coûta \$7,000 aux autorités fédérales, qui confièrent alors la surveillance et l'entretien du cimetière au *Last Post Fund*, moyennant un octroi annuel.

Ici comme ailleurs, les vivants ont disputé aux morts l'utilisation de ce coin de terre. Dès 1876, les édiles voulurent en faire l'acquisition pour y ériger un hôpital destiné aux victimes de la petite vérole; le projet, jugé absurde, sombra dans l'oubli. En 1922, les autorités municipales voulurent y ouvrir un parc — l'histoire est un perpétuel recommencement! Le *Last Post Fund* s'y objecta avec succès. Mais les vivants ne manquent pas d'opiniâtreté; on revint à la charge en 1923, 24, 30, 31 et... 1944. Les valeureuses dépouilles, qui avaient participé à tant de combats alors que la vie les animait, capitulèrent devant ce dernier et inégal assaut. En mai 1944, la nouvelle devenait officielle. Peu après, des équipes de terrassiers rouvraient les fosses depuis si longtemps fermées et les treuils mécaniques envahissaient les lieux afin de les dégarnir de leurs pierres et monuments. Les dépouilles prirent la route de Pointe-Claire pour être conduites au Champ d'Honneur que le *Last Post Fund* avait inauguré en 1930.

A L'ILE SAINTE-HELENE

Nous ne saurions clore cet article sans consacrer quelques lignes à un autre cimetière, peut-être le seul qui soit antérieur au siècle actuel, où l'on ne procède plus aux inhumations et dont le sous-sol n'ait pas été retourné en tout sens. Il s'agit du cimetière militaire de l'île Sainte-Hélène.

Car cet îlot, auquel Samuel de Champlain donna le prénom de sa jeune épouse en 1611, eut aussi sa garnison comme le rappellent encore de solides casernes et une imposante poudrière.

Il semble que ce petit cimetière fut ouvert peu avant le milieu du siècle dernier. Combien de personnes y ont-elles été conduites à leur dernier repos? Certains en établissent le nombre à une centaine, pour la plupart des soldats provenant d'une dizaine de régiments. Selon Achintre et Crevier, ce chiffre serait exagéré. *Dans ce petit enclos d'environ huit cents pieds de superficie, qu'un orme et quelques acacias protègent du soleil, écrivent-ils, dorment huit à dix sous-officiers et une vingtaine de soldats anglais morts dans l'hôpital militaire de l'île. Quelques enfants et trois ou quatre femmes de militaires laissent aussi lire leurs noms sur la pierre tombale qui les couvre. Moins un ou deux, tous les noms inscrits sur les tombes sont irlandais, et chacun des régiments qui ont campé sur l'île a laissé là quelqu'un des siens, comme une marque de son passage* (9).

En 1919, à la suite de représentations du *Last Post Fund*, les autorités municipales promirent de se

charger de l'entretien de ce cimetière. On peut deviner dans quel état il se trouvait puisque déjà, en 1876, on attirait l'attention sur les *hautes fougères qui croissent entre les tombes toutes noircies et fendillées par le temps* (10). Une vingtaine de pierres tombales subsistaient encore lors de l'intervention du *Last Post Fund*, mais il faut croire que celle-ci s'avéra vaine, car c'est à peine s'il en restait deux ou trois, en 1936, lorsqu'il fut décidé d'entreprendre la réfection de l'île. M. Frederick G. Todd, architecte paysagiste décédé depuis, fut chargé de tracer les plans des travaux, et l'on érigea dans le cimetière un monument en pierre des champs avec plaque de bronze comportant une liste apparemment partielle des personnes qui y avaient été inhumées.

Le révérend Douglas Borthwick, qui agit comme aumônier de la garnison de Montréal pendant plusieurs années, a fait paraître dans un journal de la métropole, il y a environ quatre-vingts ans, le récit détaillé des dernières funérailles militaires qui aient eu lieu à l'île Sainte-Hélène, peu avant le départ des troupes impériales. Un jeune militaire était mort à Montréal d'une maladie contractée pendant la campagne de la rivière Rouge, dans l'Ouest canadien. Comme on avait cessé toute inhumation au cimetière de l'avenue Papineau, il fut décidé de transporter la dépouille à l'île.

Pendant la belle saison, un service de traversiers confortables réunissait l'île au port, mais le décès était survenu tard, l'automne, et par prudence, seuls le commandant et l'aumônier de la garnison, le batelier et quelques hommes effectuèrent le voyage. On constata, au cimetière, que l'on avait oublié de se munir d'un câble pour descendre le cercueil dans la fosse; il fallut se contenter d'une écharpe et d'une planche pour y arriver. Ainsi eurent lieu les modestes funérailles du dernier soldat de l'Empire décédé à Montréal!

A LA COTE-DES-NEIGES

La vaste nécropole accrochée aux flancs du Mont-Royal, à la Côte-des-Neiges, a une histoire trop contemporaine pour qu'il soit utile de la résumer ici. Nous avons souligné plus haut que la Fabrique de Notre-Dame de Montréal avait procédé à l'achat, pour cette fin, en 1854, d'une terre appartenant à la famille Beaubien. C'est l'année suivante que le cimetière fut prêt à accueillir son premier *invité*. Nous aurions dû écrire sa première *invitée*, puisque l'épithaphe se lisait comme suit: *In memory of Jane Gilroy, wife of Thomas McCreedy, died May 27th 1855, aged 35, native of Bethubet, Co. Cavan, Ireland. May her soul rest in peace. The first person buried in this Cemetery* (11). De 1907 à 1908, on procéda à l'achat de six autres terres ou emplacements de sorte que la superficie du cimetière fut portée à 400 arpents. Déjà, il y a une trentaine d'années, ses allées avaient une longueur totale de 25 milles!

Et voilà, esquissée à grands traits, l'histoire de nos petites et grandes nécropoles. Presque toutes sont devenues des terrains de jeux ou des parcs publics, et c'est dommage, car la présence de vieux cimetières au centre des grandes villes invite le passant à méditer, à se souvenir des ancêtres. Quiconque se promène rue Saint-Jean, à Québec, ou déambule dans *State Street*, à Boston, et aperçoit un vieux cimetière tapi en plein quartier des affaires ou à l'ombre de gratte-ciel, ne peut se défendre d'une bonne pensée pour ceux qui ne sont plus. Mais l'attitude des générations montréalaises à l'égard de celles qui les ont précédées ne leur est pas

particulière. L'historiographe Damase Potvin n'a-t-il pas dressé une liste de près d'une trentaine d'anciens cimetières disparus que la population de la Vieille Capitale foule quotidiennement sans s'en douter ? ⁽¹²⁾.

NOTES ET BIBLIOGRAPHIE

- 1—La Paroisse, Mgr Olivier Maurault, les Editions du Mercure, Montréal et New-York, 1929, p. 280.
- 2—Ibid, pp. 284-5.
- 3—Canadian Illustrated News, 27 mai 1871.
- 4—Ossements humains découverts dans un terrain de jeux, reportage non signé paru dans Le Petit Journal le 13 novembre 1938, mais rédigé par l'auteur du présent article.
- 5—Ces détails et ceux qui suivent ont été communiqués par M. Hair, en 1944, à l'auteur de cet article qui en avait fait le sujet d'un reportage paru dans Le Petit Journal du 21 mai de la même année.
- 6—On estime à 10,000 le nombre des personnes mortes du typhus au Canada en 1847 ; cette maladie nous avait été apportée par des immigrants irlandais ; sur 70,000 immigrants partis d'Irlande, 8,000 décédèrent pendant la traversée et 5,424 moururent en quarantaine sur la Grosse île.

- 7—On manqua tellement de bras que les autoritésurent appelés aux prisonniers dans le même but. On estime à 6,000 le nombre des personnes décédées dans les lazarets de la Pointe-St-Charles, à Montréal. Une grosse pierre marque, près de l'entrée du pont Victoria, l'endroit où furent inhumées les victimes. A l'automne de 1942, alors que l'on procédait au réaménagement des voies d'accès au pont et à la consolidation d'un pilier, les ouvriers déterrèrent douze cercueils et beaucoup d'ossements que l'on inhuma à nouveau dans le terrain clôturé que domine le monument. Il y eut des cérémonies religieuses catholiques et protestantes à cette occasion. C'était le 1er novembre.
- 8—L'édifice du Parlement fut même incendié ce qui, dit-on, fit perdre à Montréal le siège du Gouvernement.
- 9—Achintre et Crevier, L'Île Ste-Hélène, Montréal, 1876, p. 48.
- 10—Ibid.
- 11—La Paroisse, p. 285.
- 12—Il fut un temps à Québec, au début du siècle dernier, où l'on croyait marcher sur des cadavres, article de Damase Potvin, Le Soleil, 28 août 1956.

Un coin de l'ancien cimetière militaire de l'avenue Papineau. Au centre, le monument qui se dressait sur la tombe de Sir Benjamin d'Urban.



UNE CHASSE A LA BALEINE, AU DEBUT DU SIECLE, DANS LE PORT DE MONTREAL...

par André de la CHEVROTIERE

LES journaux et la population de la métropole ne parlaient, à la fin d'octobre 1901, que de la baleine qui prenait alors ses ébats... dans le port de Montréal. Cet énorme cétacé créa une véritable sensation et attira les plus habiles chasseurs, qui tirèrent des centaines de balles, mais sans succès. Un coup de harpon mit fin à la promenade de l'étrange visiteur.

Vers 10 heures, dans la matinée du 30 octobre 1901, alors que les eaux du fleuve étaient très calmes, des ouvriers travaillant dans le port de Montréal remarquèrent, à une distance d'environ 300 verges, un gigantesque poisson qui battait les flots de sa lourde queue et lançait de hauts jets d'eau, tout en remontant le courant dans la direction du pont Victoria.

Quel émoi parmi les débardeurs ! Les plus âgés, après examen, affirmèrent que l'étrange poisson était une baleine qui s'était aventurée dans le fleuve Saint-Laurent. Elle semblait alors se plaisir dans le bassin situé en face de l'île aux Millions, au pied de la rue Saint-Laurent. De temps à autre, elle venait en surface, puis s'immergeait, pour reparaitre quelques instants plus tard et lancer de puissants jets d'eau par ses évents. Les vieux débardeurs ne s'étaient pas trompés. Il s'agissait bel et bien d'une baleine.

Une foule de curieux se tenait constamment sur les quais et surtout sur les bords de l'île aux Millions, d'où l'on pouvait mieux apercevoir le cétacé. Nombre de bateliers s'amassèrent une petite fortune en transportant les curieux à l'île aux Millions dans leurs embarcations.

Le capitaine Labelle, du remorqueur St-Pierre, conduisit même les journalistes montréalais tout près du gros mammifère et tous affirmèrent que la baleine mesurait environ 50 pieds de longueur.

CONCOURS DE TIR

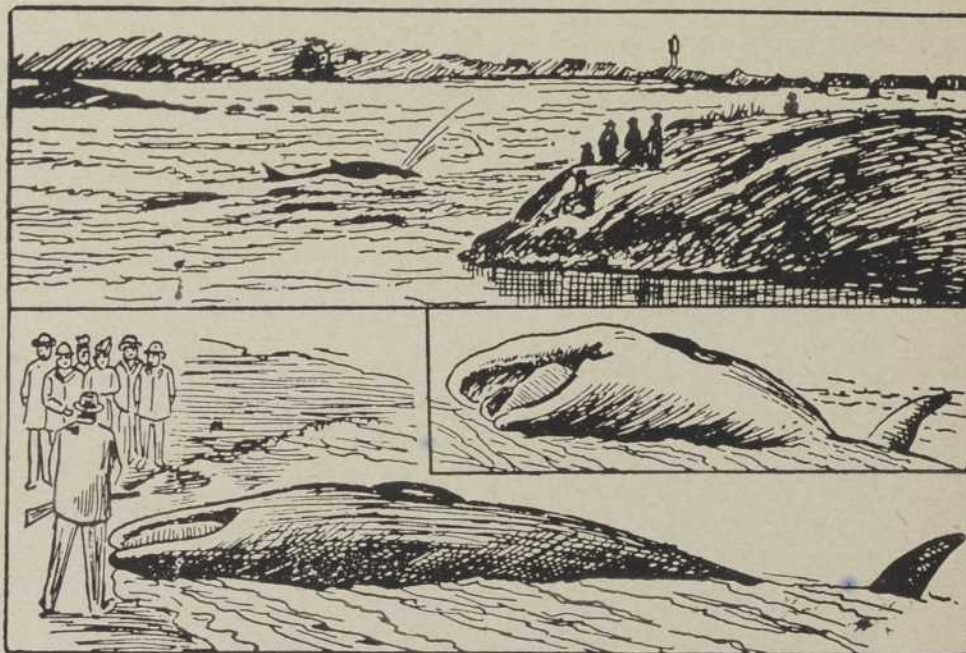
Il s'organisa alors une sorte de concours de tir qui attira tous les meilleurs chasseurs de la métropole. M. Garneau, un des plus réputés nemrods de l'époque, s'installa sur le rivage et, chaque fois que la baleine émergeait de l'eau, il lui décochait une balle avec sa carabine Winchester. Bien qu'il eut épuisé sa cartouchère qui contenait plus de 100 balles, il n'eut pas raison du cétacé. Une dizaine de bons tireurs tentèrent alors de faire mieux. Parmi eux, il y avait le lieutenant Landriault, de la Police

municipale, M. René Beuset, greffier de la cité, le Dr Georges Beauchamp et un ancien combattant du Transvaal.

D'autres chasseurs risquèrent même de s'approcher de la baleine, en chaloupe. Et il fallait voir les soubresauts et les bonds puissants qu'exécutait le cétacé lorsque les chasseurs l'approchaient. Un des membres de l'équipe de M. Jos. Vincent, sauveur émérite, vit son embarcation poussée par le courant et passer juste au-dessus de la baleine alors immergée. D'un coup de queue, le cétacé aurait pu fracasser la chaloupe.

Dès 5 heures, le matin du 31 octobre, les chasseurs revinrent à leur poste et les coups de feu retentirent. On organisa même un tir bien nourri pour avoir rai-

CE DESSIN DATE DU DEBUT DU SIECLE. ON Y VOIT LA BALEINE SE BALADANT DANS LE PORT DE MONTREAL, EN FACE DE L'ILE AUX MILLIONS, ET TENTANT DE REMONTER LE COURANT VERS LE PONT VICTORIA, PUIS, UNE FOIS MORTE, GISANT SUR LA RIVE. A LONGUEUIL.



son de la baleine, mais ce fut sans succès. Au cours de la fusillade, une balle égarée blessa mortellement un des chasseurs.

A cause de sa lourde carapace de graisse, la baleine résista aux centaines de balles qu'on lui tira dessus. On remarqua toutefois que le cétacé perdait peu à peu ses forces. Mais on attribua ce fait à ce que, dans l'eau douce, la baleine ne voguait pas à l'aise, les mers salées et glaciales constituant son habitat ordinaire.

Le visite inattendue de cette baleine créa une activité fébrile dans la métropole, y amenant nombre de citoyens de l'extérieur. Comme l'énorme cétacé se baladait dans le fleuve, une foule de personnes se rendirent sur la partie est de l'île aux Millions, pour tenter de voir de près le gros mammifère. En plus du bateau qui faisait alors la traversée entre le quai de la rue De Lorimier et l'île, il y avait des centaines de chaloupes qui y faisaient aussi la navette.

COUP DE HARPON

Au cours de la journée du 5 novembre 1901, M. Louis Payette, alors gérant du théâtre *Grand Central*, invita les journalistes à la suivre sur des embarcations et à être témoin de la mort sensationnelle de la baleine. M. Payette s'était muni d'un harpon de 3 pieds de longueur sur lequel il avait fait graver son nom. Il s'approcha alors de la baleine au moment même où elle était sortie de l'eau et il lui planta son harpon en plein dos. Il était convaincu que le cétacé succomberait à sa blessure. Il posta alors des hommes à différents points du port de Montréal, à Maisonneuve, et même à Boucherville, pour l'avertir dès qu'ils découvriraient la dépouille inerte de la baleine flottant sur les eaux.

Or, le matin du 6 novembre, M. Alexandre Sabourin, de Longueuil, qui était un employé du chemin de fer de la rive sud, se rendit à la chasse aux canards au bord du fleuve.

Il aperçut tout à coup, au milieu du Saint-Laurent, une longue épave de couleur grisâtre et il crut que c'était un énorme billot. Dix minutes plus tard, il s'était approché en chaloupe de cette chose

flottante et il découvrit que c'était la fameuse baleine; une aile de son énorme queue sortait de l'eau, tandis que son ventre flasque et strié obéissait aux caprices des flots.

M. Sabourin donna aussitôt l'alarme à ses amis; il fixa alors un câble à la mâchoire inférieure du cétacé et le traîna jusqu'au bord du rivage. Avec deux chevaux, on hissa l'énorme dépouille sur la grève, où des milliers de personnes vinrent la voir. Quelques heures plus tard, les journaux annonçaient: *La baleine est morte. Elle repose paisiblement sur le flanc gauche, sur les galets poétiques de la grève de Longueuil, à peu de distance de la rue Grant.* On nota alors que la baleine mesurait cinquante pieds de longueur et neuf pieds dans sa plus grande largeur.

COURSE LEGALE ?

M. Payette apprit vite la nouvelle. Il rendit aussitôt visite à son avocat et décida de s'emparer légalement du cétacé; il prétendit que la baleine lui appartenait, puisqu'il l'avait tuée; allait-on alors assister à un procès retentissant au sujet de cette baleine afin de décider à qui revenait sa dépouille ?

Pendant ce temps, M. Sabourin avait refusé d'un fabricant de cierges une somme de \$100: la baleine contenait une quantité considérable d'huile et de graisse. D'autres lui offrirent jusqu'à \$800, mais M. Sabourin exigeait \$1,000 et se disait convaincu de pouvoir obtenir cette somme dans les 24 heures. De fait, il l'obtint de George Kennedy, propriétaire du club de crosse *Le National*, et qui devint aussi plus tard proprio du fameux club de hockey *Canadien*.

La baleine fut d'abord exposée sous une tente, rue Grant, à Longueuil, où les curieux pouvaient la voir en payant 25 cents. Peu après, le différend entre Payette et Sabourin se régla à l'amiable, et George Kennedy devint officiellement propriétaire du gros mammifère. Il le fit mettre à l'eau et on le traîna jusqu'au port de Montréal, au pied de la rue Saint-Gabriel. M. Kennedy avait décidé d'exposer le cétacé à différents endroits de la métropole.

Dans l'après-midi du 12 novembre, une foule de curieux était massée sur les quais pour voir une équipe de 30 hommes sortir la baleine de l'eau. Vers 6 heures du soir, on décida, à bout de ressources, d'utiliser la puissante grue mécanique no 5 de la Commission du Port. Cette grue avait une capacité de 20 tonnes. Les manoeuvres eurent beaucoup de peine à entourer la baleine de câbles et de chaînes, à cause de la profondeur de l'eau, et surtout à cause de l'obscurité et de la mauvaise odeur qui se dégagait déjà du cétacé.

Un curieux qui était sur les quais se mêla à l'équipe des manoeuvres et se mit en frais d'attacher une grosse chaîne à la queue de la baleine. Au signal, la grue démarra, et avec succès cette fois. L'ingénieur déclara que l'énorme mammifère pesait au moins 18 tonnes.

La baleine fut alors déposée sur un brancard de 50 pieds de longueur fixé à deux paires de puissantes roues, et ce véhicule fut tiré par 8 chevaux et une cinquantaine d'hommes. Chose curieuse, la baleine sortie de l'eau ne dégagait aucune mauvaise odeur. Pendant trois jours, le cétacé resta exposé rue des Commissaires. Puis, un taxidermiste l'éventra, lui enlevant toute la graisse, et l'empailla.

M. Kennedy organisa alors l'exposition de la baleine dans un enclos situé à l'angle nord-est des rues Ste-Catherine et Saint-Laurent. Les billets d'entrée se vendaient 25 cents et le promoteur fit des affaires d'or. Le gros mammifère fut ensuite déposé sur un wagon plat de la compagnie du chemin de fer du Grand-Tronc. Il fut alors transporté à la Gare Moreau, dans l'est de la ville, où on l'exposa durant une semaine, puis à la gare de Saint-Henri, pour une autre semaine. Il prit ensuite la route de Québec.

L'histoire de la baleine fit fureur à Montréal et se répandit à travers le pays. On composa même une chanson — une valse — qui se chanta partout, et surtout dans les boîtes de nuit; les loustics se demandèrent alors si, en éventrant la baleine, on n'y trouverait pas « la pipe de Jonas »...

New Machines and Gadgets

Novel Things for Modern Living

(For further information on these machines and gadgets, one may write to the manufacturers listed on next page)

PHOTOGRAPHIC PRINTER automatically brings out maximum detail from each portion of film by using a scanning light beam from a cathode ray tube as a light source. When the exposing spot of light from the tube encounters a dense region on the negative, it instantaneously becomes brighter. The machine is for professional photo-finishers⁽¹⁾.

MOUNTED TELESCOPE for professional and amateur astronomers permits instant changeover from visual observation to astrophotography through use of a camera adapter and pushbutton guide telescope attached to a clock drive. Equipped with three eyepieces, the telescope has a 4¼-inch f/11 reflector⁽²⁾.

GAS-LIQUID CHROMATOGRAPH for separation and analysis of such things as chemicals, foods, and biological products employs an ionization detector system said to maintain stability and reproducibility virtually independent of such variables as temperature, pressure, or flow rate⁽³⁾.

PAYROLL CALCULATOR is a system of hinged cards with index tabs having data on wages from 75¢ to \$5. It is said to eliminate the need for all figuring. All one has to do is read and copy precalculated and verified answers as to regular pay, overtime pay and total⁽⁴⁾.

NYLON HINGE requires no lubrication yet will not stick or squeak. It can be produced in the color, shape or finish to meet the specific hinge design needed. No pin is required since the mating halves are molded together inseparably. The hinge is said to withstand hammering, immersion in boiling water or corrosive chemicals, and sub-zero temperatures without ill effect⁽⁵⁾.

SCREW-IN EXPOSURE METER is made to fit all turret eight-millimeter movie cameras.

The meter's needle is calibrated from 6 ASA to 200 ASA. Diaphragm-opening indications range from f/1 to f/32. The unit comes complete with a sunshade and a protective screw-in cap⁽⁶⁾.

GRADUATED GLASS CYLINDER, equipped with a metal shield and handle for protection against corrosive chemicals, has a "pour out" lip and is resistant to heat and shock. Two slits in the shield extend down the length of the cylinder to facilitate easy reading of the measurement scale. The cylinder is for use in laboratories, research centers and schools⁽⁷⁾.

PLASTIC VENEER, resembling hand-rubbed wood, covers steel kitchen cabinet doors, table tops, bars, sinks and wall panels. It is



unaffected by alcohol, fruit acids, boiling water and common household chemicals⁽⁸⁾.

CHART TYPEWRITER enables any typist to type complex chart material and save hours of work with pen and ink. The keyboard has a normal upper-case alphabet and figures. Instead of lower-case letters, it has 27 different chart symbols, such as shadings for bar graphs. An attachment permits typing on any kind of chart paper⁽⁹⁾.

CELLULAR CONCRETE, strong enough for house walls, partitions and roofs, is claimed to be so light that it floats. Panels of the concrete provide structural strength, their own insulation and external finishing surfaces. Exterior or interior decorative material may be bonded to the panels⁽¹⁰⁾.

REMOTE CONTROL MOUNTS for television cameras are designed for heavy acoustical and weather-proof housings, which are required when TV cameras are used for outdoor surveillance or near rocket or jet-engine test stands. Compact motors and worm gears in the mounts turn and tilt the camera in response to signals from a control panel⁽¹¹⁾.

PAPER PLATES have bottom tabs of transparent gummed tape that keep plates from blowing away, tipping over or sliding off the table. The tape adheres to wood, plastic, cloth, glass or metal and pulls away easily when the plates are picked up. The plates come in an adult size and in a children's size, the latter with nursery rhymes printed on in four colors⁽¹²⁾.

ONE-PIECE WRENCH, designed to ease and speed removal and replacement of hex filler plugs in automobile differentials, is used with a ratchet or hinge handle. It is said to save mechanics time, effort and bruised knuckles in working on hard-to-reach parts⁽¹³⁾.

AUTOMATIC EXPOSURE CONTROL for professional cameras and lenses is battery powered with transistorized control circuits. A small, motor-driven control head connected to a lens diaphragm continuously adjusts the f/stop of the lens to provide correct exposure even in changing light conditions⁽¹⁴⁾.

CERAMIC ASH TRAY has cigarette rest equipped with a heat-sensitive spring. When a cigarette is left burning on the safety rest

it heats the spring which tilts the rest, automatically dropping the cigarette into the bottom of the tray. The device is intended to keep burning cigarettes from falling onto a rug or table top⁽¹⁵⁾.

FILM LOADERS AND REELS for developing tanks provide for self-loading of 35 mm, 127, 120 and 620 films. Film is inserted into a guide and wound by turning a handle. In this way it is unnecessary to feed in the film by hand and risk kinking or scratching it. All parts are of stainless steel⁽¹⁶⁾.

OIL AND GREASE CLEANER for removal of stains from all rough and porous surfaces such as concrete, brick and cinder blocks, is a combination cleaning and drawing compound that removes stains from deep within the pores rather than from just the surface. The liquid is applied by brush, allowed to stand a while, and hosed off with water⁽¹⁷⁾.

CARPENTER'S TOOL of aluminum combines into one unit a level, protractor, scale, bevel and square. The unit can be adjusted into various triangle shapes, or made into a T-square, and has a special scale for making common rafters and window sills⁽¹⁸⁾.

SNACK TABLE SET consists of four plastic-topped tables each shaped like a circle with a curved segment cut out. Placed together, they form a single table shaped like a four-leafed clover. Three wooden legs on each table screw on or off. When not in use the tables may be stacked in twos⁽¹⁹⁾.

RADIOACTIVE ISOTOPE KIT, prepared for training students in nuclear science, but also useful for sample preparation and spectrum analyses, consists of microcurie amounts of 14 long-lived isotopes. These are prepared in five-milliliter liquid solution and enclosed in half-ounce glass containers⁽²⁰⁾.

STOP-WATCH HOLDER prevents damage to watches used in science and industry due to handling with wet, dirty, oily or greasy hands. Made of corrosion-resistant metal, it has three set screws to hold the watch in place and a rubber cushioning ring to protect the watch from damage if dropped. The holder does not interfere

with operating the watch when held in the hand⁽²¹⁾.

EYEGLOSS REPAIR KIT enables one to tighten loose screws or replace lost ones. It consists of an optical screwdriver and an assortment of standard frame screws and nuts⁽²²⁾.

FILTER FACE MASK, a disposable cotton filter with a head strap, is so pliable it fits the contour of the face. The half-ounce filter protects the wearer against non-toxic dusts and hazards of sprays and it can be worn with eyeglasses or goggles. The replaceable filters are packaged in a self-dispensing container⁽²³⁾.

OPTICAL BENCH enables amateur astronomers, photographers, hobbyists, students and teachers to make their own telescopes. Consisting of a hardwood stick base, two end supports and four lens holders, the bench can facilitate testing the focal length of lenses and may be used as a collimator⁽²⁴⁾.

1. LogElectronics Inc., P. O. Box 2098, Potomac, Alexandria, Va.
2. Spacex Instrument Co., Pottstown, Pa.

3. Jarrell-Ash Co., 26 Farwell St., Newtonville 60, Mass.
4. Meilicke Systems, Inc., 3458 N. Clark St., Chicago 13, Ill.
5. Heyden Newport Chemical Corp., 342 Madison Ave., New York 17, N. Y.
6. Voss Photo Corp., 601 W. 156th St., New York 32, N. Y.
7. Corning Glass Works, Corning, N. Y.
8. Swedlow Plastics, Youngstown, Ohio.
9. Continental Office Machines, Inc., 500 Fifth Ave., New York 36, N.Y.
10. Continental Materials Corp., 4401 W. North, Chicago, Ill.
11. KIN TEL Div., Cohu Electronics, Inc., 5725 Kearny Villa Rd., San Diego 12, Calif.
12. Superior Paper Products Co., Marion, Ind.
13. Herbrand Div., Bingham Herbrand Corp., Fremont, Ohio.
14. Flight Research, Inc., Box 1-F, Richmond 1, Va.
15. F. R. Dowell Co., 7806 E. End Ave., Chicago 49, Ill.
16. Voss Photo Corp., 601 W. 156th St., New York 32, N. Y.
17. Chemco, P. O. Box 5021, Philadelphia 11, Pa.
18. Squangle Corp., 6306 176th St., S. W. Lynnwood, Wash.
19. Terry Dixon, 910 Lawrence Ave., Chicago 40, Ill.
20. Atomic Accessories Inc., 244-02 Jamaica Ave., Bellerose 26, N. Y.
21. Andrew Technical Supply Co., 6972 N. Clark St., Chicago 26, Ill.
22. Columbia Supply Co., 234 E. Colorado St., Pasadena 1, Calif.
23. General Scientific Equipment Co., P. O. Box 3038, Philadelphia 50, Pa.
24. Edmund Scientific Co., 99 E. Gloucester Pike, Barrington, N. J.



Electroluminescent Lamps are glass sheets having an electrical conductive coating and phosphor layer, to which voltage is applied to produce light. Resembling glass panes, the lamps produce diffused light with little electricity. Many uses include shelf lights, signs, clock faces, and decorative lighting. Available in green, yellow and blue, they come in various sizes. (Westinghouse Electric Corporation, Lamp Div., Bloomfield, N.J.)

Nouvelles de l'Enseignement spécialisé

LES CREDITS VOTES POUR LES BOURSES ONT ETE QUADRUPLES

AU cours de la récente session, l'Assemblée législative a voté un crédit de dix millions de dollars pour permettre au ministère de la Jeunesse d'accorder un nombre accru de bourses d'études. Déjà, ce département mettait une aide financière précieuse à la disposition de la génération montante, afin de lui fournir les moyens de se perfectionner ; au cours de l'année 1958-59, par exemple, les crédits qu'il a consacrés à cette fin dépassaient les deux millions et demi de dollars, ce qui ne comprenait pas une autre somme de près de deux millions octroyée dans le même but par cinq autres ministères.

Pour la nouvelle année 1959-60, le budget du ministère de la Jeunesse pour l'item *bourses d'études* sera donc quatre fois celui de l'année précédente. Comme par le passé, cette aide financière s'adressera aux étudiants qui n'ont pas — ou dont les parents n'ont pas — les ressources nécessaires pour leur permettre d'entreprendre ou de continuer leur formation. Le maximum des bourses est porté à \$300 pour les étudiants fréquentant une institution de leur ville et à \$500 pour les *non résidents*. Jusqu'à date, il s'agissait de prêts-bourses dont la moitié était remboursable ; maintenant, la proportion remboursable a été diminuée à 40%.

De plus, si le montant maximum autorisé semble insuffisant, le ministère pourra prêter en outre une somme de \$200 par année à l'étudiant résidant ou de \$500 par année au non résidant. Rappelons que pour bénéficier d'un prêt-bourse, l'étudiant doit : établir son incapacité d'entreprendre ou de continuer ses études sans cette aide, réussir dans ses études, avoir une bonne conduite, être domicilié et résider dans la province de Québec depuis au moins deux ans avant son admission à l'institution qui accepte son inscription.

Il convient de noter que les prêts accordés en vertu de la nouvelle

loi sont échus et remboursables au gouvernement à compter de l'expiration de deux années de la fin ou de la discontinuation des études ; ils ne portent intérêt, au taux de 3%, qu'à compter de la date d'échéance.

L'article 9 de la loi prévoit que le ministre de la Jeunesse est autorisé à accorder une aide financière n'excédant pas \$2,000 par année aux personnes qui poursuivent des études de perfectionnement ou de spécialisation.

Rappelons que ces prêts-bourses s'adressent aux étudiants inscrits aux universités, aux écoles et ins-

tituts régis par la Loi de l'enseignement spécialisé, aux écoles de gardes-malades et aux écoles de puériculture, de même qu'à toute autre maison d'enseignement déterminée par le lieutenant-gouverneur en conseil, sauf les écoles privées.

Déjà, la province de Québec s'imposait à l'attention générale par l'importance des crédits placés à la disposition des étudiants ; il ne fait pas de doute que cette nouvelle législation contribuera davantage à ouvrir les portes de l'enseignement spécialisé et supérieur à ceux qui ne sauraient profiter de cette formation faute de ressources pécuniaires.

REMISE D'UN CERTIFICAT D'HONNEUR



Vers la fin de mars, Me Gustave Poisson, c.r., sous-ministre de la Jeunesse, a reçu de l'"Educational Council of the Graphic Arts Industry" un certificat d'honneur en reconnaissance de son rôle dans le domaine de la formation d'ouvriers et de techniciens destinés à l'industrie de l'imprimerie. Cet organisme international, dont le siège social est à Washington, a pour principal but de promouvoir l'apprentissage dans cette sphère. Cette photo a été prise au moment où M. Ernest Guénette, l'un des directeurs de ce conseil et secrétaire-gérant de la Commission d'Apprentissage des Métiers de l'Imprimerie de Montréal et du District, remettait le parchemin au sous-ministre, en présence de M. Louis-Philippe Beaudoin, (à droite), directeur de l'Institut des Arts Graphiques de la Province de Québec.

M. LOUIS-PHILIPPE AUDET APPELE A UN POSTE IMPORTANT

DANS notre dernier numéro, nous annonçons la permutation, au ministère du Bien-Etre social, de M. A.-E. Gagné, qui était secrétaire du ministère de la Jeunesse. Or, nous apprenons que M. Louis-Philippe Audet, qui agissait comme secrétaire à la Direction générale des études de l'Enseignement spécialisé, à Montréal, a lui aussi été permuté au ministère du Bien-Etre social. Ce dernier département, comme on le sait, est à réorganiser la structure des services de bien-être, au niveau provincial, et cette tâche a exigé une modification parallèle de ses cadres.

M. Audet assumera des fonctions de grande importance. Il sera chargé, en effet, de tous les aspects pédagogiques de l'enseignement qui se diffuse dans la centaine d'institutions qui se trouvent sous la juridiction du ministère du Bien-Etre social. On sait que le 1er avril 1957, 88 institutions qui relevaient autrefois du ministère de la Santé ont été confiées au ministère du Bien-Etre social, s'ajoutant ainsi à une quinzaine d'Écoles de Protection de la Jeunesse qui étaient déjà sous son égide. Or,

environ 17,000 jeunes poursuivent dans ces institutions des études primaires ou secondaires et des cours variés. M. Audet agira comme coordonnateur de cette formation diversifiée et ses fonctions le mettront notamment en contact constant avec le Département de l'Instruction publique, puisque l'enseignement primaire et secondaire en relèvent.



L.-P. Audet

Nous nous réjouissons de la promotion dont M. Audet vient d'être l'objet. Il est entré au service de la Province en 1940, après avoir été professeur de l'enseignement primaire, professeur d'école normale, puis professeur de l'enseignement secondaire. Il fut chargé d'organiser des bourses d'études au Service de l'Aide à la Jeunesse; six ans plus tard, il devenait chef de la section des cours de culture populaire pour le même service. En 1956, il

était nommé secrétaire à la Direction générale des études de l'Enseignement spécialisé.

Au cours de sa carrière, de nombreux parchemins ont reconnu sa compétence: brevet académique d'instituteur, diplôme d'enseignement moderne et de pédagogie, baccalauréat ès arts, baccalauréat en pédagogie, licence ès sciences, puis doctorat en pédagogie. C'est dire que sa formation le destinait à un haut poste dans le domaine de l'enseignement.

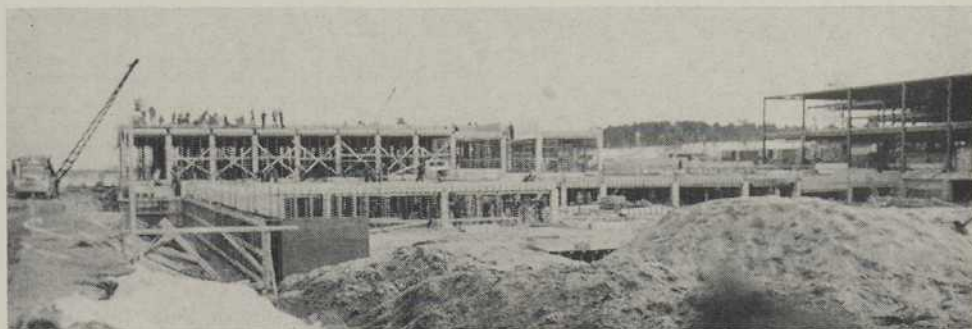
Ses états de services comme professeur agrégé à l'Université Laval, à l'École de pédagogie et d'orientation, comme président de la Société zoologique de Québec, sous-directeur général des Cercles de Jeunes Naturalistes et secrétaire de la section française de la Société Royale du Canada lui ont acquis une enviable réputation. Son principal ouvrage, *Le système scolaire de la province de Québec*, en a fait un auteur connu.

Il ne fait pas de doute que M. Audet remplira ses nouvelles fonctions avec le zèle dont il a toujours fait preuve à l'égard de la génération montante.

LES TRAVAUX PROGRESSED A L'INSTITUT DE TECHNOLOGIE DE TROIS-RIVIERES



Ces deux photos prises peu avant la mi-avril donnent une idée de l'état des travaux de construction du nouvel Institut de Technologie de Trois-Rivières. Déjà, la structure de l'immeuble principal se dressait sur les fondations, et l'on procédait à la confection de la structure de l'aile destinée aux ateliers. Quelque 250 hommes s'affairaient sur cet important chantier.



L'Enseignement spécialisé... en l'an 2000!

LE JEUDI 19 mars dernier avait lieu, au Centre sportif Laval, sous la présidence d'honneur de Me Gustave Poisson, c.r., sous-ministre de la Jeunesse, le festival annuel de la Ligue de hockey de l'Enseignement spécialisé pour la région de Montréal. Une foule grouillante et enthousiaste de spectateurs avait envahi l'édifice, non seulement afin d'assister à la joute de hockey qui marquait le clou d'une saison très remplie, mais aussi pour admirer une série de chars allégoriques d'une tenue remarquable.

Car, chaque institut ou école participait à ce défilé et avait rivalisé d'initiative et d'imagination, ayant choisi un thème futuriste commun: l'Enseignement spécialisé en l'an 2000. L'ensemble primé a été celui de l'Institut des Arts Appliqués; une gracieuse élève, Mlle Suzanne Rolland, fille de Mme Solange Chaput-Rolland, symbolisait la victoire remportée par l'équipe de hockey de cet institut, championne de la section "B" de la Ligue; deux robots étaient attelés au char, que précédaient et suivaient des cônes tronqués surmontés de représentations stylisées des spécialités qui font l'objet de l'enseignement dans cette maison.

L'École des Métiers Commerciaux remporta le deuxième prix avec une planète faite de toile et de laquelle surgissaient des couples d'élèves spatiaux dont les costumes rappelaient différents métiers: horlogerie, cuisine professionnelle, couture, chapeaux féminins, etc.; en somme, il s'agissait d'une *succursale interplanétaire* que, dans l'esprit des étudiants, l'École des Métiers Commerciaux possédera à la fin du siècle.

La Section Ouest des Ecoles des Métiers avait monté un *tire-pois expérimental*, sorte de fusée futuriste que faisaient pétarader une batterie de pièces pyrotechniques et que l'on avait attelée à une remorque de *pilules* scientifiques.

Pour leur part, les étudiants de l'Institut de Technologie avaient conçu un véhicule spatial de l'an 2000, que pilotait une gentille reine, la leur, Mlle Claire Trudel. Une bannière surmontant le véhicule indiquait qu'il avait été mis au point par la 92^e promotion,

celle que l'Institut livrera au marché du travail à la fin du siècle.

Comme on le sait, la Section Nord des Ecoles de Métiers deviendra, l'an prochain, un Institut de Technologie. Les élèves avaient donc voulu caricaturer leur actuel *alma mater*; c'est un taudis stylisé qu'ils avaient installé sur leur char, avec réverbère et plaques de rues indiquant l'endroit où le nouvel édifice est présentement en voie de construction.

L'Institut des Arts Graphiques a voulu symboliser l'avènement de l'automatisation dans les métiers de l'imprimerie. Dix cubes qui dissimulaient autant de patineurs portaient une lettre sur chacune de leurs faces et, *par télécommande*, pivotaient sur eux-mêmes de façon à former automatiquement des mots identifiant l'Institut et les principales spécialités qu'on y enseigne.

L'École des Métiers de l'Automobile, pour sa part, avait mis au point une *routière spatiale* protégée contre le bombardement incessant des météorites et captant l'énergie des atomes pour sa propulsion; elle se déplaçait dans un nuage de fumée. Quant à la Section Est des Ecoles de Métiers, elle avait entrepris de représenter l'usine de l'avenir et de symboliser l'automatisation de l'outillage.

L'événement principal au programme fut une joute de hockey mettant en présence une équipe d'étoiles constituée d'un choix de membres de toutes les équipes de la Ligue, et l'équipe championne de la section "A", celle de l'Institut de Technologie. Ce fut une joute enlevante et chaudement disputée; l'équipe d'étoiles remporta la victoire par 4 à 1, se méritant ainsi le trophée du président de la Ligue. Les compteurs, chez les étoiles, furent Bernard Girard (Section Est), qui enregistra deux points, Vincent Leblanc (Arts Appliqués) et Guy Santerre (Section Ouest); c'est Derooy Deguire qui évita le blanchissage à son club en comptant l'unique point de l'Institut de Technologie. Plus tôt, le sous-ministre, Me Gustave Poisson, c.r., avait remis le trophée de l'honorable ministre de la Jeunesse à l'équipe championne de la section "A". C'est M. Robert Lefebvre, capitaine du club, qui le reçut.

A l'issue du festival, le président de la Ligue, M. Paul-Émile Lévesque, directeur de l'École des Métiers Commerciaux, qui dirige les destinées de la Ligue depuis quatre saisons, a annoncé qu'il avait démissionné de ce poste, et que M. Paul Gingras, directeur de la Section Est des Ecoles de Métiers de Montréal, lui succéderait pour la prochaine saison.



ME GUSTAVE POISSON, C.R., SOUS-MINISTRE, REMET LE TROPHEE DE L'HONORABLE MINISTRE DE LA JEUNESSE A M. ROBERT LEFEBVRE, CAPITAINE DE L'EQUIPE DE L'INSTITUT DE TECHNOLOGIE DE MONTREAL, CHAMPIONNE DE LA SECTION "A", EN PRESENCE DU DIRECTEUR DE L'INSTITUT, M. ROSARIO BELISLE (A GAUCHE), ET DE M. AUGUSTIN POIRIER, INSTRUCTEUR DE L'EQUIPE.

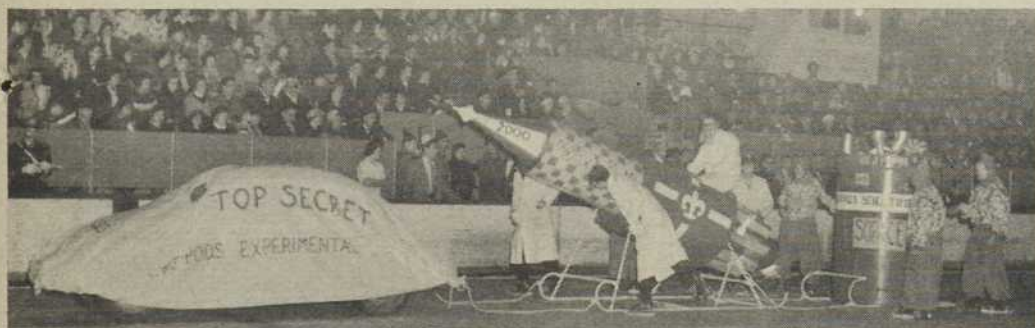


UN CHARMANT COUPLE SURGIT DE CETTE PLANETE, "SUCCURSALE" DES METIERS COMMERCIAUX EN L'AN 2000 !



DE SON VEHICULE "SPATIAL", Mlle CLAIRE TRUDEL, REINE DES ETUDIANTS DE L'INSTITUT DE TECHNOLOGIE DE MONTREAL, SALUE SES "SUJETS".

LA "ROUTIERE SPATIALE" DES ETUDIANTS DE L'ECOLE DES METIERS DE L'AUTOMOBILE SE DEPLACANT DANS UN NUAGE DE FUMEE.



LE "TIRE-POIS EXPERIMENTAL" DES ETUDIANTS DE LA SECTION OUEST DES ECOLES DE METIERS, SUIVI D'UNE REMORQUE CHARGEE DE "PILULES SCIENTIFIQUES".

M. GUY SANTERRE, CAPITAINE DE L'EQUIPE D'ETOILES, RECOIT LE "TROPHEE DU PRESIDENT", QUE LUI REMET M. P.-E. LEVESQUE, EN PRESENCE DE M. ROBERT DESROSIERS, MONITEUR DES SPORTS (A GAUCHE), ET DE M. PAUL MARC-AURELE, QUI AVAIT AGI COMME INSTRUCTEUR DU CLUB VICTORIEUX.



Mlle SUZANNE ROLLAND, REINE DES ETUDIANTS DE L'INSTITUT DES ARTS APPLIQUES, PERSONNIFIE LA VICTOIRE REMPORTEE PAR L'EQUIPE DE CET INSTITUT, CHAMPIONNE DE LA SECTION "B".



AUTRES RÉCIPIENDAIRES DE BOURSES ATHLONE

DANS notre numéro de mars, nous signalions qu'un ancien élève de l'Enseignement spécialisé, M. Gilbert Luneau, qui étudia à l'École de Métiers de Victoriaville, avait été choisi parmi les récipiendaires des bourses Athlone. Il nous fait plaisir d'informer nos lecteurs qu'un autre de nos anciens étudiants, M. Louis-Philippe Lemay, que fréquenta l'Institut de Technologie de Hull, vient de se voir décerner le même honneur.

Né à Masson, province de Québec, le 20 juillet 1935, M. Lemay poursuivit ses études primaires à l'École St-Jean-de-Brébeuf, de cette localité, puis s'inscrivit à l'Institut



M. L.-P. Lemay

de Technologie de Hull. Il dut quitter momentanément ses études à cause d'un mauvais état de santé, puis les reprit pour terminer ses première et deuxième années de spécialisation, au cours technique.

C'est alors qu'il s'inscrivit à l'Université d'Ottawa; il obtiendra son diplôme cette année en génie électrique. La bourse Athlone qu'il vient de se mériter lui permettra de poursuivre des études postsecondaires en Angleterre pendant deux ans. Il se spécialisera en communications à l'Université de Manchester.

À Ottawa, M. Lemay s'est intéressé à plusieurs activités étudiantes. Vice-président de sa classe en 2^e année, il devenait par la suite vice-président du Conseil des étudiants de la Faculté des sciences pures et appliquées. Il fut élu président de ce même Conseil en quatrième année. Pendant ses études, il représenta l'Université d'Ottawa à la réunion annuelle de 1957 de l'*Engineering Institute of Canada*, à Banff. L'année suivante, lui et un autre étudiant de la section de génie électrique de leur faculté étaient délégués à Toronto, au congrès de l'*Institute of Radio Engineers*.

M. Lemay consacre ses loisirs à la photographie, au ski, à la lecture et à la musique enregistrée sur disques. Il a épousé, en septembre dernier, Mlle Gilberte Demers, de Hull.

UN autre ancien étudiant de l'Enseignement spécialisé s'est mérité une bourse Athlone. Il s'agit de M. Claude Richard, qui poursuit ses études en génie physique à l'Université Laval de Québec.

M. Richard a fait ses études primaires à l'École St-Philippe, de Trois-Rivières, puis s'inscrivit pendant deux années au Séminaire St-Joseph de cette même ville. En 1948, il entreprenait des études techniques à l'Institut de Techno-



M. C. Richard

logie de la cité trifluvienne; quatre ans plus tard, il obtenait son diplôme de technicien avec très grande distinction. Aspect remarquable de ses succès, il avait conservé pour l'ensemble de ce cours de quatre années une moyenne générale de 96,4%.

À la suite d'une grave maladie, M. Richard fut hospitalisé pendant deux ans. C'est en 1954 qu'il entreprit sa première année universitaire, au Collège Immaculée-Conception de Shawinigan. L'année suivante, il entra à la faculté de génie physique de l'Université Laval; il termina chacune de ses deux premières années de spécialisation premier de sa faculté.

Comme boursier Athlone, il entreprendra deux années d'études en génie nucléaire et en calculateurs électroniques à l'*Imperial College of Science and Technology*, de Londres, Angleterre.

Les bourses Athlone, ainsi que nous l'avons déjà souligné, sont destinées aux plus brillants étudiants en génie du Commonwealth britannique des nations, afin de leur permettre de poursuivre leur spécialisation et de se familiariser avec les techniques de l'industrie en Angleterre. Cette aide financière tient compte du coût du passage, aller et retour, des frais de scolarité, des voyages effectués en Angleterre même pour fins d'études, et elle comporte une allocation hebdomadaire de subsistance.

L'Institut de Technologie de Trois-Rivières est justement fier des succès de son ancien diplômé et lui souhaite un fructueux séjour outre-mer.

TROIS ÉLÈVES DES ARTS APPLIQUÉS PRÉSENTES À LA TV

EN fin de mars, Mme Michèle Tisseyre accueillait à son émission hebdomadaire *Rendez-vous avec Michèle*, présentée par le poste CBFT de la Société Radio-Canada, trois élèves de l'Institut des Arts Appliqués de la Province de Québec. Il s'agissait de Mlle Suzanne Roland et de MM. Jacques Proteau et Jean Deslandes.

Comme on le sait, l'Institut des Arts Appliqués a remporté le premier prix lors de la mascarade organisée à l'occasion du festival annuel de la Ligue de hockey de l'Enseignement spécialisé de la région de Montréal. On trouvera ailleurs dans le présent numéro une description et une photo de l'ensemble allégorique qui a remporté la faveur des juges. Or, le club de hockey de l'Institut ayant décroché le championnat de la section « B » de la Ligue, cette victoire était personnifiée par Mlle Roland, reine des étudiants de l'Institut et fille d'une personnalité bien connue à la télévision, Mme Solange Chaput-Rolland. C'est M. Deslandes qui avait dessiné l'ensemble primé. Quant à M. Proteau, il avait été invité à la télémission en sa qualité de président de l'Association des élèves.

CAUSERIES PRONONCÉES À L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS

SOUS l'égide de l'Ambassade d'Allemagne avait lieu récemment, à l'École des Beaux-Arts de Montréal, une exposition consacrée à *La Gravure Allemande du XX^e siècle*. Cette exposition réunissait une centaine d'œuvres dues aux plus célèbres spécialistes.

À cette occasion le Club des professeurs et anciens élèves de l'École des Beaux-Arts avait convié deux de nos professeurs de l'Institut des Arts Graphiques, MM. Albert Dumouchel et Eddy MacFarlane, à prononcer une causerie.

M. Dumouchel expliqua brillamment à un auditoire attentif les différentes techniques utilisées par les graveurs; quant à son confrère, il s'appliqua, en un court historique, à établir les sources d'inspiration des exposants et les raisons de la place de choix qu'occupe l'Allemagne dans le domaine des arts graphiques.

LAUREAT D'UN CONCOURS D'ART ORATOIRE

LES étudiants de l'Enseignement spécialisé consacrent leurs loisirs à des activités parascolaires qui varient d'un endroit à l'autre. Dans la région trifluvienne, l'art oratoire jouit d'une belle vogue. C'est ainsi qu'un élève de l'Institut de Technologie de Trois-Rivières, M. Michel Therrien, élève en deuxième année de spécialisation (cours technique), vient d'être proclamé lauréat du Concours d'art oratoire interscolaire de la Mauricie.

Ce concours est organisé par le Jeune Commerce régional, et l'enjeu est une bourse d'études de \$200



M. MICHEL THERRIEN TENANT AVEC FIERTE LE TROPHEE REMPORTE LORS DU CONCOURS D'ART ORATOIRE INTER-SCOLAIRE DE LA MAURICIE.

décernée au vainqueur. M. Therrien avait remporté une première victoire à Trois-Rivières même, le 28 février. Il fut appelé à participer à un autre tournoi au Cap-de-la-Madeleine, le 6 mars, et c'est alors qu'on le désigna comme lauréat.

Inutile de dire que les étudiants de l'Institut de Technologie de Trois-Rivières ont accueilli la nouvelle avec enthousiasme car les éliminatoires ont été chaudement disputées. *Technique pour Tous* présente ses félicitations sincères au lauréat et émet le vœu que, l'an prochain, ce soit encore un étudiant de l'Enseignement spécialisé qui remporte cet honneur.

L'INSTITUT DES TEXTILES, SUJET D'UN GRAND REPORTAGE TELEVISE PAR CBFT

LA télémission hebdomadaire *Reportages*, présentée par le poste CBFT de la Société Radio-Canada, était consacrée, le lundi 13 avril dernier, à l'Institut des Textiles de la Province de Québec, situé à Saint-Hyacinthe. Comme on le sait, il s'agit d'un programme télédiffusé *en direct*. Quelques jours plus tôt, le réalisateur de la série, M. Jean-Maurice Laporte, et sa script-assistante, Mlle Renée Blais, avaient visité l'Institut, en compagnie du directeur des relations extérieures du ministère de la Jeunesse, afin d'établir le fil conducteur de l'émission.

Le matin du 13 avril, plus d'une vingtaine de techniciens munis de quatre caméras envahissaient l'édifice, pendant que l'unité mobile s'installait à l'arrière. Il est toujours étonnant de constater l'homogénéité d'une telle équipe et la souplesse avec laquelle chacun exécute son travail dans le cadre de la tâche collective, sous l'oeil pondéré du réalisateur qui orchestre le tout.

Il serait superflu de résumer ici cette émission, qui a été présentée par le réseau des postes français. Mlle Andréanne Lafond et M. Jean Ducharme agissaient comme animateurs. Après que le directeur de l'Institut, M. Georges Moore, eût donné un bref aperçu du rôle que joue ce centre d'enseignement spécialisé, MM. Jean Brodeur, Gabriel Dion, Alphonse Bouchard, Gérard Ménard, Léon Trudeau, Armand

Lestage et Georges Boulé furent interviewés dans leurs ateliers respectifs, et les téléspectateurs eurent ainsi l'occasion de se familiariser avec les caractéristiques de l'enseignement dans les différents ateliers : filature, armure, tissage, ourdissage, bonneterie, laboratoires d'essais et teinture.

A la fin de l'émission, M. Ducharme présenta un industriel aux téléspectateurs, M. Jean-Louis Héon, président de *LaSalle Knitting Ltd.* M. Héon déclara que l'industrie apprécie hautement le travail dont s'acquitte l'Institut des Textiles. *Notre industrie, dit-il, a besoin d'une centaine de nouveaux techniciens par année. Elle offre aux jeunes des carrières généreuses, un avenir prometteur, et ces avantages devraient être propres à attirer les jeunes Canadiens français de talent. L'industrie, continua-t-il, est heureuse de collaborer activement à la formation des techniciens qui lui sont destinés, et pour cette raison, elle accorde de généreuses bourses d'études à plusieurs étudiants. L'Institut des Textiles poursuit une tâche essentielle, déclama M. Héon en terminant, et la preuve, c'est que depuis plusieurs années, chacun de ses diplômés peut choisir entre trois ou quatre situations qui lui sont offertes. C'est dire que l'industrie peut absorber tous les techniciens que l'Institut des Textiles peut mettre à sa disposition.*

EXPOSITION TENUE PAR TROIS CERAMISTES

ORGANISEE sous le patronage de l'Office Provincial de l'Artisanat, une exposition réunissait récemment à l'Institut des Arts Appliqués des oeuvres de trois céramistes : MM. Jordi Brunet, Claude Coiteux et Norman Lavoie.

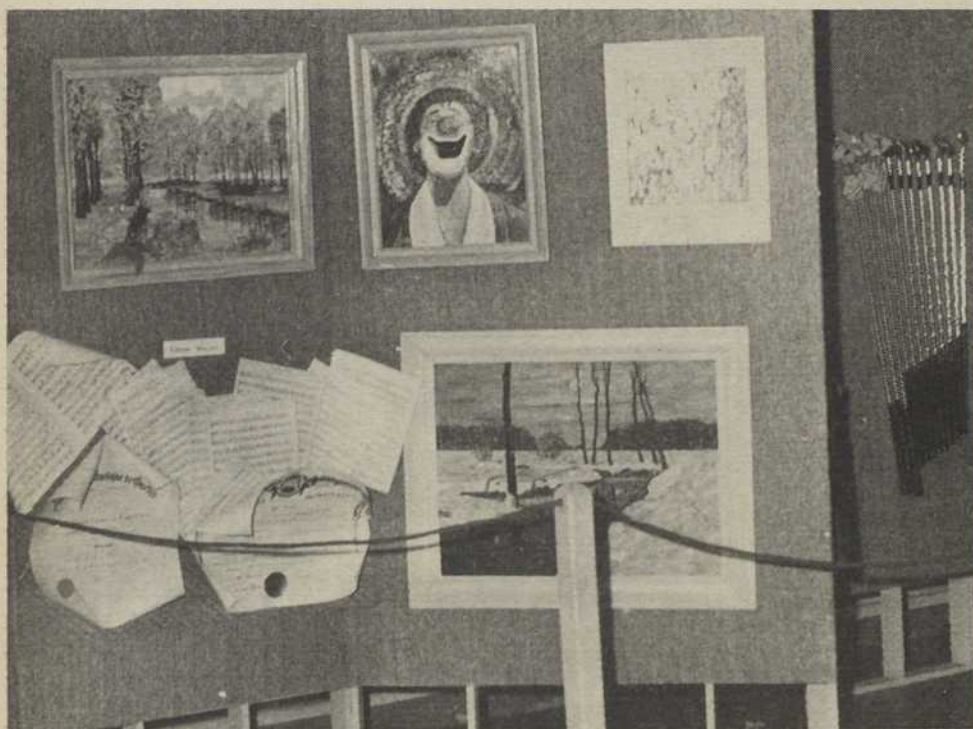
Ce dernier, ancien élève de l'Institut des Arts Appliqués, est déjà le lauréat de plusieurs concours artistiques de la province. Les pièces qu'il présentait, toutes originales, confirment d'excellentes connaissances techniques mises au service d'un sens aigu de l'esthétique.

De telles qualités, n'en doutons pas, conduiront M. Norman Lavoie vers de nouveaux et brillants succès.

LEGER INCENDIE A LA "SECTION NORD"

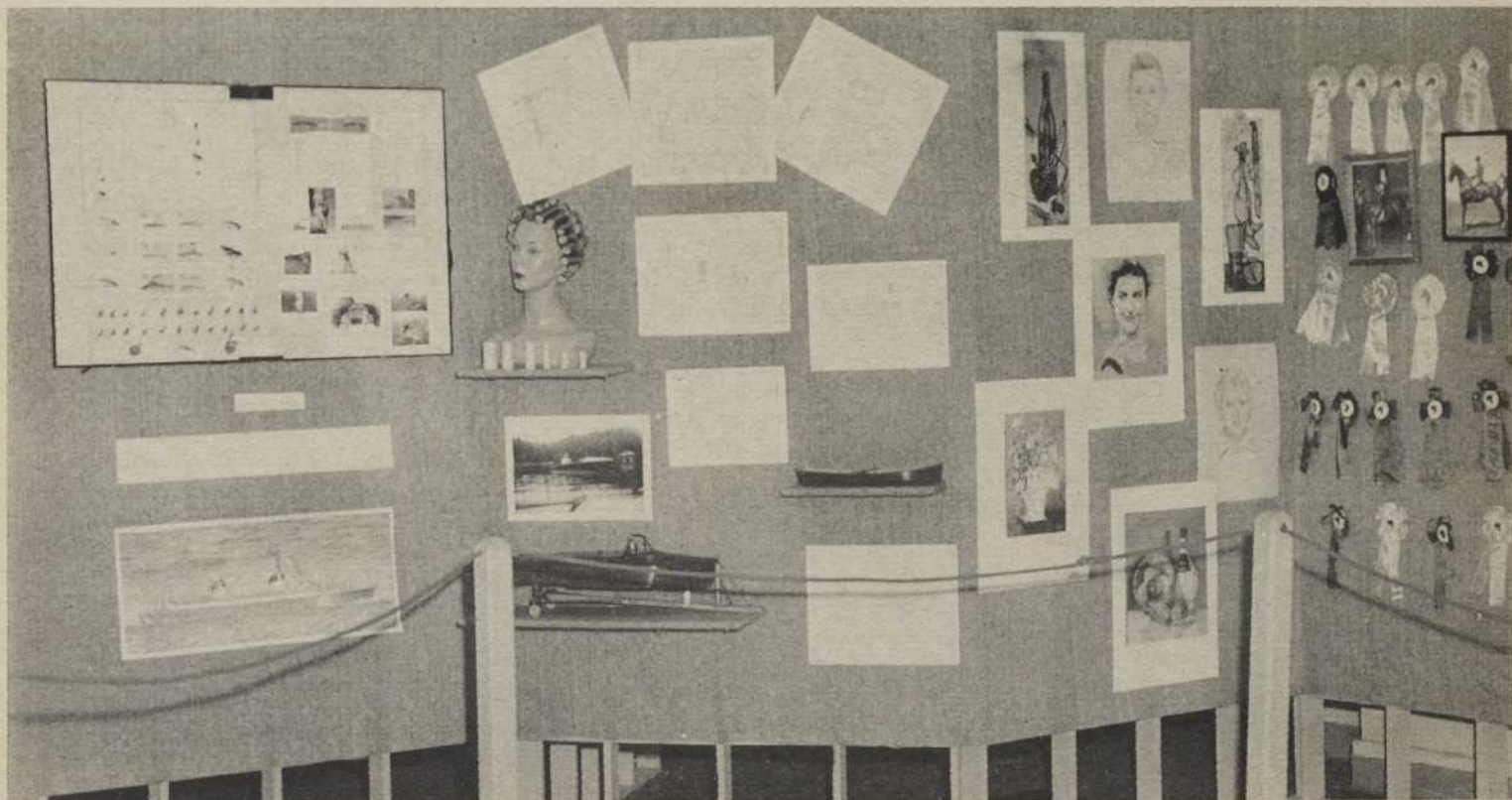
LE soir du 24 mars dernier, un incendie éclatait dans les ateliers de réfrigération à la Section Nord des Ecoles de Métiers de Montréal. Mandés en hâte sur les lieux, les pompiers eurent tôt fait de circonscrire l'incendie et de le maîtriser. L'eau et la fumée ont causé des dommages, mais on était à la veille du congé de Pâques, de sorte que l'enseignement n'a pas été retardé. Les cours ont repris de façon normale dès la rentrée, sauf en réfrigération où l'accent a été mis sur les matières théoriques en attendant la remise en état de l'équipement utilisé pour les cours pratiques.

Quelques professeurs exposent des travaux executes...



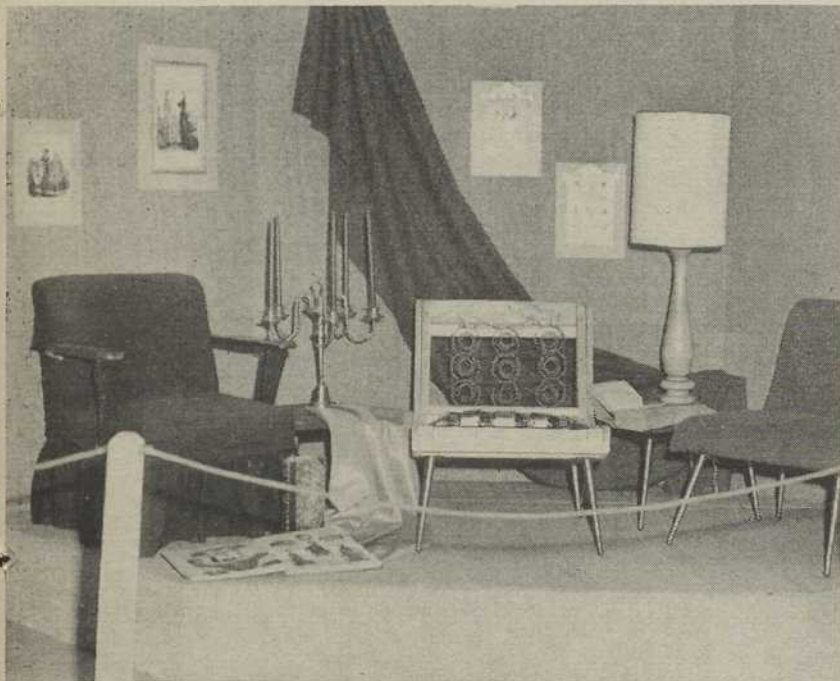
TROIS PROFESSEURS S'ETAIENT PARTAGE LES PANNEAUX QUE L'ON VOIT A GAUCHE. M. JEAN-JACQUES GINGRAS, CHEF DE SECTION, QUI ENSEIGNE L'INITIATION AUX AFFAIRES, CONSACRE SES LOISIRS A LA PEINTURE A L'HUILE, COMME QUOI LES PROBLEMES PUCUNIAIRES ET LES ARTS NE FONT PAS NECESSAIREMENT MAUVAIS MENAGE. M. PAUL LAFERRIERE, PROFESSEUR EN COUPE ET PATRONS A LA SECTION DU VETEMENT MASCULIN, S'ADONNE AU GOLF AVEC BEAUCOUP DE SUCCES, CAR IL A REMPORTE DE NOMBREUX TROPHEES; IL EST D'AILLEURS INSTRUCTEUR AU GOLF MUNICIPAL DE MONTREAL. QUANT A M. EDOUARD WOOLLEY, SON PASSE-TEMPS FAVORI EST LA MUSIQUE.

M. HECTOR VOISARD, CHEF DE LA SECTION DE COIFFURE POUR DAMES, EST UN PECHEUR INVETERE, MAIS IL A DONNE A SON PASSE-TEMPS UN CARACTERE ARTISANAL, CAR IL FABRIQUE SES PROPRES MOUCHES ET AUTRES APPATS ARTIFICIELS; IL A D'AILLEURS REMPORTE DEUX TOURNOIS DE PECHE. M. ERNEST VOISARD, PROFESSEUR A LA MEME SECTION, A EXPOSE LES PLANS QU'IL A DESSINES POUR LA CONSTRUCTION DE SON FOYER, AINSI QUE DES MAQUETTES A ECHELLE REDUITE D'UN YACHT QU'IL A EXECUTE EN VRAIE GRANDEUR. M. ROGER CARDINAL, PROFESSEUR DE DESSIN, NE MANQUE PAS D'ENTHOUSIASME EN CE DOMAINE, PUISQUE C'EST EGALEMENT AU DESSIN QU'IL CONSACRE SES LOISIRS. ENFIN, LA SERIE DE RUBANS QUE L'ON DISTINGUE A L'EXTREMITE DROITE DE CETTE SERIE DE PANNEAUX APPARTIENT A M. ERNEST VOISARD, QUE NOUS AVONS DEJA MENTIONNE, CAR C'EST UN FERVENT DE L'EQUITATION, ET IL A REMPORTE PL'3 DE CENT RUBANS OU TROPHEES A DIFFERENTS CONCOURS HIPPIQUES.

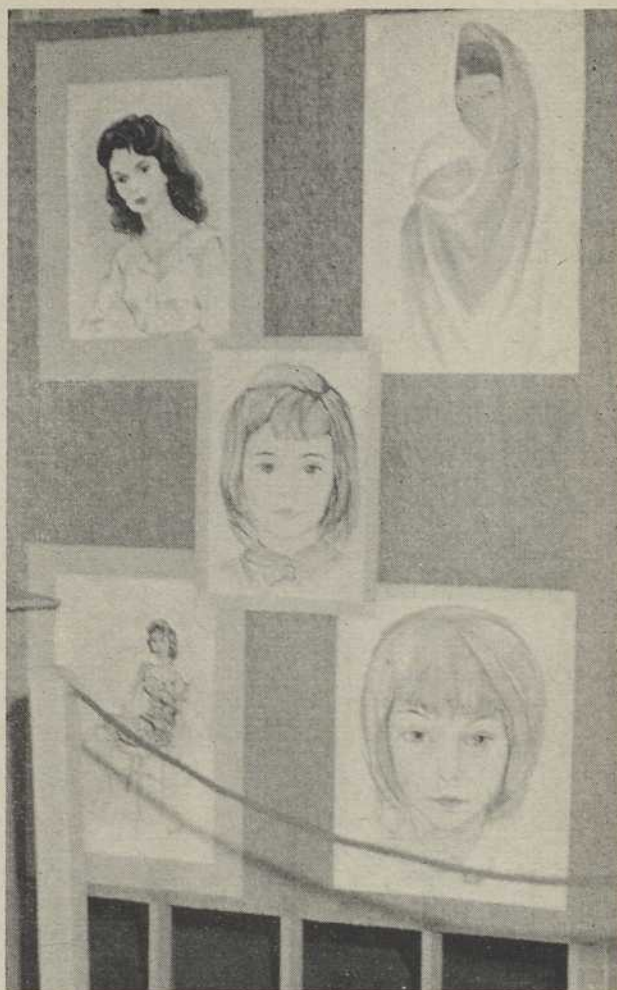


... pendant leurs loisirs

A la fin de chaque année scolaire, les élèves de l'Enseignement spécialisé exposent leurs travaux. A l'Ecole des Métiers Commerciaux, les professeurs ont pris une initiative semblable... à leur sujet! En effet, au cours de mars, les membres du personnel enseignant ont été invités à présenter des kiosques exclusivement consacrés à leur façon d'occuper leurs loisirs. Inutile de dire que de nombreux talents insoupçonnés ont été ainsi révélés!



M. ROGER LAROSE, MIEUX CONNU SOUS LE PSEUDONYME PROFESSIONNEL DE "REGOR", ET QUI ENSEIGNE L'HISTOIRE DU COSTUME, S'INTERESSE, DANS SES MOMENTS LIBRES, A LA RECONSTRUCTION DE MEUBLES ANCIENS ET A LA TRANSFORMATION DE VIEILLES PIECES DE MOBILIER; IL FABRIQUE EGALEMENT D'ELEGANTES LAMPES ET DES TABLES DE MOSAIQUE.



QUANT A M. JEAN-PAUL LIMOGES, PROFESSEUR EN DESSIN D'ANATOMIE, IL EMPLOIE SES LOISIRS AU DESSIN DE PHYSIONOMIE. SON EPOUSE ET SES ENFANTS LUI SERVENT DE MODELES.

TROIS CAUSERIES SUR L'ENSEIGNEMENT SPECIALISE A STE-ANNE-DES-MONTS

Au cours des récentes semaines, M. Eugène Gervais, directeur de l'Ecole de Métiers de Ste-Anne-des-Monts, a eu trois fois l'occasion d'exposer l'oeuvre poursuivie par l'Enseignement spécialisé.

Il a tout d'abord été invité comme conférencier à l'un des soupers bimensuels du Club Richelieu local. M. Gervais en a profité pour parler de l'école qu'il dirige et qui est au service de la jeunesse gaspésienne depuis septembre 1957; il a exposé les caractéristiques du programme des études qu'on y dispense, le rôle des cours du soir, celui des bourses d'études, etc.

Le repas était sous la présidence de M. Paul-Emile Lévesque, président de la Commission scolaire de Ste-Anne-des-Monts (village) et vice-président du Club Richelieu; le président du Club, M. Henri Roy,

s'était trouvé dans l'impossibilité d'assister au souper.

Au cours de la Semaine de l'Education, le Cercle Pédagogique de Ste-Anne-des-Monts s'est réuni pour des études en équipe, et l'on invita M. Gervais à parler d'éducation sociale.

Après avoir situé l'éducation dans le cadre de la pédagogie, le conférencier expliqua comment naît le sens social, comment on le développe à l'école primaire et comment il atteint son évanouissement. Tous les professeurs de l'Ecole de Métiers ont assisté à cette séance dont la modératrice était la présidente du groupe des institutrices de la région de Ste-Anne-des-Monts.

Enfin, M. Gervais a été l'invité des étudiants du brevet «C», à l'Ecole Normale de sa localité. On avait voulu permettre à ces étu-

diantes, qui se destinent à l'enseignement, de rencontrer un éducateur de carrière attaché à l'enseignement spécialisé, afin d'obtenir des renseignements utiles en vue de l'orientation des jeunes garçons dont la formation leur sera bientôt confiée.

En répondant aux nombreuses questions qui lui furent posées, M. Gervais déclara que, contrairement à ce que l'on pense en certains milieux, l'Ecole de Métiers est une maison d'éducation dans toute l'acception du terme; il déclara que pour s'inscrire à l'Ecole et réussir dans les études, le candidat doit posséder des aptitudes, l'Ecole de Métiers n'étant pas le refuge des sous-doués. M. Gervais s'appuya, pour le démontrer, sur les deux niveaux de la formation dispensée par l'Enseignement spécialisé: le cours technique et le cours de métiers.

INTERESSANTES CAUSERIES SUR LE ROLE DES EDUCATEURS

Deux éducateurs, MM. J.-M. Mathieu, directeur du personnel enseignant à la Commission des Ecoles catholiques de Montréal, et Roland Piquette, professeur à l'Ecole Normale Jacques-Cartier et au Collège Ste-Croix, à Montréal, ont été les deux derniers conférenciers invités de la série de dîners-causeries organisée par M. Lucien Saint-Arneault, directeur de l'Ecole de Métiers du Mont-St-Antoine, à l'intention du personnel enseignant de cette école.

M. Mathieu avait consacré son entretien aux responsabilités du professeur. *Les responsabilités premières et fondamentales du professeur*, dit-il, *l'engagent personnellement devant sa propre conscience et font de lui un véritable professionnel, dans toute l'acception du mot.*

Reprenant une phrase de Saint-Exupéry, M. Mathieu souligna que le chirurgien ne se limite pas à écouter les plaintes du malade qu'il ausculte, mais qu'à travers ce dernier, c'est l'homme tout entier qu'il cherche à guérir. *Nous pouvons, dit-il, transposer cette pensée dans le domaine de l'enseignement. Le professeur ne s'arrête pas qu'aux préoccupations d'un programme à observer ou des résultats immédiats à obtenir; à travers tout cela, malgré tout cela, c'est l'homme tout entier qu'il cherche à former.*

Donner un enseignement efficace, clair et pratique, observer le

programme, assurer la réussite aux examens, certes, le professeur doit tout cela à ses élèves qui, d'ailleurs, comptent sur lui pour acquérir le savoir culturel, les connaissances précises, la compétence technique dont ils ont un absolu besoin pour prendre la place qui leur revient dans la sphère d'activité qu'ils ont choisie. Mais le professeur doit en plus de cela à ses élèves une formation d'homme, grâce à laquelle ils cultivent et acquièrent, en même temps que les connaissances et la formation, le respect de soi, le souci et la fierté du travail bien fait, le sens d'une saine solidarité au service du bien commun, la légitime ambition de réussir et de se hisser aux premières places.

Pour terminer, M. Mathieu traita des responsabilités du professeur à l'égard de la société, de ses supérieurs, de ses confrères et de sa profession en général. *La valeur réelle de l'action éducatrice du professeur*, dit-il, *tient essentiellement au sens aigu qu'il doit avoir de sa propre responsabilité à l'égard de ses élèves. C'est cela qui lui donne son caractère véritablement professionnel, et non pas la place qu'il occupe dans une structure administrative, si bien hiérarchisée soit-elle.*

Pour sa part, M. Roland Piquette avait choisi pour sujet: les problèmes de l'éducation dans le monde contemporain. M. Piquette a énuméré une impressionnante liste des différentes exigences de la

société moderne à l'égard des éducateurs.

Jamais, dit-il, on a autant demandé aux éducateurs. On veut qu'ils soient tout, qu'ils touchent à tous les domaines, même qu'ils se substituent aux parents lorsque ces derniers n'observent pas leurs devoirs. Mais si nous examinons, d'une part, tout ce que la société demande des éducateurs et, d'autre part, l'opinion qu'elle se fait de leur rôle, en arrivons-nous à une équation? On souhaite que les professeurs soient détenteurs d'un nombre toujours croissant de baccalauréats, qu'ils acquièrent une spécialisation sans cesse plus poussée; est-ce que, par ailleurs, on affiche à leur égard, dans tous les milieux, un état d'esprit conforme à ces exigences?

Et M. Piquette déclare que les éducateurs devraient être les premiers à se soucier de la promotion de leur profession, tout d'abord en n'orientant vers celle-ci que les meilleurs sujets; *beaucoup de maisons d'enseignement*, déclara-t-il, *destinent aux Ecoles normales des candidats qu'elles devraient diriger ailleurs. M. Piquette ajouta que non seulement la société en général, mais les éducateurs en particulier devraient se convaincre que la spécialisation dans toute discipline est impossible sans le trait d'union essentiel du professeur; il faut, dit-il, que l'éducateur en soit convaincu, qu'il saisisse cette vérité. Le conférencier déclara ensuite que les éducateurs devraient être les premiers à afficher un intérêt militant à l'égard de leur profession; on constate, remarqua-t-il, que les divers milieux témoignent à l'égard de l'éducation d'un intérêt beaucoup plus marqué que celui dont les éducateurs font preuve extérieurement. Enfin, M. Piquette insista sur la nécessité, pour la profession, de mettre tout en oeuvre pour lui conserver les bons sujets qu'elle s'est acquis.*

Nous commençons seulement, dit-il en terminant, à nous réveiller pour assurer la promotion de notre profession. Si nous voulons que celle-ci atteigne au rayonnement qu'elle mérite, il faut que les éducateurs s'imposent par eux-mêmes, et ce, par la profondeur de leurs convictions et par leur culture.



De gauche à droite: M. Lucien Saint-Arneault, directeur de l'Ecole de Métiers du Mont-St-Antoine, M. Roland Piquette, conférencier, le Rév. Frère Cyprien, Supérieur du Mont-St-Antoine, M. Robert Prévost, directeur des relations extérieures du ministère de la Jeunesse, et l'abbé Jean-Louis Laperle, aumônier du Mont-St-Antoine.

NOMBREUSES INITIATIVES DANS LE DOMAINE DES LOISIRS

Le directeur du Service des relations extérieures du ministère du Bien-Etre social, M. Robert Prévost, qui est également chargé des relations extérieures au département de la Jeunesse, était l'invité du Poste CKAC, le 1er avril dernier, à l'émission intitulée *Nos Gouvernements*. Il avait choisi de parler de la contribution du Gouvernement provincial au vaste domaine des loisirs.

M. Prévost souligna que même si le premier souci de l'Enseignement spécialisé est de préparer les jeunes en vue de carrières industrielles, les cours du soir offerts par les instituts et écoles du ministère de la Jeunesse constituaient souvent une magnifique occasion pour les citoyens d'ajouter à leur culture générale et de meubler leurs loisirs de façon profitable, particulièrement en des domaines comme le dessin d'art, la céramique, la sculpture sur bois, l'astronomie, le croquis artistique, le dessin de composition, la peinture d'art, le cuir ciselé, le cuir repoussé, etc. Il dit ensuite quelques mots de l'organisation des activités parascolaires chez les étudiants de l'Enseignement spécialisé et mentionna de façon

particulière la Ligue de hockey qui groupe une dizaine d'équipes dans la région de Montréal, de même que la pratique de plusieurs autres sports: ballon-panier, natation, quilles, tennis sur table, etc.

Il fit ensuite un bref exposé de l'oeuvre poursuivie par le Service des cours de culture populaire du ministère de la Jeunesse, soulignant surtout le grand nombre de moniteurs de loisirs que ces cours forment chaque année, et mentionna les octrois accordés à des milliers de municipalités pour la création de centres de loisirs, terrains de jeux et autres organisations de jeunesse.

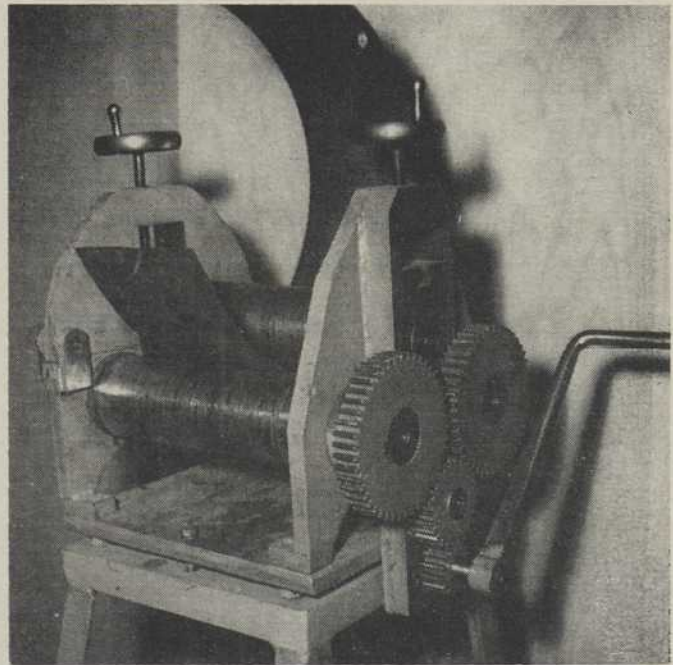
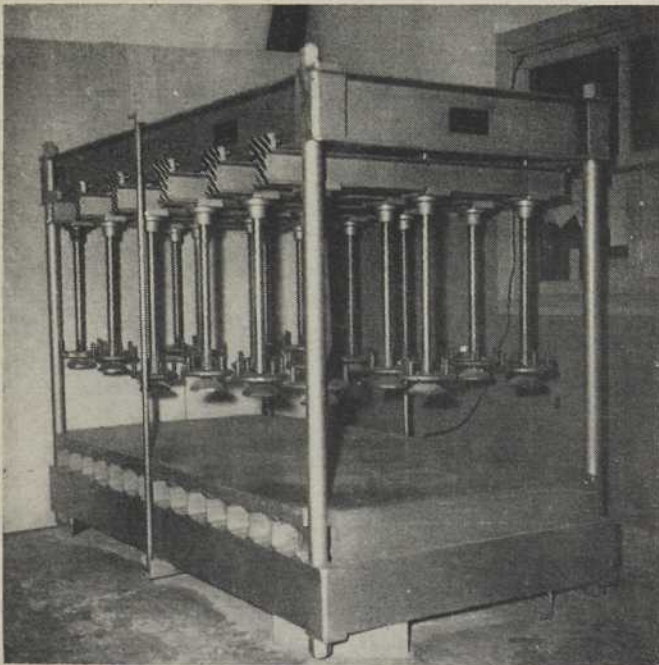
Mais le conférencier compléta son exposé en citant aussi les initiatives de plusieurs autres ministères: le Service de l'éducation familiale du Département de l'Instruction publique, les bibliothèques scolaires, l'heure consacrée aux loisirs dirigés dans le programme d'études relativement nouveau sanctionné par le même Département, les classes d'initiation aux travaux manuels, le Musée de la Province, qui accueille environ 135,000 visiteurs chaque année, la Bibliothèque St-Sulpice, à Montréal, le Jardin Zoo-

logique et le Centre de biologie du pont de Québec, à Québec, l'appui du ministère des Terres et Forêts aux clubs 4-H, l'organisation des loisirs dans les hôpitaux et les sanatoria, les Ecoles de Protection de la Jeunesse et les institutions émergeant au budget de l'Assistance publique, les parcs entretenus par le ministère de la Voirie le long des grandes routes, etc., etc.

A une question qui lui fut posée par l'animateur, M. Prévost résuma également la contribution du ministère de la Chasse et de la Pêche aux loisirs: en une seule année, 434,000 permis de chasse ou de pêche ont été émis à des citoyens de la province, et le ministère maintient cinq stations piscicoles qui, en douze mois, ont ensemencé plus de trois millions d'alevins.

Pour terminer, M. Prévost a insisté de façon particulière sur le rôle du Service provincial de Cinéphotographie, mentionnant qu'en une année, le total des films projetés grâce à cet organisme s'était établi à plus de 65,000, et que le nombre total des spectateurs qui avaient assisté à ces projections avait été d'au-delà de deux millions et demi.

BEAUX EXEMPLES DE TRAVAUX D'ELEVES



IL ARRIVE ASSEZ SOUVENT, DANS LES INSTITUTS ET ECOLES DE L'ENSEIGNEMENT SPECIALISE, QUE L'ON CONSTRUIT DE LA MACHINERIE ET DES APPAREILS QUI, EN PLUS DE LEUR UTILITE, FOURNISSENT AUX ELEVES L'OCCASION DE S'ADONNER A DES TRAVAUX PRATIQUES QUI S'AJOUTENT AUX EXERCICES PREVUS AU PROGRAMME. LES DEUX PIECES D'OUTILLAGE QUE L'ON VOIT ICI ONT ETE CONSTRUITES PAR LES ELEVES DE L'ECOLE DES METIERS DE MONTMAGNY. A GAUCHE, IL S'AGIT D'UNE PRESSE A PLACAGE DESTINEE AUX TRAVAUX DE MENUISERIE, ET QUI A ETE REALISEE SUR PLACE AUX ATELIERS D'AJUSTAGE MECANIQUE, DE SOUDURE ET DE MENUISERIE, AVEC LA COLLABORATION DES ELEVES EN DESSIN MECANIQUE. A DROITE, UN ROULEAU A FORMER, INSTALLE DANS L'ATELIER DE SOUDURE ET CONSTRUIT PAR LES ELEVES EN SOUDURE ET EN AJUSTAGE MECANIQUE, AVEC LA COLLABORATION EGALEMENT DES ELEVES EN DESSIN.

Resultats d'un concours artistique aux Arts Graphiques

TROIS élèves de l'Institut des Arts Graphiques de la Province de Québec, relevant du ministère de la Jeunesse, ont été proclamés lauréats d'un concours institué en vue de la conception artistique d'un programme que publiera le comité chargé d'organiser la Fête des Fleurs présentée chaque année par le Musée des Beaux-Arts de Montréal.

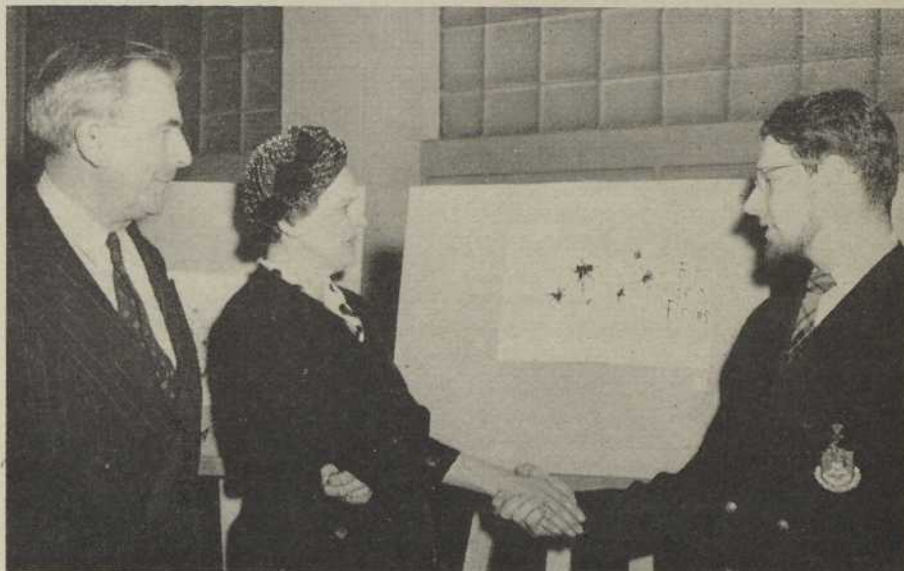
Autrefois, les étudiants de deux autres institutions de la métropole, — l'École des Beaux-Arts de Montréal et la section artistique du Sir George William's College, — participaient également à ce concours, mais après la décision du jury, on constatait chaque fois que les croquis primés étaient invariablement des projets soumis par des étudiants de l'Institut des Arts Graphiques; il en résulta une alternative: déclarer ce dernier Institut hors concours ou limiter à ses étudiants l'avantage de présenter des projets. Cette dernière solution a été choisie.

Les lauréats du concours ont été proclamés à l'issue d'une réception qui a eu lieu à l'Institut des Arts Graphiques, le 18 mars, et qui réunissait plusieurs personnalités, dont: Mme Jean Saint-Germain, l'une des co-présidentes de la Fête

des Fleurs, le colonel Hugh Wallis, président du Musée des Beaux-Arts, M. J.-B. Morgan, l'un des membres du conseil de ce Musée, et M. Louis-Philippe Beaudoin, directeur de l'Institut.

Les trois premiers prix ont été remportés par les étudiants sui-

vants, que nous énumérons par ordre de mérite: MM. Michel Blanchard, Bernard Késiel et André Thérooux. Les participants ont exécuté leurs croquis sous la surveillance du chef de la section des arts appliqués à l'imprimerie, M. Albert Dumouchel, artiste réputé.



MME JEAN SAINT-GERMAIN, CO-PRESIDENTE DE LA FETE DES FLEURS, FELICITE LE GAGNANT DU PREMIER PRIX, M. MICHEL BLANCHARD, EN PRESENCE DU COLONEL HUGH WALLIS, PRESIDENT DU MUSEE DES BEAUX-ARTS.



DE GAUCHE A DROITE, MM. J.-B. MORGAN, MEMBRE DU CONSEIL DU MUSEE DES BEAUX-ARTS, BERNARD KESIEL (2^E PRIX), MICHEL BLANCHARD (1^{ER} PRIX), ANDRE THEROUX (3^E PRIX) ET ALBERT DUMOUCHEL, PEINTRE BIEN CONNU ET CHEF DE LA SECTION DES ARTS APPLIQUES A L'IMPRIMERIE, A L'INSTITUT DES ARTS GRAPHIQUES.

Prix remporté par un étudiant des Arts Appliqués

CHACQUE année, l'American Institute of Decorators, dont les quartiers généraux sont à New-York, organise un concours en dessin et décoration d'intérieurs, à l'intention de tous les centres spécialisés du continent qui forment des élèves en ce domaine.

Cette année, trois étudiants de l'Institut des Arts Appliqués de la Province de Québec se sont inscrits à ce concours. Il nous fait plaisir d'annoncer à nos lecteurs que l'un d'eux, M. Jacques Paquet, finissant, s'est vu décerner une mention honorable, avec une prix de \$50.

La remise des prix a eu lieu dans la métropole américaine, le 27 avril, à l'occasion de la 28^e conférence annuelle de l'A.I.D.

Nos félicitations au lauréat.

EQUIPE CHAMPIONNE DE LA REGION DE MONTMAGNY



L'EQUIPE DE HOCKEY DE L'ECOLE DE METIERS DE MONTMAGNY A REMPORTE LE CHAMPIONNAT DE LA LIGUE INTERMEDIAIRE DE LA VILLE ET DE LA REGION, AU COURS DE LA SAISON QUI VIENT DE SE TERMINER. ON VOIT ICI LES MEMBRES DU CLUB. M. LEANDRE BOLDOC, PROFESSEUR (LE DEUXIEME, DE GAUCHE A DROITE, PREMIERE RANGEE), A AGI COMME INSTRUCTEUR. M. JEAN ROULEAU, ELEVE DE 2^E ANNEE "SPECIALISATION" AU COURS TECHNIQUE (EXTREME GAUCHE, DEUXIEME RANGEE), ETAIT LE GERANT DE L'EQUIPE, QUI AVAIT COMME ENTRAINEUR M. ANDRE LAVALLEE, ELEVE DE "PREPARATOIRE" AU COURS TECHNIQUE (DEBOUT, A L'EXTREME DROITE).

LES QUILLES A THETFORD-MINES



LES QUILLES FIGURENT PARI MI LES SPORTS LES PLUS EN VOGUE A L'ECOLE DE METIERS DE THETFORD-MINES. CETTE PHOTO A ETE PRISE A L'OCCASION DE LA REMISE DE DEUX TROPHEES. M. GERMAIN DUPONT (DEBOUT, A GAUCHE), MEMBRE DU PERSONNEL ENSEIGNANT, REMET A M. GASTON POMERLEAU (ELEVE DE 2^E ANNEE "METIERS"), CAPITAINE DE L'EQUIPE GAGNANTE, LE TROPHEE DESTINE A CETTE EQUIPE, ALORS QUE M. GASTON BRUNET (DEBOUT, A DROITE), EGALEMENT PROFESSEUR, DECERNE A M. NORMAND LAGUEUX (ELEVE DE "PREPARATOIRE" AU COURS TECHNIQUE) LE TROPHEE RESERVE AU JOUEUR AYANT FINI LA SAISON AVEC LA MEILLEURE MOYENNE. AU PREMIER RANG, QUATRE ELEVES DE 2^E ANNEE "METIERS" QUI FAISAIENT PARTIE DE L'EQUIPE GAGNANTE, MM. LOUIS-ERNEST DROUIN, LOUIS-MARIE LAVERDIERE, DENIS BEAUDOIN ET MICHEL GREGOIRE.

BOURSES A DEUX DE NOS EDUCATEURS

MM. Arthur Gladu et Julien Hébert poursuivront des études de perfectionnement

DEUX éducateurs de l'Enseignement spécialisé viennent de se voir octroyer des bourses d'études par le Conseil des Arts. Il s'agit de MM. Arthur Gladu, chef de la section de photolithographie à l'Institut des Arts Graphiques, et Julien Hébert, professeur de composition du meuble à l'Institut des Arts Appliqués.

M. Gladu est un diplômé (1937) de la section d'imprimerie de l'Institut de Technologie de Montréal; c'est cette section qui, après avoir été détachée de ce dernier centre, est devenue l'Institut des Arts Graphiques. Après un stage de six ans dans l'industrie, M. Gladu s'enrôlait dans l'Armée canadienne, où il demeura cinq ans; il servit dans l'unité *film et photo* de nos forces armées en Allemagne et organisa la section de photogravure du journal *Maple Leaf*, publié dans ce même pays à l'intention de nos soldats.

En 1946, il entra à l'Institut des Arts Graphiques comme professeur de typographie. Pendant quatre années, il obtint du ministère de la Jeunesse des bourses qui lui permirent, pendant les vacances estivales, de se perfectionner dans plusieurs institutions des Etats-Unis; il fut ensuite promu chef de la section de photolithographie, poste qu'il occupe encore.

Grâce à la bourse que le Conseil des Arts vient de lui accorder, il lui sera loisible de se spécialiser davantage en héliogravure et en séparation des couleurs, car il n'existe aucune école d'héliogravure en Amérique du Nord.

Quant à M. Julien Hébert, il serait superflu de le présenter à nos lecteurs, car nous avons eu quelques occasions, dans le passé, de souligner les succès qu'il a obtenus à la suite de concours nationaux. Diplômé de l'Ecole des Beaux-Arts de Montréal, il entra comme professeur à l'Institut des Arts Appliqués en 1955, et il enseigne la composition du meuble. Il a été lauréat des concours du Conseil canadien d'Esthétique industrielle, et c'est justement en ce domaine qu'il poursuit ses études au moyen de la bourse du Conseil des Arts.

LES DEBUTS DU HOCKEY DANS L'ENSEIGNEMENT SPECIALISE, A MONTREAL

Le 9 avril avait lieu, à l'Ecole des Métiers Commerciaux, une fête marquant la clôture de la saison sportive aux instituts et écoles de l'Enseignement spécialisé de la région métropolitaine. A cette occasion fut servi un succulent buffet préparé par les élèves de la section de cuisine professionnelle et de boulangerie-pâtisserie de l'Ecole des Métiers Commerciaux. Avaient été invités à la fête tous ceux qui, directement ou indirectement, ont participé au cours de l'année aux diverses activités de la Ligue, dont les moniteurs des sports, les modérateurs et les présidents des associations d'élèves, ainsi que les membres de l'équipe de tennis sur table de l'Institut des Arts Graphiques, qui s'était classée première lors des tournois de fin d'année tenus précédemment.

Le buffet, qui réunissait quelque 200 convives, comportait notamment une série de magnifiques pièces montées illustrant les activités de la Ligue de hockey; chacune des 10 équipes avait son pro-

pre gâteau portant en toutes lettres le nom du club représenté.

A la table d'honneur figuraient MM. Paul-Emile Lévesque, directeur de l'Ecole des Métiers Commerciaux et président sortant de charge de la Ligue de hockey, l'abbé Louis-Philippe Laramée, professeur à la même école, Bernard Bélisle, instructeur du club de la Section Ouest, Rosario Bélisle, directeur de l'Institut de Technologie, Raymond Guyot, directeur des études à l'Institut des Arts Graphiques, Paul Marc-Aurèle, en charge des programmes à la Direction générale des études et instructeur de l'équipe d'étoiles, Richard Dolan, directeur de la Section Nord, Paul Gingras, directeur de la Section Est et nouveau président de la Ligue, Armand Grenier, directeur de l'Ecole des Métiers de l'Automobile, Lucien Saint-Arneault, directeur de l'Ecole de Métiers du M.S.A., Eddy-L. MacFarlane, représentant de *Technique pour Tous*, Léo Larose, arbitre en chef de la Ligue, et Armand Thuot,

administrateur des Ecoles de Métiers.

M. Lévesque annonça qu'il avait décliné sa réélection comme président de la Ligue, après quatre années à ce poste, et que sa succession serait assurée par M. Paul Gingras. M. Lévesque rappela ensuite brièvement et avec humour l'histoire du hockey dans l'Enseignement spécialisé.

C'est à l'Ecole Technique de Montréal, dit-il, que s'organisa, en 1930, la première équipe de hockey. L'école possédait déjà sa petite cédule selon laquelle, au cours de la saison, elle visitait à six reprises des clubs de l'extérieur, tandis qu'elle recevait autant de fois ces mêmes équipes. M. Lévesque fit alors remarquer que les noms de



M. Robert Quevillon, de l'équipe de tennis sur table de l'Institut des Arts Graphiques, reçoit ici de M. Rosario Bélisle, directeur de l'Institut de Technologie de Montréal, le trophée remporté par cette équipe, qui s'est classée première aux finales disputées en fin de saison.



M. Paul Gingras, nouveau président de la Ligue de hockey de l'Enseignement spécialisé pour la région de Montréal.

certains joueurs d'alors devaient défrayer plus tard la manchette des journaux, tels ceux de Sylvio Mantha, au hockey, et d'Yvon Robert, dans la lutte, tous deux anciens élèves de l'Ecole Technique. Un peu plus tard, alors que l'équipe de l'école était sous la direction du major Brown, qui agissait comme instructeur, un substitut de dernière instance, petit de taille, réchauffait le banc en attendant patiemment l'occasion de se produire; son nom: Maurice Richard.

On ne peut parler véritablement de ligue organisée qu'à partir de



MM. Paul-Emile Lévesque, directeur de l'École des Métiers Commerciaux et président sortant de charge de la Ligue de hockey de l'Enseignement spécialisé, et Robert Desrosiers, moniteur des sports, admirent, en présence de M. Emile Puvilland, chef de la section de cuisine professionnelle de l'École des Métiers Commerciaux, les magnifiques gâteaux préparés à l'intention de toutes les équipes de la Ligue.

1932, alors que l'École Technique comptait 425 élèves au nombre desquels on réussit à former une douzaine de clubs, ce qui donna lieu à des rencontres interclasses. C'est à l'aréna Mont-Royal — louée au prix global de \$600 pour 25 demi-journées — que se déroulèrent les activités de cette ligue débutante. Pour défrayer les dépenses, on exigeait un prix d'entrée de 10 cents, non seulement des spectateurs, mais aussi des joueurs; l'Association des élèves ne fournissait que des chandails aux joueurs, ces derniers devant prendre à leur charge patins, culottes, protecteurs, bâtons, etc. En 1932, rappela M. Lévesque, en plus d'accéder à la présidence de l'Association des élèves, je me voyais chargé d'organiser la Ligue interclasse, et désigné comme arbitre en chef. Un jour, au terme d'une partie fort rude disputée contre une équipe de l'École d'Arcy-McGee, nos joueurs se plaignant de malaises musculaires, je décidai, en ma qualité de masseur officiel du club, de traiter les membres souffrants au liniment Ménard. L'Association des élèves s'opposa catégoriquement au règlement de la note, pour la simple raison qu'on n'avait pas demandé son autorisation préalable. Or, il s'agissait d'un déboursé d'exactly 29 cents!

Le premier festival sportif de l'Enseignement spécialisé remonte précisément à cette même année (1932), alors que la première ligue de hockey organisée termina sa saison régulière avec une assistance

de quelque 2,500 personnes, à 25 cents chacune, ce qui permit de boucler son budget.

Après une évocation des *temporariens*, M. Lévesque parla de la *période moderne*, qui s'ouvrit avec la fondation d'une véritable ligue interécoles en 1946. Le fondateur en fut M. Benoît Bastien, aujourd'hui secrétaire-comptable à l'Institut de Technologie de Montréal. Cette ligue groupait les équipes des institutions suivantes: Académie Roussin, École Octave-Casgrain (aujourd'hui Section Nord), École des Arts Graphiques, École Technique. Les activités de cette ligue avaient lieu à l'aréna de l'Académie Roussin, sous la présidence de M. R. Courval. De 1947 à 1951, le président fut M. Léopold Pouliot, aujourd'hui député pro-

vincial. Déjà, en 1949, la Ligue ne groupait que des écoles de l'Enseignement spécialisé: Arts Graphiques, Textiles, Technique (Montréal), Arts et Métiers (Section Nord), Centrale (aujourd'hui Métiers Commerciaux). La division de la Ligue en deux sections «A» et «B» s'effectua en 1950. Toutes les dépenses étaient payées à même les fonds des associations d'élèves, les revenus de tirages spéciaux, les annonces dans le programme du festival, etc. C'est en 1951 que le ministère de la Jeunesse vota le premier octroi destiné à venir en aide aux associations d'élèves et aux clubs de la Ligue de hockey de l'Enseignement spécialisé de la région métropolitaine.

En même temps finissait le terme de M. Pouliot. Se succédèrent ensuite à ce poste MM. Ernest Crépault (1952-53), Roger Charbonneau (1953-55), Paul-Emile Lévesque (1955-59). Le prochain président pour l'année 1959-60 sera M. Paul Gingras, directeur de la Section Est des Écoles de Métiers de Montréal. Le nouveau conseil comprendra également MM. Richard Dolan, vice-président, et Paul-Emile Lévesque, secrétaire-trésorier.

En souhaitant à M. Gingras la bienvenue à son nouveau poste, M. Lévesque déclara que débutait maintenant l'ère *sputnik*, soulignant ainsi le thème qui a servi de base à la mascarade du récent festival.

Pour terminer, il y eut présentation, par M. Rosario Bélisle, directeur de l'Institut de Technologie de Montréal, d'un superbe trophée à l'équipe de tennis sur table de l'Institut des Arts Graphiques, qui s'est classée première aux finales disputées en fin de saison.

RESULTATS DE LA SAISON DE HOCKEY A MONTREAL

SECTION "A":

- Équipe championne pour la saison régulière: *Section Ouest*.
- Équipe championne aux finales, qui a remporté le trophée du ministre de la Jeunesse: *Institut de Technologie*.
- Champion-compteur pour la saison régulière: M. Robert Leblanc, *Institut des Arts Graphiques*, avec un total de 24 points (12 buts, 12 assistances).
- Meilleur gardien de buts pour la saison régulière: M. Claude Myette, *Institut de Technologie*.

SECTION "B":

- Équipe championne pour la saison régulière: *Institut de Technologie*.
- Équipe championne aux finales, qui a remporté le trophée du directeur général des études de l'Enseignement spécialisé: *Institut des Arts Appliqués*.
- Champion-compteur pour la saison régulière: M. Wayne Knight, *Institut de Technologie*, avec un total de 24 points (10 buts, 14 assistances).
- Meilleur gardien de buts pour la saison régulière: M. René Hamel, *Institut de Technologie*.

Intéressante télémission pour les bricoleurs

DEPUIS la fin d'octobre, le poste CHLT-TV, de Sherbrooke, présente chaque mercredi soir, sous le titre *Faites-le vous-mêmes*, une intéressante émission au cours de laquelle les bricoleurs peuvent suivre chacune des étapes de fabrication d'un objet décoratif ou utile.



M. ROMEO LECLAIR PHOTOGRAPHE A SON BANC DE TRAVAIL, DANS LES STUDIOS DE CHLT-TV, EN COMPAGNIE DE L'ANIMATEUR DU PROGRAMME, M. YVAN FRÉNETTE.

Or, l'artisan qui donne la démonstration devant la caméra est un professeur de l'Enseignement spécialisé, M. Roméo Leclair, membre du personnel de l'Institut de Technologie de Sherbrooke.

Cette série est l'objet d'un indéniable intérêt. C'est ainsi qu'en une semaine seulement, plus de

500 lettres sont parvenues au poste. Il faut dire qu'après chaque démonstration, M. Leclair trace les plans détaillés de l'article qu'il a fabriqué au cours du programme et que le poste en offre une copie à tous les téléspectateurs qui en font la demande. Parmi les objets qui

ont le plus retenu l'attention du public, mentionnons un petit pupitre pour enfants, des étagères, des porte-journaux, des boîtes à jouets et une table à café.

M. Leclair et l'animateur de l'émission, M. Yvan Frénette, établissent leur choix selon les suggestions qui leur sont faites par les téléspectateurs.

DEUX ELEVES DES METIERS COMMERCIAUX A LA TV

LE dimanche 22 mars, deux élèves de la section des chapeaux féminins de l'École des Métiers Commerciaux étaient invitées à *Kim*, une émission hebdomadaire présentée par le poste CBFT de la Société Radio-Canada. Le réalisateur de ce programme avait voulu, à l'occasion de Pâques, aborder un sujet qui est toujours d'une brûlante actualité à cette époque: les *bibis* du printemps.

Au cours de l'entrevue, Mlles Lorraine Larreau et Ginette Mi-

chaud ont donné aux téléspectateurs des détails se rapportant à l'école qu'elles fréquentent et plus particulièrement à la section où elles se spécialisent. Après avoir obtenu son certificat, Mlle Larreau, qui habite Iberville, se propose de faire un stage dans un magasin, puis d'ouvrir un établissement à son propre compte; quant à sa compagne, sa mère est déjà propriétaire d'un atelier et elle entrera à son service.

STATISTIQUES SUR LES ECOLES PRIVEES

NOUS avons publié en avril le texte de la nouvelle législation se rapportant aux écoles professionnelles privées, dont l'inspection est confiée à un service du ministère de la Jeunesse dont le directeur est M. Paul Dubuc. On devine l'importance du travail dont s'acquitte cet organisme en prenant connaissance de chiffres qui ont été récemment révélés. En effet, le nombre des écoles professionnelles privées est passé de 126, en 1956-57, à 164, en 1957-58, alors que le nombre de leurs élèves s'est lui-même accru de 19,114 à 21,518 pour les deux mêmes années; les premiers rapports reçus pour l'année 1958-59 indiquent une nouvelle augmentation. Soulignons qu'environ 40% des élèves de ces écoles poursuivent des cours par correspondance. On devine facilement ce que représente la tâche de surveiller l'enseignement diffusé par ces écoles, d'examiner les différents programmes d'études et de s'assurer que leur propagande n'induisse pas le public en erreur.

NOUVELLES DES TECHNICIENS PROFESSIONNELS

par Léo Charlebois,
secrétaire-général.

NOUS publions ci-après les noms des techniciens qui forment les conseils de deux autres chapitres de la Corporation des Techniciens Professionnels de la Province de Québec, pour faire suite aux listes insérées dans nos numéros précédents.

Montréal (français). Président, M. Marcel Pilon; 1er vice-président, M. S. Noël; 2e vice-président, M. J.-M. Côté; secrétaire, M. Pierre Beetz; trésorier, M. R. Richard; directeurs, MM. J. Johnson, J.-N. Tessier, J.-M. Beaulne, J. Labbé et A. Gagnon.

Trois-Rivières (technique). Président, M. Marcel Bornais; 1er vice-président, M. Léopold Latour; 2e vice-président, M. Marcel Laperrière; secrétaire, M. Robert Paquin; chef du secrétariat, M. J. Jacques Vallières; trésorier, M. Maurice Normandin; assistant-trésorier, M. Lucien L'Heureux; directeurs, MM. Hughes Lebrun, Louis Boisvert, Roland Tremblay, Guy Frigon, Léo Corbeil, René Grégoire, Gaétan Leblanc et Charles-Auguste Trottier.

Les vieux métiers

LE DÉCIER



J. AMMAN sc.

XVII^e s.

« comme jeu ou autrement ». Que veut dire ce dernier mot ? Simplement que les dés ne doivent plus être retenus au nombre des « jugements de Dieu », soit pour en tirer conclusion de culpabilité ou d'innocence d'un prévenu. De nombreux conciles renforceront celui de Paris au cours des siècles suivants.

Sur le plan civil mêmes interdictions. L'ordonnance signée par Louis IX en 1254 déclare : « Nous défendons estroitement que nul ne joue aux déz... » Cette ordonnance est confirmée et élargie en 1256 : « ...on ne fera point de déz dans tout le royaume et ceux qui seroient en réputation d'y jouer et de fréquenter les tavernes et mauvais lieux seront infâmes ». Rappelons qu'« être infâme » c'est, à l'époque, être mis hors la loi avec tout ce que cela comporte de risques et d'arbitraire. En 1291 et 1369 Philippe le Bel et Charles V interdisent les jeux de hasard et notamment les dés. Est-ce lassitude d'ordonner et n'être pas obéi, l'ordonnance de Charles VI en 1396 ne vise plus que les dés « mal poins », — mal marqués, — et celle du prévôt de Paris se borne à faire « défense aux gens de métier de jouer aux déz excepté les jours de fêtes ». Des hommes d'armes, de la noblesse, des professions libérales il n'est point parlé ; pas davantage des textes précédents ayant toujours force de loi !

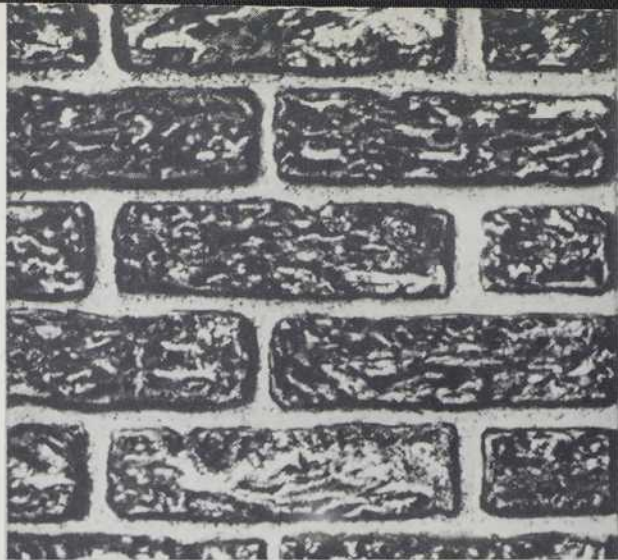
Côté déciera on ne s'émeut guère. Les dés étaient vieux comme le monde et ceux qui les fabriquaient protégés par une charte royale ! En même temps qu'il les condamne saint Louis confirme leurs statuts. Ils figurent en effet dans le recensement des métiers exécuté par Etienne Boileau vers 1268, sur l'ordre de Louis IX. Leurs privilèges déjà anciens y sont énumérés. On leur reconnaît l'exclusivité de fabriquer des dés en os, en bois, en corne, en ivoire, en métal. On leur demande d'être honnêtes, de ne pas façonner des dés plombés ou mépoints qui marqueraient toujours le même chiffre ou auraient deux côtés avec le même nombre de points, de dés longnés, c'est-à-dire ayant une face frottée d'aimant. Huit ans d'apprentissage semblent nécessaires au législateur pour former un bon ouvrier.

Compte tenu des « ordonnances » citées plus haut, les articles XV et XVI des statuts du décier sont assez cocasses. L'un spécifie que « ni preud'ome décier doit guet et taille comme aultres bourgeois » ; l'autre que les deux « jurés élus par leurs pairs veillent et gardent bien et loiaument le mestier de par le roy ».

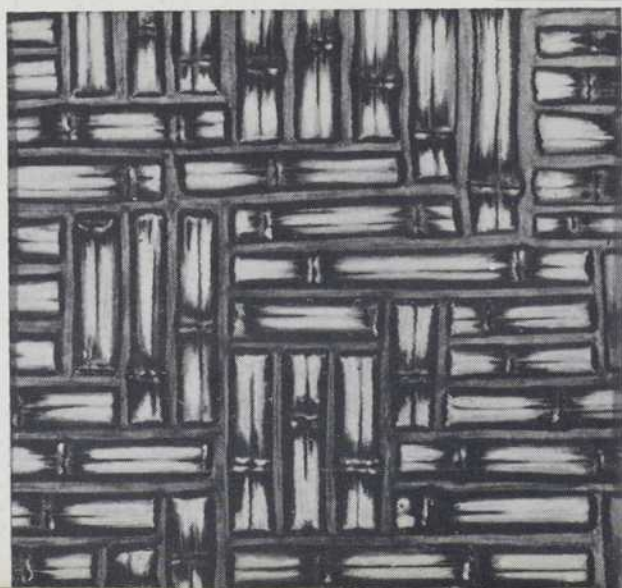
Est-il plus bel exemple d'incohérence et d'impéritie administrative ? Moyennant quoi les déciera jouirent toujours en paix de leur labeur. Ce n'est qu'au début du XVIII^e siècle qu'ils disparurent, vaincus non par des lois contradictoires, mais par un machinisme naissant fondé sur l'idée de série. Déjà !

E. McF.

Les plastiques et la décoration des intérieurs



JUSQU'A il y a quelques années, bien peu de moyens s'offraient à qui souhaitait rafraîchir l'intérieur de son foyer. Le choix se limitait à la peinture et au papier-tenture, à moins de consentir à des dépenses prohibitives pour l'utilisation de la pierre ou de la brique. Avec la mise au point de nouveaux produits, une foule de matériaux ont surgi. C'est ainsi que l'on peut maintenant



se procurer des panneaux légers imitant à s'y méprendre non seulement la brique et la pierre, mais le bambou, le cyprès, etc., et qui comportent leur propre base adhésive. Leur emploi a notamment l'avantage de ne pas surcharger la structure de la maison. Ces matériaux tout nouveaux sont désignés sous le nom de *Sculpture Con-Tact*.